

« On ne connaît, disait, il y a plusieurs années, M. Natalis Rondot (1), ni le mode d'exploitation employé en Chine, ni la nature des terrains où se trouvent les gisements, ni la richesse des minerais, ni les alliages, non plus que le chiffre, même approximatif, des extractions. On rapporte seulement qu'à Kirréa, dans la Tartarie chinoise, deux à trois cents ouvriers travaillent continuellement à une mine d'or ; qu'il y a également, dans le Hou-Kouang, plusieurs petites mines en exploitation qui rendent un or d'un jaune pâle, très-malléable et ductile. On cite un mémoire adressé à l'empereur, dans lequel on estime à 40,000 ou 50,000 le nombre d'ouvriers, et à 2 millions de taëls le produit des mines d'argent d'Ho-Chann et Son-Sing, dans le Yun-nan.....

« Le P. Duhalde et d'autres écrivains plus modernes sont tous d'accord pour vanter la richesse des mines argentifères et aurifères de la Chine. Il paraîtrait que le gouvernement s'en réserve le monopole, et qu'il en défend l'exploitation sous les peines les plus sévères. Mais que de riches gisements, que de trésors de natures diverses demeurent enfouis dans cette contrée, où les travaux d'art ne parviennent qu'à de si petites profondeurs, où enfin les principes de la géologie et de la métallurgie sont encore ignorés! »

Les deux millions de taëls des mines d'Ho-Chann et Son-Sing, que mentionne M. Rondot, à raison de 37^{gr.} 79 par taël, font environ 75,000 kilog. (2); mais ce ne sont pas à beaucoup près les seules mines d'argent qu'on exploite en Chine. Il semblerait même que ce ne sont pas les plus abondantes. On peut croire que l'extraction de ce

(1) *Étude pratique du commerce d'exportation en Chine*, p. 13.

(2) *Étude pratique du commerce d'exportation en Chine*, page 4.

métal, pour l'ensemble des provinces du Céleste-Empire, s'élève à quelques centaines de mille kilog.

Une estimation récente publiée dans l'*Economist* de Londres (11 mars 1865), porterait la production actuelle de l'Asie lointaine, composée de l'empire des Indes, de la Chine avec le Thibet, du Japon, des royaumes de Siam et de la Cochinchine, des archipels de la Sonde et des Philippines, à un total :

Pour l'or,	de 47,300 kilogrammes	
Pour l'argent,	de 500,000	—

Sur quoi la Chine, avec le Thibet, est comptée pour 25,610 kilogrammes d'or et 282,900 kilogrammes d'argent, le Japon pour 11,000 et 192,400 kilogrammes. Quant à ce dernier empire, il y aurait eu, suivant les relevés de l'*Economist*, une diminution sensible pour l'or. Ainsi la production de ce métal aurait été moyennement, de 1852 à 1855, de 14,600 kilogr. ; celle de l'argent au contraire aurait été, à cette époque, plus faible qu'aujourd'hui et de 127,000 kilogr. seulement.

Pour des pays, tels que la Chine et le Japon, qui sont industriels et qu'on dit bien pourvus de mines, l'extraction indiquée par l'*Economist* paraît bien modique ; mais on n'a encore, sur ce qui se passe dans l'intérieur de ces empires, que des renseignements fort incomplets ; quels sont les chiffres réels, c'est ce que personne ne saurait dire.

Depuis le commencement du siècle, l'Europe a beaucoup reculé les limites de sa domination et de son commerce en Asie et dans les archipels qui en dépendent. L'année 1860 a vu s'abaisser définitivement les barrières qui fermaient au commerce de l'Europe et des États-Unis les régions les plus peuplées et les plus industrielles de cette partie du monde, ce vaste empire Chinois qui compte

plusieurs centaines de millions d'habitants empressés à produire et qui doivent éprouver le besoin d'échanger. L'empire du Japon lui-même, cédant à d'impérieuses circonstances, a, d'assez bonne grâce, renoncé à son système d'isolement. Le moment est donc proche où il y aura lieu de considérer comme versée sur le marché général, où puise l'Europe, la production de contrées que, jusqu'ici, il convenait de laisser en dehors. En un mot, nous touchons au temps où la production en métaux précieux des divers pays de l'Asie méridionale ou moyenne, et notamment celle du Céleste-Empire et du Japon, devra être englobée dans l'approvisionnement général des peuples de la civilisation occidentale de même que celle de l'Asie boréale ou Sibérie.

Il est encore une extraction d'or qui se fait en Europe, et que je n'ai pas comptée explicitement dans le dénombrement, consigné dans ce chapitre, des sources de la richesse métallique. Je veux parler de l'or que les affineurs européens parviennent à séparer, avec profit, des lingots et autres matières d'argent où il existe à l'état d'atomes pour ainsi dire. L'industrie de l'affinage, depuis 1825 surtout, a fait de grands progrès, par les soins des métallurgistes français, et, de chez nous, ses procédés perfectionnés se sont répandus dans la plupart des contrées de l'Europe, et de l'autre côté de l'Océan, au Mexique et aux États-Unis. Autant qu'on peut pénétrer le secret dont s'enveloppent les personnes qui se livrent à l'affinage, on estimait, il y a quelques années, que, réunis, les affineurs européens mettaient à nu, tous les ans, terme moyen, une quantité de 1,600 kilog. d'or, ou 5,511,000 fr. La France y contribuait pour la moitié environ.

La majeure partie des matières d'argent ainsi affinées étant d'origine américaine, à la rigueur, c'est au compte de l'Amérique que cette production devrait être portée.

C'est ainsi que, dans la récapitulation générale de l'extraction américaine, depuis Christophe Colomb, qu'on trouve plus haut (1), au chapitre IV de la présente section, j'ai mis 60,000 kilog. d'or de supplément à l'actif du Mexique, et j'ai augmenté aussi le chiffre relatif au Pérou. Je crois m'être ainsi tenu, pour le passé, plutôt au-dessous de la vérité qu'au-dessus.

CHAPITRE II

Récapitulation de la production actuelle des diverses contrées en métaux précieux.

Avec les éléments qui précèdent, essayons de nous faire une idée de l'approvisionnement annuel de métaux précieux qui s'offre aujourd'hui aux peuples civilisés. Il y a lieu de distinguer entre les pays complètement soumis à la race européenne, et principalement peuplés par elle, et ceux qui ont conservé par rapport à elle leur indépendance ou qui, tels que l'Inde, par exemple, quoique conquis par elle et vivant sous sa loi, lui restent étrangers par les usages, les opinions et les mœurs.

L'Amérique, à l'exception des États-Unis, n'a pas beaucoup accru sa production depuis 1848. Elle rendait alors (2) 701, 570 kilogrammes d'argent, faisant 155,903,000 fr. et 15,215 kilogrammes d'or valant 52,407,000 fr., ce qui formait un total de 208,310,000 fr. Les États-Unis, depuis lors, ont grandement développé leur extraction. Ils ont perdu à peu près, dans la confusion de la guerre civile, l'or qui sortait des Alléghanys (3), mais ils ont

(1) Page 402.

(2) Page 401.

(3) Nous l'avions porté à 1,800 kilog. valant 6,200,000 fr.

gagné l'or de la Californie auquel il faut ajouter celui de la région qui s'y rattache, et qui comprend les États d'Oregon et de Nevada et un groupe de Territoires plus ou moins organisés, le Washington, l'Idaho, l'Utah, le Montana, le Dakota, l'Arizona, le Colorado, où l'on a découvert des gisements remarquables, dont le nombre va toujours grandissant. A cet or on doit ajouter l'argent qui se tire de la même contrée en quantité rapidement croissante. Il faut compter pareillement l'or que fournit l'Amérique anglaise du versant de l'océan Pacifique, et qui forme déjà un contingent notable, évidemment destiné à grossir. On rencontre même un peu d'or sur le versant de l'océan Atlantique, et on s'est mis à l'exploiter.

Parmi les autres pays du nouveau continent, le Mexique, le principal de tous, n'était pas plus avancé en 1863, pour l'argent, qu'il ne l'était en 1847; il rendait cependant un peu plus d'or. Le Pérou est descendu au lieu de monter; tous les voyageurs s'accordent à dire que l'extraction, si elle était bien aménagée, pourrait y être considérable, mais que les procédés en usage pour l'exploitation et l'administration des mines y sont tout à fait barbares. La Bolivie avait marché un peu mieux pour les deux métaux. Le Chili avait plus que doublé sa production d'argent; mais c'est encore une quantité modique.

Pour les dernières années qui viennent de s'écouler, on peut dresser le tableau suivant des quantités des deux métaux précieux, fournies par le Nouveau-Monde.

Production annuelle, avant 1865, des mines d'argent et d'or de l'Amérique.

PAYS de PROVENANCE.	ARGENT.		OR.		VALEUR TOTALE par pays en francs.
	Poids en kilog.	Valeur en francs.	Poids en kilog.	Valeur en francs.	
États-Unis et Amé- rique anglaise...	418,000	92,888,000	66,000	227,333,000	320,221,000
Mexique.....	470,000	103,444,000	4,500	14,500,000	117,944,000
Nouvelle-Grenade..	6,000	1,333,000	5,000	17,222,000	18,555,000
Pérou.....	130,000	28,889,000	1,200	4,133,000	33,022,000
Bolivie.....	60,000	13,333,000	600	2,067,000	15,400,000
B Brésil.....	»	»	3,000	10,333,000	10,333,000
Chili.....	85,000	18,889,000	1,200	4,133,000	23,022,000
Autres pays.....	25,000	5,556,000	1,500	3,617,000	9,173,000
TOTAUX.....	1,194,000	264,332,000	83,000	283,338,000	547,670,000

Si à la production de l'Amérique on joint celle de l'Europe, de la Russie d'Europe et d'Asie, de l'Australie et de ses dépendances, on arrive à former le tableau suivant :

Production annuelle, avant 1865, des mines d'argent et d'or de l'Amérique, l'Europe, la Russie d'Europe et d'Asie et l'Australie.

PAYS de PROVENANCE.	ARGENT.		OR.		VALEUR TOTALE par pays en francs.
	Poids en kilog.	Valeur en francs.	Poids en kilog.	Valeur en francs.	
Amérique.....	1,194,000	264,332,000	83,000	283,338,000	547,670,000
Europe.....	180,000	42,228,000	3,800	13,089,000	55,317,000
Russie d'Europe et d'Asie.....	20,000	4,445,000	24,784	85,367,000	89,812,000
Australie et dépen- dances.....	5,000	1,111,000	92,800	320,000,000	321,111,000
TOTAUX.....	1,399,000	312,116,000	204,384	701,794,000	1,013,910,000

En nombres ronds, c'est 1,400,000 kilogrammes d'argent et 200,000 kilogrammes d'or.

Nous indiquerons enfin, mais seulement à titre fort hypothétique, la production qu'on pourrait attribuer à d'autres contrées, que la civilisation européenne ne s'est pas assimilées encore, à savoir, l'Afrique, l'Inde continentale, les îles de la Sonde et les deux empires de la Chine et du Japon.

Production annuelle supposée, avant 1865, des mines d'argent et d'or des contrées imparfaitement accessibles au commerce de l'Europe.

PAYS de PROVENANCE (1).	ARGENT.		OR.		VALEUR TOTALE par pays en francs.
	Poids en kilog.	Valeur en francs.	Poids en kilog.	Valeur en francs.	
Afrique.....	»	»	10,000	34,444,000	34,444,000
Inde.....	»	»	8,000	27,556,000	27,556,000
Îles de la Sonde et Philippines.	»	»	25,000	86,111,000	86,111,000
Chine.....	300,000	66,667,000	26,000	89,555,000	156,222,000
Japon.....	200,000	44,444,000	11,000	37,839,000	82,333,000
TOTAUX.....	500,000	111,111,000	80,000	275,555,000	386,666,000

On obtient ainsi le total général suivant pour la production annuelle du globe, avant 1865 :

Argent. 1,900,000 kilog. ou 422,222,000 fr.

Or..... 284,000 » » 977,349,000 »

Valeur totale en francs 1,400,571,000 fr.

En partant de là, on peut estimer, sous toutes réserves, que la quantité totale qui, de 1848 à 1864, soit pendant dix-sept ans, a été mise à la disposition des hommes, est comme suit :

Argent. 25,160,000 kilog. ou 5,591,000,000 fr.

Or..... 4,360,000 » » 15,018,000,000 »

(1) On extrait certainement de l'argent dans le vaste empire de l'Inde, et il est difficile de croire que l'Afrique, quelque barbare qu'elle soit, n'en produise pas une certaine quantité. Mais on manque totalement de renseignements sur ce que peut être cette production.

elle est environ de 20 milliards et demi en dix-sept ans, ou un peu plus de douze cent millions par an ; sur quoi l'Amérique aurait fourni, pour la période entière, 7,580 millions, savoir :

Argent.	13,310,000 kilog.,	faisant	2,957,000,000 fr.
Or.....	1,343,000	—	valant 4,623,000,000 »

dont 1,085,000 kilogrammes ou 3,737,000,000 fr. d'or extraits de la Californie et des pays voisins.

Dans le total général il y aurait 1,206,000 kilogrammes, ou 4,154,000,000 fr. provenant de l'Australie.

Total pour l'or des deux contrées, avec les dépendances que nous leur avons attribuées précédemment : 2,291,000 kilog., valant 7,891,000,000 fr.

En distraquant les contrées qui ne sont encore qu'imparfaitement accessibles à la civilisation occidentale, et qui, en fait, ne lui livrent pas, pour son propre usage, une quantité bien appréciable d'or ou d'argent, il resterait, en ce qui concerne la même période de dix-sept années, une production totale,

Pour l'argent, de 16,637,000 kilog.	faisant	3,701,000,000 fr.
Pour l'or, de 3,000,000	—	valant 10,333,000,000 —
Total.....		14,034,000,000 fr.

Dans cette masse, la Californie et l'Australie, en ne comptant que leur or, figurent pour près des six dixièmes de la valeur.

Il n'est pas superflu d'indiquer ici ce qu'a été la production générale des métaux précieux à d'autres époques, telles que le commencement du siècle et l'année qui précéda la période caractérisée par la découverte et la mise en œuvre des riches gisements de la Californie et de l'Australie. Nous avons consigné ces indications dans les deux tableaux qui suivent :

Quantités annuelles d'or et d'argent versées sur le marché général,
au commencement du dix-neuvième siècle.

PROVENANCE.	ARGENT.		OR.		VALEUR TOTALE par pays en francs.
	Poids en kilog.	Valeur en francs.	Poids en kil.	Valeur en francs.	
Amérique.....	800,000	177,718,000	14,000	48,222,000	226,000,000
Europe, sans la Russie et avec la Turquie.....	55,000	12,222,000	1,050	3,617,000	15,830,000
Russie.....	24,000	5,333,000	650	2,239,000	7,572,000
Afrique.....	"	"	2,000	6,889,000	6,889,000
Archipels de l'Asie.....	"	"	4,700	16,189,000	16,189,000
Divers.....	12,000	2,667,000	1,300	4,478,000	7,145,000
TOTAUX.....	891,000	198,000,000	23,700	81,634,000	279,634,000

En nombres ronds, ce serait :

Argent.....	900,000 kilog. faisant	200,000,000 fr.
Or.....	24,000 — valant	82,560,000 —
Total en valeur.....		282,560,000 fr.

Quantités annuelles d'or et d'argent livrées par les différents pays au
marché général, avant 1848.

PROVENANCE.	ARGENT.		OR.		VALEUR TOTALE par pays en francs.
	Poids en kilog.	Valeur en francs.	Poids en kil.	Valeur en francs.	
Amérique.....	701,470	155,882,000	15,200	52,356,000	208,238,000
Europe, sans la Russie et avec la Turquie.....	141,000	31,333,000	2,650	9,128,000	40,461,000
Russie.....	24,000	5,333,000	30,000	103,333,000	108,667,000
Afrique.....	"	"	4,000	13,777,000	13,777,000
Asie, sans la Russie et la Turquie.....	100,000	22,222,000	20,000	68,889,000	91,111,000
TOTAUX.....	966,470	214,770,000	71,850	247,483,000	462,253,000

En nombres ronds, ce serait :

Argent.....	970,000 kilog. faisant	245,540,000 fr.
Or.....	72,000 — valant	247,680,000 —
Total en valeur.....		463,220,000 fr.

Le changement survenu dans le cours de deux tiers de siècle, à partir de 1800 ou 1801, et surtout dans l'espace de dix-sept années, à partir de 1848, est plus marqué que tout ce qui avait été jamais observé depuis l'origine des temps historiques.

Ainsi pendant la première moitié (47 ans) du dix-neuvième siècle, la quantité d'or mise annuellement à la disposition de la civilisation occidentale aurait triplé.

Dans les dix-sept années suivantes, c'est-à-dire pendant un intervalle trois fois moindre, l'argent aurait augmenté des trois quarts et l'or aurait quadruplé (1).

Quelque éblouissantes que soient les sommes indiquées dans les relevés précédents, je ne puis m'empêcher de faire une réflexion : c'est pourtant un faible produit, en comparaison de ce que donnent, dans le même temps, d'autres branches de l'industrie humaine. Que l'on compare, par exemple, la richesse sortie des mines de l'Amérique aux trésors suscités par l'exploitation des mines de charbon de la Grande-Bretagne, d'où un peuple éminemment industriel tire la force motrice et la chaleur, à l'aide desquelles il transforme incessamment les matières premières extraites de son propre sol et celles qu'il fait venir de toutes les parties du globe. Il ne faut qu'un nombre d'années médiocre à l'industrie britannique, et même à celle de la France, telle qu'elle est aujourd'hui, pour produire une valeur égale à tout ce que l'Amérique a rendu d'or et d'argent avec le labeur de plus de trois cents ans.

Cette comparaison est propre à faire ressortir ce que valent pour une grande nation de vastes bassins houillers, et combien ils sont préférables aux mines de métaux

(1) 204,000 kilog. contre 52,000. Nous disons 52,000 au lieu de 72,000 parce que, pour rendre les résultats comparables, il faut élaguer des résultats antérieurs à 1848 la production des îles de la Sonde.

précieux les plus renommées, malgré l'attrait qu'ont celles-ci pour le vulgaire. C'est que, en bonnes mains, les mines de charbon sont des génératrices de travail, d'un travail varié et puissant, d'un travail presque sans limites; et le travail est la première des richesses, il est la richesse même.

D'un autre point de vue, on peut mesurer à quoi se réduit cette production de métaux précieux qui a occupé tant de bras, excité tant d'ambitions, assouvi tant de passions, fait commettre tant de cruautés, provoqué des accès audacieux et fourni l'occasion d'entreprises vastes. Tout l'argent sorti des mines du Nouveau-Monde formerait un volume de 12,928 mètres cubes; l'or n'en représente que 228. En d'autres termes, tout l'argent qu'on a retiré de ces nombreux filons que j'ai pu qualifier de géants (1), réuni sous la forme d'une sphère et placé à côté de la colonne Vendôme, n'atteindrait qu'aux deux tiers de la hauteur. Le rayon, en effet, n'en serait que de 14 mètres. Quant à l'or, c'est un volume singulièrement exigü. On est presque confondu de trouver que cet or du Nouveau-Monde, sur l'abondance duquel on a fait tant de fables, dont on a dit, par exemple, que la seule rançon de l'inca Atahualpa avait comblé un temple (2), ne remplirait pas le salon d'un appartement bourgeois de Paris (3).

Pour les entrepreneurs d'industrie considérés en particulier, les mines d'argent du Nouveau-Monde, d'où est venue la majeure partie de ces milliards, ont été le plus souvent une source d'illusions. Maintes fois on y a fait

(1) Voir plus haut, page 360.

(2) Celui de Caxamarca, dont les ruines se voient encore.

(3) Un salon qui aurait 7 mètres de long et autant de large sur 5 mètres d'élévation, c'est-à-dire celui d'un appartement assez ordinaire, contiendrait 245 mètres cubes.

de brillants bénéfiques : mais c'était bien fréquemment pour les perdre ensuite, parce que le gisement de riche devenait médiocre ou pauvre, et conservait longtemps ce facheux caractère.

Au Mexique, où les mines ont été plus productives qu'ailleurs, il est certain que la *Purissima*, de Catorce, a donné régulièrement pendant une longue suite d'années un profit net d'au moins 1 million et quelquefois de 5 ou 6. Dans le même district, la mine de *Padre Flores* rendit, la première année, 8 millions. On a déjà vu ce qu'avait produit, pendant une succession de quarante ans, l'exploitation de *Valenciana* (1). Le filon de *Pabellon* et de la *Veta Negra*, à Sombrerete, a été, un moment, plus merveilleux. A Real del Monte, Pedro Tereros, ensuite comte de Regla, avait trouvé de tels trésors, qu'il lui fut possible de faire présent au roi Charles III de deux vaisseaux de ligne, dont un de 112 canons, et d'y joindre ce que, par politesse castillane, il appela un *prêt* de cinq millions. Cependant, si des fortunes colossales sont sorties des mines, elles ont été peu nombreuses, même au Mexique; si la famille Fagoaga, les comtes de Regla et de *Valenciana*, leur ont dû une opulence extrême, pour tant d'autres, un instant rangés parmi les privilégiés, quels revers après la prospérité! presque en tout pays, l'exploitation des métaux précieux, des mines en filons surtout, a un caractère aléatoire, à moins d'être entreprise sur une très-grande échelle, de manière à compenser les unes par les autres les inégalités de rendement. En Amérique, la prodigalité qui présidait aux travaux préparatoires, les sommes inouïes qu'on dépensait pour foncer un puits, par exemple, l'aggravaient beaucoup (2). L'imprévoyance avec

(1) Page 393.

(2) Voir plus haut, page 429, la dépense du *Tiro Nuevo*, à la mine de *Valenciana*.

laquelle souvent les mineurs heureux consumaient, dans le faste et les plaisirs, les bénéfices des bonnes années, comme si celles-ci ne devaient pas avoir de fin, ne contribuait pas peu à ces pénibles retours.

L'histoire du mineur français Laborde est un des exemples de ces vicissitudes. Cet homme énergique et hardi, arrivé pauvre au Mexique, était devenu fort riche en exploitant une mine à Tlapajahua. Il passa de là aux mines de Tasco, auxquelles il imprima son activité prodigieuse, et il en retira de nouveaux profits. C'était de 1752 à 1760. Dans sa libéralité fastueuse, il bâtit, à Tasco, une église paroissiale qui lui coûta 2 millions, et qu'il orna magnifiquement; mais, les mines s'étant subitement appauvries, il s'y acharna et perdit tout. Dans sa détresse, il alla trouver l'archevêque et lui demanda la permission de reprendre un soleil d'or enrichi de diamants, dont il avait orné le tabernacle de son église. Le prélat eut le bon esprit d'y acquiescer. Avec les 100,000 piastres qu'il en fit, Laborde, résolu à courir la chance ailleurs, se transporta à Zacatecas, où les mines, après avoir été fort productives, étaient presque abandonnées. Il entreprit l'épuisement des eaux d'une exploitation jadis fameuse, alors inondée, la *Quebradilla*, et y employa sans succès presque toutes ses ressources. Quand il ne lui resta plus que quelques milliers de piastres, il risqua un puits sur l'affleurement d'un filon inconnu, et il eut le bonheur que ce fut la *Veta Grande*, qui est aujourd'hui encore le filon principal de Zacatecas. Doublement fortuné, il tomba précisément sur un de ces points où les veines sont d'une richesse exceptionnelle; il y gagna, une fois de plus, des sommes extraordinaires. Il ne laissa cependant à sa mort que 3 millions de francs, somme médiocre pour un mineur favorisé du sort.

Mais, si, au Mexique ainsi que dans l'Amérique méri-

dionale, les individus ont souvent été déçus dans leurs espérances, et si, fréquemment, les fortunes sorties des mines sont revenues s'y engloutir, le pays a beaucoup gagné à l'ardeur avec laquelle les hommes intelligents s'y portaient. Il en a retiré les beaux salaires dont n'a pas cessé de jouir une nombreuse population de mineurs, et les profits des industries accessoires, particulièrement de celle des transports, qui, dans les ci-devant colonies espagnoles, occupe des myriades de mulets et une armée de *mozos* (garçons muletiers). La renommée, en faisant connaître au loin les trésors qu'on rencontrait dans les mines, déterminait des hommes remplis d'activité et d'audace à passer en Amérique, et c'était pour le Nouveau-Monde une acquisition précieuse; c'est même ainsi qu'il se peuplait de blancs. Les mines ont provoqué la culture du sol; dans les bonnes années, elles ont fourni les fonds qui ont servi à élever de grands établissements agricoles. Partout où le travail des mines a pris une grande extension, on a vu naître une ville florissante, quelquefois monumentale et populeuse comme une capitale, Guanaxuato, par exemple, qui, en 1810, comptait 80,000 âmes.

En Californie et en Australie, le travail des mines est devenu, après quelque temps, moins aléatoire et plus régulièrement rémunérateur que ne l'avait été l'exploitation des filons argentifères du Mexique et du Pérou. L'influence des mines de métaux précieux, pour déterminer le peuplement, par des hommes industriels, de contrées jusques alors désertes ou livrées à de misérables tribus de sauvages, s'y est montrée autrement puissante que dans les colonies gouvernées par l'Espagne. En peu d'années, la Californie est devenue un État important, même par sa population, grâce aux émigrants venus de toutes les parties du monde, anglo-américains, anglais, français, hispano-

américains et même chinois. San-Francisco, sa capitale, compte 100,000 âmes. La force d'attraction que la Californie a exercée a été si grande, que successivement, malgré des difficultés extrêmes, l'industrie, débordant tout autour d'elle, a pu se porter sur des espaces qui sont devenus des États, tels que le Néveda, et sur les Territoires presque tous constitués aujourd'hui de Washington, d'Idaho, de Colorado, d'Arizona, de Montana et autres, où des mines remarquables sont exploitées déjà. Dans peu d'années, ce seront des États florissants, produisant non-seulement des métaux précieux, mais aussi des denrées de toute sorte. L'Amérique anglaise attenante à la Californie, et particulièrement l'île de Vancouver et les bords de la rivière Fraser, participent à ce beau mouvement. L'Australie s'est peuplée avec non moins de rapidité. Dans la province de Victoria, il y avait 76,000 âmes en 1851; il y en avait 540,000 en 1861. Il est vraisemblable qu'aujourd'hui il y en a 700,000. Le total de l'Australie est monté, entre 1850 et 1861, de 466,000 à 1,266,000. Par suite de l'appel parti de la Californie et de l'Australie, les rivages du Grand-Océan se couvrent des établissements des races les plus actives de l'Occident. Pour donner un terme de comparaison au lecteur, nous rappellerons ici que, au témoignage de Humboldt, la plus florissante des colonies continentales de l'Espagne en Amérique, celle dont la prospérité se développait le plus, le Mexique ne recevait de l'Europe que 800 colons par année, au commencement du dix-neuvième siècle.

CHAPITRE III

De ce qu'a pu devenir la masse de métaux précieux fournis par les mines. —
De ce qu'il en peut rester à la civilisation occidentale.

Qu'est-ce qu'est devenue la masse de métaux précieux extraite des mines? Où est-elle, à quel état se trouve-t-elle? Là-dessus on est réduit à des conjectures. Tout ce qu'on sait bien, c'est qu'une forte partie de cet approvisionnement, après s'être dirigée sur l'Europe, s'en est éloignée et qu'une certaine portion est perdue. Il est vraisemblable que l'écart est fort grand entre ce qu'a reçu l'Europe, ou pour mieux dire la civilisation occidentale, et ce qu'elle a retenu. Ce qui disparaît de métaux précieux par suite de l'enfouissement, dans les temps de troubles et de révolution, dépasse ce qu'on pourrait croire au premier abord. Ensuite il y a la perte que j'appellerai naturelle, qui est causée par le frottement des objets en or ou en argent, perte dans laquelle rentrent le frai des espèces monnayées et la dispersion graduelle des dorures et argentures. Mais ce qui enlève le plus de métaux précieux à la civilisation occidentale, c'est l'exportation pour l'Asie tant prochaine que lointaine. Selon l'estimation de Humboldt, relative au commencement du siècle, elle aurait absorbé alors un milliard en moins de huit ans, et, dans ces dernières années, elle a été bien plus considérable.

La proportion entre les deux métaux, que l'extraction totale indiquerait, a dû être sensiblement altérée dans notre Occident, soit par leur inégale destruction, puisque l'or se conserve mieux que l'argent (1), soit par la circon-

(1) Voir plus haut, page 225, le résultat des expériences de Cavendish et Hatchett.

stance que l'Europe a exporté en Asie beaucoup plus d'argent que d'or.

On a produit un assez grand nombre d'évaluations au sujet de la destination qu'ont reçue l'or et l'argent livrés à la civilisation occidentale, et particulièrement à l'Europe. Combien est mis en vaisselle, en bijoux, combien en dorures ou argentures ? combien en monnaie ? quelle est la quantité qui s'exporte ? Les discussions, auxquelles ont pris part cependant des esprits très-distingués, n'ont répandu que peu de lumières sur la question. On peut facilement savoir combien les hôtels-des-monnaies frappent de pièces de tout genre ; mais on n'en peut rien conclure, parce que des causes puissantes ramènent plusieurs fois le même métal sous la presse monétaire. Par le moyen de l'impôt dit de garantie sur les objets en or et en argent, il semble facile de déterminer ce qui se transforme en vaisselle et en bijoux ; mais le poids de l'or et de l'argent qui supportent cet impôt ne prouve rien, parce que ce ne sont pas seulement des matières neuves que travaillent les orfèvres et les joailliers : ils élaborent aussi de la vieille vaisselle et de vieux bijoux ; de là une extrême confusion dans les évaluations. Tel auteur, qu'on doit croire bien informé, portera le vieil or et le vieil argent employés dans ces industries à un ou deux centièmes seulement des matières, M. Jacob, par exemple ; tel autre, qui ne semble pas moins digne de foi, comme Necker, supposera que c'est de 50 pour 100, et un troisième, M. Lowe (1), estimera que c'est du quart. A qui croire ? Pour comble d'incertitude, on n'a pas de relevé complet de ce que fabriquent l'orfèvrerie et la bijouterie, même en Europe. Humboldt calculait, vers 1824, que c'était 31,700,000 fr. en or, et 55,500,000 fr.

(1) Dans un écrit intitulé : *Present state of England*, que Humboldt cite avec éloge dans la *Nouvelle-Espagne*, t. III, page 466.

en argent ; total, 87 millions (1). M. Jacob, vers 1830, admettait que c'était 140 millions, en y comprenant l'Amérique, qui alors n'avait qu'une faible fabrication en ce genre.

En 1830, M. Gallatin évaluait de 22 à 27 milliards de francs ce qui restait en Europe et en Amérique des deux métaux, y compris ce qui pouvait avoir échappé à la destruction ou dispersion sur les 1,600 millions que l'ancien continent possédait, suivant lui, avant la découverte du Nouveau-Monde. Sur une masse totale de 38 milliards et demi, l'exportation et la déperdition auraient pris une quantité incertaine entre 11 et 16 milliards ; c'est ce qui l'aurait réduite à une somme comprise entre 27 et 22 milliards.

On peut penser que cette évaluation portait un peu trop haut la quantité de métaux précieux qui existait en Europe, quand l'Amérique fut découverte.

En 1848, on a présenté, pour la production des pays accessibles au commerce de l'Europe, une évaluation qui, comme celle de M. Gallatin, avait pour point de départ la découverte de l'Amérique et se terminait au moment où l'on se trouvait. La Chine, qui venait d'être ouverte, mais fort imparfaitement, au commerce des Occidentaux, et à plus forte raison le Japon, n'y figuraient pour rien. En voici le résumé :

PAYS D'ORIGINE.	OR	ARGENT
	en millions de fr.	en millions de fr.
Amérique.....	10,030	27,170
Europe.....	500	2,000
Russie.....	1,100	330
Afrique et autres pays à or..	2,500	»
Ancien fonds.....	300	700
Totaux.....	14,430	30,200

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. III, page 466.

Total général, d'où il y aurait à déduire l'exportation et la perte : 44,630 millions.

Qu'en restait-il à l'Europe et à l'Amérique, qui constituent la presque totalité de la civilisation occidentale? C'eût été bien difficile à dire.

Quoique 1848 ne soit pas loin de nous, depuis lors un changement notable a pu se produire par l'effet des nouvelles mines d'or qui ont été mises en exploitation et ont donné des produits d'une abondance inaccoutumée. Il semble que ce soit comme la découverte du Potosi en 1545. Ce n'est pas tout : pendant que, pour l'or, une révolution féconde se manifestait, pour l'autre métal, l'argent, une exportation extraordinaire transportait des masses de l'Occident à l'Orient. D'où suit que la quantité d'or a dû sensiblement s'accroître et celle d'argent diminuer dans les pays occupés par la civilisation occidentale.

Une autre évaluation, se rapportant non-seulement à 1848, mais aussi à une date postérieure, est celle dont on est redevable à M. W. Newmarch, et qui figure dans le tome VI de l'*History of Prices* de M. Th. Tooke (pages 141 et suivantes). Il s'ensuivrait que, à la fin de 1848, l'approvisionnement d'or et d'argent restant en Europe et en Amérique s'élevait à 13,600 millions sterling, savoir (1) :

Or.....	560 millions sterling	ou 14 milliards	84 millions de fr. (2).
Argent.	800 —	—	ou 20 — —

Traduisant ces sommes en poids, on aurait :

pour l'or.....	4,203,600 kilogrammes
pour l'argent.	90,540,000 —

En 1856, la quantité d'or serait montée, toute déduc-

(1) Au change de 25 fr. 15 centimes.

tion faite, à 734 millions sterling, soit 18,460 millions de francs ou 5,353,000 kilogr.

L'argent, dont M. W. Newmarch (1) ne s'est pas occupé pour la période de 1849 à 1856, n'a guère pu s'accroître dans cet intervalle, par deux raisons : la production en a été relativement stationnaire, et l'exportation vers le Levant et l'Asie s'est accrue, dans les dernières années du moins, d'une façon inouïe. Si, en 1848, la civilisation occidentale en avait 90,540,000 kilogr., il est vraisemblable qu'elle n'en possédait pas plus au 1^{er} janvier 1857.

L'extraction des mines, depuis lors jusqu'au 1^{er} janvier 1865, soit huit années, aurait ajouté, du fait des mines situées dans les pays possédés par la civilisation occidentale et exploitées à son profit direct, c'est-à-dire celles de l'Amérique, de l'Europe, de la Russie d'Asie, de

(1) M. W. Newmarch a adopté, dit-il, pour la production de l'Amérique, l'évaluation de M. Danson, consignée dans le travail de cet habile statisticien que nous avons déjà eu lieu de citer, page 402. Cependant, en consultant le mémoire de M. Danson, on y trouve des chiffres différents de ceux sur lesquels raisonne M. Newmarch. M. Danson porte l'extraction de l'Amérique, depuis 1492 jusqu'à 1848 inclusivement, à 1,143,507,000 liv. st. pour l'argent et 448,907,000 pour l'or. M. Newmarch prend pour l'or 433 millions st. (3,170,600 kilogr.) et pour l'argent 1,080 millions st. (120,429,000 kilogr.). La différence est sensible (78 millions st.), et nous n'en avons pas l'explication. M. Newmarch évalue à 170 millions st. l'or et à 90 l'argent que l'Europe a retirés de son sol ou reçus d'Afrique, durant la même période de 1492 à 1848, et enfin à 12 millions st. d'or et 28 d'argent le fonds que possédait l'Europe en 1492. Il suppose que l'usure avec la déperdition a été en Amérique sur le pied d'un quart pour cent par an, en moyenne, de 1492 à 1803, et de trois quarts pour cent de 1803 à 1848. Il porte à 5 millions st. en or et à 40 en argent les sommes dont l'Amérique s'est dessaisie en faveur de destinataires autres que l'Europe. Il estime que la déperdition totale en Europe, du fait du frai, de l'usure des ustensiles et ornements, des naufrages, incendies et autres accidents, combinée avec l'exportation dans le Levant et en Asie, mais en tenant compte des retours, a été de 47 millions st. en or et 338 en argent.

l'Australie et dépendances, avec une moitié de la production de l'Afrique :

Or.....	1,725,000	kilogrammes.
Argent..	9,667,000	—

Si l'on jugeait à propos de tenir compte ici des autres pays, à l'égard desquels on est moins bien informé, avec lesquels les relations de la civilisation occidentale sont encore fort imparfaites, ces quantités supplémentaires deviendraient :

Or.....	2,325,000	kilogrammes
Argent..	13,667,000	—

Mais dans le calcul que nous faisons en ce moment, il convient de s'en tenir aux quantités antérieurement indiquées, et qui proviennent seulement de l'Amérique, l'Europe, la Russie d'Asie et l'Australie, plus une moitié de la production de l'Afrique.

Pendant la même période de 1857 à 1864, l'Occident s'est dessaisi d'une proportion inaccoutumée de métaux précieux et surtout d'argent, à cause du développement extraordinaire qu'a pris l'exportation dans l'Inde. On peut se rendre compte approximativement de la diminution de l'approvisionnement de l'Occident en argent et en or, pendant ces huit années, comme il suit :

D'après les circulaires justement estimées de M. James Low, de Londres, l'exportation aurait enlevé à la civilisation occidentale, pour les transporter dans le Levant et dans l'Asie lointaine, 12,229,000 kilog. d'argent et 172,405 kilog. d'or ou, d'après le tarif de la monnaie française, 2,717,000,000 fr. du premier métal et 594,000,000 fr. du second, soit pour les deux réunis 3,311,000,000 fr. Du fait de l'usure et des accidents il faut noter une certaine déperdition : si on la porte à un demi pour cent par an, pour l'argent, et à un quart pour

l'or, elle aura été, pour l'or de 125,000 kilogr., et pour l'argent de 3,676,000. En additionnant l'exportation et la déperdition, on a un total à déduire, de 15,825,000 kilog. d'argent et 295,000 kilog. d'or. De là suivrait qu'au premier janvier 1865, la civilisation occidentale n'aurait eu en sa possession que 39 milliards 946 millions d'or ou d'argent, savoir :

Argent...	74,635,000 kilog.	faisant	16,585 millions.
Or.....	6,783,000	—	valant 23,361 —
Total en francs			39,946 millions.

Il y a quelques autres éléments encore à prendre en considération. Ainsi il se fait une exportation directe des États-Unis en Chine, dont il n'a pas été tenu compte dans les évaluations précédentes, au moins depuis 1849. Les documents annexés au rapport du ministre des finances de l'Union américaine, de décembre 1864, permettent de s'en faire une idée. On y voit qu'avant la guerre civile, c'était une quantité variable; elle oscillait entre quelques centaines de mille et deux millions de dollars. Pendant la guerre civile, par la crainte qu'inspiraient les corsaires du Sud, les expéditions de métaux précieux de la Californie en Chine prirent du développement, tandis qu'on n'osait pas en faire sortir de New-York et de Boston. La moyenne de ces expéditions, pendant les huit années terminées au 31 décembre 1864, approche de quatre millions de dollars. L'année 1864 a été marquée par un accroissement très-sensible. D'après la correspondance d'une personne bien informée, l'exportation collective des deux métaux précieux de San-Francisco en Chine aurait été, cette année-là, de 7,533,000 dollars. En 1863, elle n'était montée qu'à 4,274,000. Cette dernière somme se répartissait ainsi entre les deux métaux : Or 2,205,000 doll. ou 3,316 kilog.; argent 2,069,000 doll. ou 50,280 kilog. En 1864

c'était : Or 4,685,000 doll. ou 7,046 kilog. ; argent 2,847,000 doll. ou 69,180 kilog. Si l'on suppose que depuis 1849 la moyenne ait été de 3 millions de dollars, soit en tout pour seize années 48 millions de dollars, et que, dans l'ensemble, l'argent fasse deux tiers et l'or un tiers, ce serait une quantité d'argent de 777,400 kilog. et une quantité d'or de 24,000, qu'il faudrait rabattre.

Il y a lieu de mentionner aussi l'argent qui se rend en Chine par terre, par la voie de la Russie ou plutôt de la Sibérie, et qui passe, en majeure partie au moins, par Kiachta. D'après les renseignements dont je suis redevable à M. Boutowski, pour les cinq années closes le 31 décembre 1863, le total serait de 14,272,221 roubles, dont 14,229,577 en monnaie et 42,644 en orfèvrerie. C'est 57 millions ou 257,000 kilog. de métal. Cette exportation paraît augmenter assez rapidement aujourd'hui. En 1863 elle était presque triple de ce qu'elle avait été en 1859. Pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 1849 et le 31 décembre 1864, il n'est pas vraisemblable qu'elle fasse moins de 500,000 kilog. ; c'est autant à diminuer de la masse qui restait à l'Europe et à la civilisation occidentale.

Ces diverses quantités, relativement médiocres, forment un total, à déduire, de 1,277,000 kilog. d'argent et 24,000 kilog. d'or. Il y aurait aussi lieu de compter une quantité notable, d'argent principalement, qui ne figure pas dans les relevés de M. James Low, et qui s'en va dans les États barbaresques et en Algérie, pour s'y enfouir. On manque de renseignements pour s'en faire une idée même approximative. Nous admettrons l'hypothèse, incertaine pourtant, que cette exportation est balancée par les quantités de métaux précieux qui reviennent accidentellement de l'Orient à l'Occident et qui ne sont pas sans importance. C'est ainsi que les traités avec la Chine ont fait rentrer

en Europe une certaine quantité d'argent et d'or, et ces retours n'ont pas été les seuls de ces derniers temps.

En résumé, en partant des évaluations ci-dessus rapportées, de M. Newmarch, qui, en ce qui concerne l'Amérique, pour la période close au 31 décembre 1848, diffèrent peu de celle que nous avons présentée nous-même (1), on peut estimer les quantités qui, à l'ouverture de 1865, étaient au pouvoir de la civilisation occidentale :

Pour l'argent,	à 73,376,000 kilog.,	faisant 16,305 millions de francs.
— l'or	6,759,000 —	valant 23,278 —

Total en valeur pour les deux, 39,583 millions.

Ainsi la civilisation occidentale tout entière ne posséderait aujourd'hui qu'une valeur de moins de 40 milliards de fr. en or et en argent, sous toutes les formes, monnaie, bijoux, ornements, ustensiles et même dorures et argentures.

Il est remarquable que l'or prédomine, en valeur, dans cet approvisionnement. C'est une nouveauté.

Nous devons répéter, relativement aux quantités portées dans les calculs qui précèdent, qu'on doit les considérer comme fort hypothétiques.

Le monnayage est sans comparaison le plus grand emploi de l'or et de l'argent. Il y aurait à chercher quel en a pu être le montant depuis le commencement du siècle, par exemple. En Europe au moins, ainsi qu'en Amérique, il circule peu de monnaie qui soit d'une date antérieure.

Le nombre des hôtels-des-monnaies est très-grand dans le monde; il n'est petit État qui n'ait voulu avoir le sien, petit prince qui n'ait tenu à honneur de faire circuler son effigie en or et en argent. Faire le dénombrement complet du monnayage qui s'est pratiqué doit donc être

(1) Page 402.

regardé comme impossible. On sait cependant avec exactitude ce qui se monnaye dans les grands États, et notamment chez les trois nations qui se livrent à cette opération plus que les autres : la France, l'Angleterre, les États-Unis.

La France est le pays où, depuis l'ouverture du siècle, il a été frappé le plus de monnaie. Le relevé du monnayage de la France, depuis l'adoption du système métrique, est publié annuellement dans le *Compte Général de l'Administration des Finances*. On lit, dans le plus récent de ces documents annuels, que le total général des fabrications des hôtels-des-monnaies, depuis l'origine qui vient d'être mentionnée jusqu'au 31 décembre 1864, a été de onze milliards, soixante-quatorze millions, cent soixante mille, sept cent quatre-vingt-dix-sept francs (11,074,160,797 fr.), en pièces d'or ou d'argent, sans compter le billon en bronze, dont il a été fabriqué depuis 1852, après le retrait des anciennes pièces, une valeur nominale de 58,167,330 fr. Le gouvernement a retiré une certaine quantité de pièces, soit pour en changer la forme, soit qu'il les considérât comme de mauvaises coupures au point de vue du système décimal, soit pour se procurer la matière première des nouvelles pièces de 50 et 20 centimes instituées par la loi de 1864. C'est un bloc de 86,963,961 fr., dont les premières pièces de 10 fr. en or ont fait plus de la moitié (48,589,920 fr.), et les premières pièces de 5 fr. en or plus du quart (22,492,940 fr.) (1). Il reste ainsi une émission de 10,987,196,835 fr. Là-dessus, l'argent fait moins de la moitié, 4,648,052,960 fr. et l'or 6,339,143,875 fr. L'or domine extrêmement depuis 1848. C'est ainsi qu'il a été frappé, à l'effigie de Louis-Napoléon Bonaparte, ou à celle de Napoléon III, près de cinq milliards d'or

(1) Le reste du bloc de 86,936,961 fr. se compose de quelques pièces de 5 fr. en argent et de pièces de 50 c., 25 c., 20 c.

4,796,754,655 fr.), à peu près les trois quarts de la totalité de l'or monnayé en France depuis 1792. Ces deux mêmes effigies n'ont été appliquées qu'à 206,338,706 fr. en argent. C'est moins de 1 d'argent contre 23 d'or.

Le monnayage de l'Angleterre doit être calculé à partir de 1816, année où l'on refit le système monétaire du pays. En or, c'est-à-dire du seul métal qui constitue la monnaie proprement dite, il a été frappé, jusqu'au 31 décembre 1864, une valeur de 198,421,000 liv. st. (environ 5 milliards de francs). La fabrication des espèces d'argent, qui n'ont cours qu'à titre de billon, est bien moins considérable. Pendant les quinze dernières années, la moyenne est de 8 millions de fr. Depuis 1816, le monnayage total de ce métal a été, en valeur nominale, de 17,777,000 liv. st. ou 444,500,000 fr. C'est une moyenne de 9 millions de francs ; mais il résulte d'un travail de M. W. Miller qu'il en avait été retiré par l'administration pour une somme de 1,916,500 liv., à la fin de 1860. Au 1^{er} janvier 1865, le retrait ne pouvait avoir été de moins de 2 millions sterl. ou 50 millions de fr. Le maximum que les Iles Britanniques puissent posséder de pièces d'argent, est donc de 15,770,000 liv. sterl. ; il est probable qu'on est bien au-dessous. La quantité de métal précieux qui correspond à cette masse de pièces est de 1,648,360 kilogrammes.

En Europe, l'empire britannique n'a qu'un hôtel-des-monnaies, celui de Londres, dont nous venons de rapporter la production ; mais en dehors des Iles Britanniques, il en compte plusieurs.

Depuis la découverte des mines d'or de l'Australie, un hôtel-des-monnaies a été créé à Sidney, pour frapper l'or qu'on a là sous la main. Le monnayage n'y a pas pris les proportions qu'on supposait. A en juger par les cinq années de 1858 à 1862, la moyenne an-

nuelle serait de 1,850,000 liv. st. ou 46,250,000 fr.

Le monnayage de l'Inde est plus considérable. Chacune des trois présidences, le Bengale, Madras et Bombay, a son hôtel-des-monnaies. Il résulte d'un document parlementaire que nous avons déjà eu lieu de citer (1) que les trois ensemble ont fabriqué, de 1801 à 1864 (inclusivement, jusqu'au 30 avril), une quantité d'espèces d'or et d'argent d'au moins 231,250,981, liv. st. ou de 5,816,000,000 francs (2), et plus probablement d'au delà de 6 milliards. En ayant égard aux années dont les relevés ont manqué et à ce qui a pu être monnayé du 30 avril au 31 décembre 1864, le total vraisemblablement est peu éloigné de six milliards et demi.

Récemment on a ouvert à Hong-Kong un hôtel-des-monnaies destiné à frapper des piastres en argent pour le commerce de la Chine; mais il n'a fonctionné encore que pour fabriquer du billon.

Aux États-Unis, le monnayage a été faible jusqu'à l'époque où furent découvertes les mines de la Californie. Pendant les vingt-cinq premières années, du 1^{er} janvier 1792 au 31 décembre 1817, on n'avait frappé en or et en argent que 13,879,253 dollars, ou 74 millions de francs. Au 31 décembre 1848, le total était de 149,871,059 dollars, faisant 800 millions de fr. A partir de 1848, la fabrication s'accroît par l'effet des mines d'or de la Californie. Le total général, à la date du 30 juin 1864, était de 777,421,471 dollars, ou 4,003,721,000 francs en or, et de 133,804,948 dollars, ou 722,547,000 francs en ar-

(1) Valeur des métaux précieux importés dans l'Inde ou exportés de la même contrée, avec indication des monnayages, 16 mars 1864, voir plus haut, page 417. Ce document a été complété par un autre du 1^{er} juin 1864.

(2) Nous disons *au moins*, parce que le document parlementaire où nous puisons porte que, pour quelques-unes des années, les renseignements font défaut.

gent, soit pour les deux 911,226,419 dollars, valant 4,726,267,000 de francs.

Au sujet du monnayage des États-Unis, il n'est pas hors de propos de rappeler un caractère curieux qu'il présente. L'or est, en fait, le métal monétaire des États-Unis ; mais il y a aussi une monnaie légale d'argent, ainsi qu'on l'a vu plus haut. L'un et l'autre, l'or et l'argent sortent des hôtels-des-monnaies sous deux formes : la première est semblable à la monnaie de l'Europe, c'est-à-dire en disques d'un poids et d'un titre déterminés, offrant sur chaque face une empreinte fixée par la loi. Mais il y a aussi des barres simplement poinçonnées. C'est la reproduction du système des Chinois, qui consiste dans un poinçonnage des lingots d'argent ordinairement supposé pur. C'est de l'or et de l'argent purs qui le plus souvent sont mis en lingots et marqués dans les hôtels-des-monnaies des États-Unis (1). En Chine, ce sont des essayeurs particuliers qui poinçonnent ; aux États-Unis, l'essayage est aussi une industrie libre ; mais on a grandement recours aux agents du gouvernement fédéral établis soit dans les hôtels-des-monnaies, soit dans le bureau d'essai ouvert à New-York (2). On se sert très-peu, pour l'argent, de la faculté de faire poinçonner les lingots par les essayeurs officiels.

Le poinçonnage de l'or est pratiqué aux États-Unis

(1) C'est ce qui a lieu en fait : la loi autorise le poinçonnage de lingots contenant de l'alliage, mais on use très-peu de cette faculté.

(2) New-York n'a pas d'hôtel-des-monnaies, mais il a un bureau d'essai officiel, pour le poinçonnage des lingots. C'est là que se font en majeure partie les opérations de ce genre. Dans son rapport présenté au congrès, à l'ouverture de la session législative, en décembre 1864, le ministre des finances proposait de multiplier ces bureaux d'essai dans les Territoires, fort peu peuplés encore, du voisinage de l'Océan Pacifique, où l'on a découvert des gisements d'or ou d'argent. Il exprimait l'opinion qu'il en fallait seize en tout.

sur une grande échelle. En 1860-61, année qui en cela est au-dessus de la moyenne, on l'a appliqué à une masse de lingots d'or valant 20,015,163 doll. Il est vrai que la même année on a monnayé trois fois autant du précieux métal, 60,693,237 doll. En tout, le bureau d'essai de New-York avait opéré, le 30 juin 1864, sur une masse d'or valant 133,113,362 doll. et sur une masse d'argent de 1,731,255. Si on y joint le poinçonnage de Philadelphie, qui est important, et celui des autres succursales à la même date, on a un total de 181,043,751 doll. ou plus de 900 millions de francs pour l'or, et de 2,894,344 doll. pour l'argent.

Le total du monnayage de la France, de l'Angleterre (avec l'Inde et l'Australie) et des États-Unis, depuis le commencement du siècle jusqu'à la fin de 1864, forme une valeur qui ne monte pas à moins de 28 milliards. N'eût-on que ce fait à citer, on serait en droit de soutenir que, fréquemment, les pièces fabriquées sont refondues quand elles ont été exportées. Car, 28 milliards, c'est beaucoup plus que n'ont pu donner, dans le même intervalle de temps, toutes les mines où puisait la civilisation occidentale. Et pourtant on aurait à tenir compte de la masse de métaux précieux qui a été absorbée par l'orfèvrerie, la bijouterie et les autres arts. En outre, il y lieu d'avoir égard au monnayage des autres peuples, dont le total ne laisse pas d'être considérable. La Russie, par exemple, monnaie la majeure partie de son or. Tous les États de l'Europe ont des presses monétaires qui ne restent pas oisives, et celles des différents gouvernements du Nouveau-Monde n'ont pas cessé de travailler. Des États secondaires ont frappé des masses de pièces. Ainsi la Hollande avait monnayé, avant sa fonte, 370 millions en or (1).

(1) Voir plus haut page 289.

Des pays qui étaient réputés barbares, et dont la monnaie était justement déconsidérée, sont sortis de leur ornière et ont érigé des hôtels-des-monnaies, dont la fabrication ne laisse rien à désirer et offre d'ailleurs toute garantie. La Turquie en est le plus remarquable exemple. Elle a frappé, depuis 1844, une masse de monnaie d'or et d'argent qui, au 31 décembre 1864, d'après un tableau détaillé dont je suis redevable à l'ambassade ottomane à Paris, ne s'élevait pas à moins de 587,486,000 fr., dont 474,861,000 fr. en pièces d'or et 112,625,000 fr. en pièces d'argent (1).

(1) Au sujet du monnayage des différents États, on consultera avec fruit l'ouvrage de M. Legoyt, *La France et l'Étranger, études de statistique comparée*, dix-neuvième étude, page 345.

SECTION QUATORZIÈME.

De la monnaie dans ses rapports avec le capital.

CHAPITRE PREMIER.

Par l'intervention de la monnaie, les transactions prennent un caractère à la fois plus simple et plus général, et la notion du capital se précise.

L'invention de la monnaie a donné aux transactions un sens à l'abri de toute contestation. Celui qui achète s'engage à donner, et celui qui vend s'oblige à recevoir, en acquit de ce qui lui est dû, une quantité déterminée d'or ou d'argent. Cette quantité s'exprime en unités monétaires, parce que, en tout pays, l'unité monétaire est un poids convenu d'argent ou d'or. La convention entre deux personnes, dont l'une achète et l'autre vend, aboutit ainsi à des termes fort simples : elle se résume par un poids parfaitement défini d'or ou d'argent.

Voilà ce qu'il faut voir dans toute opération de commerce, dans toute vente : la livraison ou la promesse d'une certaine quantité de métal, en échange d'une marchandise ou d'un service. Les termes une fois convenus, c'est d'une quantité de métal qu'il s'agit et non point d'une valeur.

De même dans un prêt. L'emprunteur reçoit, tantôt une masse déterminée de métal monnayé, tantôt, et c'est le plus grand nombre des cas lorsqu'il est manufacturier ou commerçant sur une certaine échelle, la faculté de disposer, sur le capital existant sous diverses formes sur le marché, d'une fraction évaluée en monnaie, c'est-à-dire

estimée et exprimée en or ou en argent. Cette faculté, qui remplace la livraison effective d'espèces d'or ou d'argent, lui est conférée par le moyen de quelque titre de crédit ou de quelque instrument de crédit. L'engagement qu'il contracte, en retour, consiste dans la promesse d'apporter, à une échéance convenue, une quantité égale de métaux précieux, indépendamment de l'intérêt à servir, dont je ne m'occupe pas ici, et qui au surplus est un engagement semblable. C'est comme quand un cultivateur a emprunté la charrue du voisin pour labourer son champ, et qu'il la lui rend. La seule différence entre la charrue et la somme prêtée, c'est que, dans le premier cas, il faut rendre le même objet qu'on avait reçu, tandis que l'identité des pièces de monnaie n'est pas exigée; elle n'importe pas au prêteur, puisqu'une pièce de 5 fr. est pour lui la même chose qu'une autre, tandis qu'il n'en est pas de même de deux charrues. Le débiteur est quitte, quand il a délivré la quantité convenue de métal, quelque valeur que le métal ait pu acquérir, quelque dépréciation qu'il ait pu subir; de même que le cultivateur dont nous venons de parler ne doit plus rien au voisin qui lui avait prêté la charrue, du moment qu'il la lui a ramenée dans le même état qu'il l'avait reçue, quand bien même sur le marché les charrues auraient baissé de prix, ou qu'on aurait inventé une charrue nouvelle qui ferait jeter à l'écart tous les vieux araires.

La plupart des questions relatives à la monnaie, celles mêmes qui ont agité des États et ruiné des populations entières, deviennent faciles à résoudre, du moment qu'on attribue aux transactions ce sens-là, qui est le seul vrai; si les questions touchant la monnaie ont engendré des calamités, c'est qu'on les avait autrement comprises (1).

(1) Je renvoie sur ce point à un écrit de M. Bailey, *Money and its vicissitudes in value*, pages 100 et suivantes.

De cette manière, on voit que la monnaie donne une grande précision à toutes les opérations d'échange et de commerce entre les hommes. Elle leur imprime en même temps un certain caractère de généralité. Il y a toujours, dans la société, une grande masse d'objets de toutes sortes qui sont disponibles, en ce sens que les détenteurs ont besoin de les vendre, leur industrie consistant à les produire pour s'en dessaisir et se remettre à les produire immédiatement. L'immense variété d'objets dont se compose le capital de roulement de toute l'industrie, tant agricole que manufacturière et commerciale, est dans cette position, ou en chemin pour y arriver. A côté de ce besoin, il en est un autre correspondant, celui des diverses personnes qui réclament ces produits, soit pour leur donner une forme nouvelle, soit pour les transporter ailleurs, soit, finalement, pour les consommer ou les livrer au consommateur. Il y a une autre catégorie d'objets qui sont moins forcément disponibles, mais dont une partie cependant est toujours offerte sur le marché. Ce sont les immeubles et en général le capital fixe de la société. L'homme qui, ayant un capital libre, l'a déposé en compte-courant chez son banquier, est investi du droit de disposer, quand il lui plaît, d'un montant égal sur le capital collectif de la société, sur cette partie du moins qui est disponible et qui se compose : 1° de tout le capital de roulement, 2° d'une fraction du capital fixe. Assurément, quand bien même la monnaie n'aurait pas été inventée, il en serait encore de même jusqu'à un certain point, car on aurait encore la faculté du troc. Mais alors la notion, ou tout au moins la mesure du capital, serait extrêmement confuse. Ce qu'on nomme le prix n'existerait pas. Faut de termes exacts de comparaison, la facilité qu'a aujourd'hui le capitaliste de mouvoir son capital successivement dans telle direction qu'il lui plaît, de le réaliser sous telle forme

qu'il lui convient, serait en grande partie paralysée. Actuellement, grâce à la monnaie, le capitaliste choisit sans peine dans la généralité des choses, et peut rapidement passer, à son gré, d'une espèce d'objets à une autre, déplacer sa fortune, moyennant quelques formalités simples, d'un point du globe aux antipodes. Sans la monnaie, les mouvements du capital seraient lents et laborieux, et ne s'opéreraient guères que dans un cercle restreint.

La notion précise du capital découle ainsi de la notion de la monnaie.

Si les hommes n'avaient pas inventé la monnaie, la classe de personnes qu'on appelle les capitalistes, qui font différentes opérations de crédit, ou qui, en confiant leur capital aux banquiers, fournissent à ceux-ci le moyen d'exercer leur profession, n'aurait qu'une existence rudimentaire. Il y aurait des hommes qui posséderaient des approvisionnements de blé, de bétail, de fer et d'autres métaux, de textiles et de tissus, de matières colorantes; on ne connaîtrait pas cette industrie qui consiste à conférer à autrui la disposition de ces objets, non-seulement au lieu où l'on réside, mais dans une autre ville, dans un autre continent.

CHAPITRE II

Comment la monnaie se classe dans le capital d'une nation. — Capital fixe, capital de roulement. — La monnaie se range, par rapport à la société dans le capital fixe, par rapport à l'individu dans le capital de roulement. — Une nation a intérêt à s'organiser de manière à réduire le montant de la monnaie. — La monnaie passe facilement de l'état de capital fixe à celui de capital de roulement. — Ce qu'est le capitaliste, le banquier; il distribue du capital: à cet effet, il faut que les titres qu'il possède puissent être convertis en monnaie.

Le capital est cette partie de la richesse acquise qui a la destination de servir à la reproduction d'une richesse nou-

velle. Le fer dont sont la plupart des machines ; le platine ou l'argent dont, pour quelques arts, on fait des ustensiles ; l'or qui, sous la forme d'une pièce de 20 fr., me sert à solder un compte, sont de la richesse et du capital en même temps. L'or qui est en bijoux dans l'écrin d'une femme est de la richesse et n'est pas du capital. Dans certains pays, il y a une très-forte partie de la richesse qui n'est pas à l'état de capital. Rossi compare utilement la ville de Rome et le canton de Zurich, pour montrer quelle différence peuvent, sous ce rapport, présenter deux localités (1).

Dans le capital que possède la société, il y a lieu, ainsi que le dit Adam Smith, de distinguer deux parts : le capital *fixe* et ce qu'il appelle le capital *circulant*. Le capital fixe répond à peu près à ce que la loi française qualifie d'*immeubles par nature ou par destination*. Jusques à notre temps c'était de beaucoup, et c'est encore de nos jours, quoique à un degré moindre, chez chaque peuple qui occupe un vaste territoire et compte une population nombreuse, la majeure partie du capital national. Le capital circulant embrasse l'ensemble des fonds de roulement dans toutes les branches de l'industrie, dans les manufactures, dans l'agriculture, dans le commerce. Il diffère du capital fixe en ce qu'il est de son essence de changer sans cesse de forme dans le cours de la production, et de passer de main en main jusqu'à ce qu'il arrive au consommateur. Le capital fixe ne subit nécessairement ni ces métamorphoses ni ces transmissions (2).

(1) *Cours d'Économie Politique*, leçon 7, du tome II.

(2) Je reproduis ici les termes mêmes d'Adam Smith :

« Il y a deux manières différentes d'employer un capital pour qu'il rende un revenu ou profite à celui qui l'emploie.

« D'abord, on peut l'employer à faire croître des denrées, à les manufacturer ou à les acheter pour les revendre avec profit. Le capital, employé de cette manière, ne peut rendre à son maître de revenu ou de profit, tant qu'il reste en sa possession ou tant qu'il continue à rester

L'un est le champ avec la charrue, l'autre la récolte; celui-ci est la toile peinte de coton, ou encore la somme qui se distribue en salaires divers ou qui sert à l'achat des diverses matières que représente la toile une fois achevée; celui-là, le bâtiment qui abrite le travailleur et les outils, la machine à vapeur qui fait tourner les rouages de l'atelier, la carderie, la mulljenny, le rouleau qui imprime. Le capital fixe est l'ensemble des instruments de l'action extérieure desquels le producteur s'assiste, depuis les fonds de terre (1) et le chemin de fer le plus chargé de constructions et de machines, jusqu'au plus mince des outils; le capital roulant est le produit même dans toutes les phases et toutes les situations qu'il traverse jusqu'à ce qu'il soit non-seulement fabriqué, mais aux mains du consommateur.

Le capital roulant se consomme lorsqu'il est complètement la même forme. Les marchandises d'un marchand ne lui donneront point de revenu ou de profit avant qu'il les ait converties en argent, et cet argent ne lui en donnera pas davantage avant qu'il l'ait de nouveau échangé contre des marchandises. Ce capital sort continuellement de ses mains sous une forme pour y rentrer sous une autre, et ce n'est qu'au moyen de cette circulation ou de ces échanges successifs qu'il peut lui rendre quelque profit. Des capitaux de ce genre peuvent donc être très-proprement nommés *capitaux circulants*.

« En second lieu, on peut employer un capital à améliorer des terres ou à acheter des machines utiles et des instruments de métier ou d'autres choses semblables qui puissent donner un revenu ou profit sans changer de maître ou sans qu'elles aient besoin de circuler davantage : ces sortes de capitaux peuvent donc très-bien être distingués par le nom de *capitaux fixes*.

« Des professions différentes exigent des proportions très-différentes entre le capital fixe et le capital circulant qu'on y emploie » (*Richesse des Nations*, liv. II, chap. 1, traduction de Garnier).

(1) Smith dirait l'*amélioration* des fonds de terre. Je n'ai pas ici à insister sur la différence de ces deux expressions; je me borne à la signaler et je renvoie au commentaire de Destutt de Tracy sur l'*Esprit des Lois*, de Montesquieu, livre XIII, et au traité sur la *Liberté du travail*, de M. Ch. Dunoyer.

ment *produit* (1); mais aussi, à chaque opération complète, il revient tout entier, par la voie du commerce, aux mains du producteur, même avec un surplus. Si pour un article en particulier, cette réintégration, totale et avec un surplus, cessait d'avoir lieu pendant un certain laps de temps, le producteur aurait lieu de s'arrêter. Le capital fixe, au contraire, à chaque opération, n'a besoin de recevoir et ne reçoit en effet qu'un revenu, un intérêt, en sus des frais d'entretien bien entendu.

La distinction qu'a présentée M. Wilson (2) et sur laquelle il a insisté, en vertu de laquelle le capital *circulant* d'Adam Smith, qu'il appelle *flottant* (*floating*), se régénère, tout entier avec un supplément, dans toute opération qui réussit, tandis que le capital fixe rapporte seulement un intérêt, donne une idée plus précise que ce qu'avait dit Adam Smith de la différence entre les deux sortes de capital.

A cette formule on pourrait encore en ajouter une autre, afin de jeter une nouvelle clarté sur le sujet.

Le capital circulant d'une nation, à chaque instant, se compose de la masse d'approvisionnements que possède l'ensemble des particuliers, en denrées alimentaires dans les greniers ou à l'état de récolte pendante, en tissus et autres articles d'usage entièrement faits ou seulement en cours d'exécution, en métaux, en bois, en matières quelconques destinées à être ouvrées ou déjà entre les mains de l'ouvrier, ou rangées, toutes confectionnées, dans les magasins des commerçants. La quantité de ces objets divers, qui arrive à un état propre à la consommation dans le cou-

(1) Le mot *produit* comprend ici entre autres choses, on le sait déjà, les frais de conduite au marché avec les commissions qui s'ensuivent, tout aussi bien que les frais de fabrication proprement dite. En l'entendant ainsi, on lui donne son véritable sens étymologique.

(2) *Capital, Currency and Banking*, chapitre xi.

rant d'une année, constitue le revenu brut de la société, lequel se répartit à différents titres, entre ses membres, pour qu'ils vivent. C'est ce qui fait vivre les machines elles-mêmes. C'est là-dessus que la société pourvoit à toutes ses dépenses, et entre autres choses c'est là-dessus qu'elle répare, maintient en bon état, et renouvelle au besoin tout ce dont se compose son capital fixe. Ce qui reste, tous frais acquittés, constitue l'épargne de la nation, l'accroissement qu'elle peut donner à son capital en tout genre.

Arrêtons-nous un instant sur cette idée, que le capital de roulement, par la continuité de ses transformations, non moins que de ses transmissions, non-seulement engendre le revenu brut de la société, mais encore constitue la substance même de ce revenu brut. Elle montre que la monnaie, en tant que monnaie, doit être classée, par rapport au corps social pris dans son ensemble, dans le capital fixe et non dans le capital de roulement.

La monnaie est assurément, de toutes les marchandises, celle qui possède au plus haut degré la faculté de *circuler*, dans le sens ordinaire du mot; les Anglais l'appellent *currency*, quelque chose qui court toujours (1); c'est cependant, avant tout, un agent destiné à faciliter la circulation des autres objets. Adam Smith la compare justement à une *grande roue* qui sert à faire arriver dans les mains de chacun les matières premières, produits et services qui lui reviennent. A ce point de vue, c'est un mécanisme qui, de même que toutes les autres machines, doit être rangé dans le capital fixe.

(1) Je fais abstraction ici de cette circonstance que, sous le mot de *currency*, les Anglais comprennent, en même temps que la monnaie, au moins un titre de crédit, qui est le billet de banque. Ce titre remplit la fonction de la monnaie elle-même, sans être de la monnaie. Plusieurs auteurs considèrent d'autres titres encore comme faisant partie de la *currency*.

Adam Smith, qui l'a mise dans le capital de roulement, dit cependant que la monnaie ne fait aucunement partie du revenu brut de la société (1). Or, par rapport à la société, ce qui caractérise tous les objets qui composent le capital de roulement, c'est de faire partie de ce revenu brut.

La monnaie a encore, par rapport à la société, ce caractère que Smith a reconnu, et qui lui est commun avec les objets formant le capital fixe, qu'on peut et doit viser à ce que la somme qui y est consacrée soit relativement aussi petite que possible. Il se peut qu'on réduise la monnaie dans une forte proportion sans porter préjudice à la société, et même en lui rendant service, et c'est ce qui n'a pas lieu avec le capital de roulement entendu et spécifié ainsi que nous venons de le faire. Il est légitime de vouloir que, par le progrès de l'art commercial, la France accomplisse toutes ses transactions avec deux milliards en espèces, au lieu de quatre ou cinq qu'elle en a. On est aujourd'hui fondé à le désirer et à l'espérer, tout comme, il y a un demi-siècle, on aurait pu avoir le désir et l'espoir, présentement justifié par l'événement, que les machines à vapeur nécessitassent un tiers ou un quart de moins de fonte, de fer, de bronze, par le progrès des arts mécaniques. Au contraire, dès qu'il s'agit de blé, de vin et de viande, de tissus divers en laine, coton, chanvre ou soie, de presque tous les objets de consommation qui constituent le revenu brut et rentrent dans le capital de roulement, la raison et l'humanité interdisent de souhaiter, avec des populations que je dois supposer économes et tempérantes, que la société en ait moins et en consomme moins par tête, car ce serait souhaiter que

(1) Nous raisonnons dans la supposition d'un pays qui ne soit point essentiellement producteur de métaux précieux, et dont la monnaie ne soit point, ce qu'est celle qu'on frappe à Mexico ou à San-Francisco, une marchandise fabriquée pour l'exportation.

la société fût plus mal nourrie, plus mal vêtue, plus mal meublée. La sollicitude de tout homme qui aime ses semblables doit être l'augmentation de ce qu'en possède la patrie, le monde.

Ailleurs Adam Smith a comparé la monnaie aux voies de transport ; la comparaison est irréprochable, les voies de transport sont des instruments qui facilitent la production de la même manière que les machines, mais elles sont, de même, du capital fixe.

Ainsi, par rapport à la société en masse, le métal monnayé, en tant que monnaie, doit être considéré comme du capital fixe.

Mais la monnaie a cela de particulier que, par rapport au chef d'industrie pris isolément, elle devient du capital de roulement. Le manufacturier, le producteur en général qualifie de capital de roulement les écus qu'il a en caisse, chez lui-même ou chez son banquier. Par rapport à lui individuellement, c'est tout naturel, c'est juste, c'est vrai. La monnaie dont dispose un chef d'industrie, cette monnaie que le courant des affaires lui ramène indéfiniment, après qu'il s'en est dessaisi pour acheter des matières ou payer des salaires, est, par rapport à lui et pour lui, du capital de roulement. Ce qui ne veut pas dire cependant qu'il n'en distraira pas telle ou telle somme pour acheter une machine qui sera du capital fixe, ou pour édifier et monter un nouvel atelier qui en sera de même. Mais peu importe ici ; ce sera simplement la preuve de ce fait incontestable, que le capital de roulement se transforme aisément en capital fixe, à la volonté du détenteur.

Il serait possible de suivre ici la métaphore par laquelle Adam Smith appelle la monnaie une grande roue, et de dire que la somme de monnaie que le manufacturier possède, ou qui lui revient successivement par les évolutions de son capital de roulement, montre l'étendue

du droit qu'il a de faire tourner la roue pour se procurer les objets et services, compris dans le capital de roulement de la société, qui sont nécessaires à sa fabrique.

Si, par rapport à la société, la monnaie peut à bon droit être assimilée aux machines, cette machine-là se distingue de toutes les autres, en ce que les matières dont elle est faite sont très-précieuses et possèdent, à très-peu près, la même valeur que la machine toute confectionnée. Le bois, la fonte, le fer, le cuivre, qui entrent dans la composition d'un mécanisme quelconque, si vous brisez celui-ci, perdent beaucoup de ce qu'ils valaient ajustés ensemble. Si je mets en pièces une machine à vapeur, c'est assurément de la fonte, du fer, du bronze, qui rentrent dans l'approvisionnement de la société en matières premières, dans le capital de roulement, en un mot; tandis que la machine, qui était, je le suppose, en activité dans un atelier, était du capital fixe. Mais tous ces morceaux rompus, dont le capital de roulement s'est accru, ne valent pas ensemble le dixième peut-être de ce que valait la machine intacte. Aussi, cette conversion du capital fixe, sous la forme d'une machine, en capital de roulement, sous la forme de vieux fer et de vieux cuivre, ne se fait-elle jamais, tant que la machine peut fonctionner. Au contraire, elle s'opère fréquemment sur la monnaie, et d'abord sur la monnaie étrangère, qu'on n'a reçue qu'en raison du poids de métal fin qu'elle contient, et qu'on met volontiers au creuset pour la convertir en lingots. Il est possible qu'elle ait lieu même sur la monnaie nationale, depuis qu'il n'y a plus de seigneurage proprement dit, là surtout où les frais de monnayage sont presque insignifiants. Alors l'orfèvre et le bijoutier doivent être tentés de prendre de la monnaie, pour leur fabrication, particulièrement lorsqu'ils n'ont besoin que de petites quantités. La masse de monnaies qui a été remise en lingots est im-

mense. C'est donc un caractère qui est exclusif à la monnaie, d'avoir de la facilité à passer alternativement du rôle d'instrument des échanges à celui de matière première, et d'être, pour ainsi dire à volonté, une partie du capital fixe ou du capital de roulement de la société. Mais, tant que les métaux précieux restent à l'état et sous la forme de monnaie, tant qu'ils sont l'instrument des échanges, c'est, par rapport à la société, du capital fixe.

Ce qu'on nomme communément le capitaliste, l'homme dont, suivant une expression reçue dans le langage ordinaire, la fortune est en portefeuille, est celui qui possède et manie des engagements à échéance plus ou moins prochaine souscrits par des manufacturiers, des commerçants et autres citoyens, dressés par la loi et par l'usage à s'acquitter au jour fixé. S'il y joint, dans beaucoup de cas, des valeurs que l'on qualifie de mobilières, telles que des titres de rente sur l'État, des actions ou des obligations de chemins de fer, c'est à cause de la facilité extrême qu'on a pour négocier ces valeurs et les convertir en monnaie. Les chemins de fer sont des immeubles, des capitaux fixes; mais par des combinaisons ingénieuses, la propriété en est partagée en fractions égales et fort petites, appelées actions, qui se négocient sur le marché public dont la Bourse est le siège, si rapidement et avec si peu de formalités et de frais, qu'on les regarde, communément, comme dégagés des caractères des immeubles. Les rentes sur l'État sont des prélèvements sur le revenu de l'État, et les titres de rente sont des engagements à valoir sur l'ensemble des capitaux de toutes sortes, tant fixes que roulants, qui appartiennent aux membres de la nation; engagements négociables aussi très-aisément et à peu près sans frais. De même que les actions industrielles du genre des chemins de fer, et plus que celles-ci, par ce qu'ils sont d'un cours moins variable, les titres de rente

sont fréquemment recherchés par les capitalistes comme des placements provisoires, ou pour servir de réserve. Mais la personne qui n'aurait que des titres de rente ou des actions industrielles serait un rentier et non pas un capitaliste, dans le sens propre du mot. Le capitaliste, celui qui fait profession de prêter du capital aux manufacturiers, aux commerçants, aux agriculteurs même, contre leurs lettres de change ou leurs billets à ordre, distribue du capital sous la forme de monnaie ou sous celle d'avances, non-seulement évaluées en monnaie, mais exigibles en numéraire, à la volonté de l'emprunteur, dans un délai convenu. Dans de grands centres d'industrie et de commerce, tels que Paris et Londres, le capitaliste est avant tout un fournisseur de capital de roulement.

Il y a pourtant une classe de capitalistes, nombreuse en France, qui prête du capital aux propriétaires fonciers, pour des améliorations territoriales, et pour toute autre destination, sur hypothèque, et par conséquent à longue échéance. Ces capitalistes-là disposent d'un capital de roulement qui se convertit, dans le cas de l'amélioration du sol, en un capital fixe, et dont le retour est nécessairement lent; c'est alors autant de détourné du capital de roulement de la société, pour une autre destination dont nous sommes loin de contester l'utilité. Pareille chose arrivera quand le capitaliste donnera ses fonds pour construire une manufacture, ou pour la pourvoir de mécanismes. En fournissant du capital, pour l'objet que je note ici, au propriétaire foncier ou au manufacturier, le capitaliste n'est pas seulement dans son droit; il remplit un office auquel l'appelle sa profession. Mais, s'il place ainsi tout son capital, il cesse, pour un long terme, d'avoir à sa disposition les fonds dont la distribution l'occupait. Ce n'est plus un capitaliste, en ce sens qu'il n'a plus rien à prêter, jusqu'à ce qu'on lui ait

restitué le capital qu'il avait avancé. Il reste un homme riche ou aisé, ayant droit un jour à une rentrée de capitaux. Le manufacturier et le commerçant, qui ont des lettres de change à faire escompter, frapperaient en vain à sa porte et doivent s'adresser ailleurs.

C'est plus vrai encore pour le banquier, dont le métier consiste à prêter du capital et à souscrire lui-même, en qualité d'endosseur ou d'intermédiaire, une grande quantité d'engagements à échéance prochaine. Le banquier, par cela qu'il est lui-même sous le coup d'engagements prochains et considérables, doit tenir à peu près tout son avoir sous une forme telle qu'il lui rentre à bref délai, et pour cela il faut que tous ou presque tous ses placements représentent des fractions du capital de roulement de ses débiteurs, afin que ceux-ci, par les rentrées qu'ils opèrent naturellement, soient en mesure de lui restituer le montant de ses avances d'une manière toute spontanée, pour ainsi dire, à l'échéance fixée. Ce que les Anglais appellent *banking securities*, les seuls titres qu'un banquier avisé doive admettre dans son portefeuille, ne saurait jamais, en fait d'immeubles, représenter que ceux qui ont été mobilisés par le procédé indiqué tout à l'heure de la division en actions d'une négociation facile et prompte, en se restreignant encore à la catégorie de ceux dont il y a lieu de croire qu'ils ne sont sujets qu'à de faibles oscillations. On a remarqué avec beaucoup de justesse que, dans les faillites qui éclatèrent en 1847, parmi les maisons de banque de Londres, beaucoup provenaient de ce que ces maisons avaient inconsidérément acquis des immeubles, ou engagé une bonne partie de leurs fonds, sur hypothèques territoriales, dans l'Inde ou dans les colonies occidentales. Un banquier peut très-bien placer de la sorte les capitaux de ceux de ses clients qui y consentent expressément, jamais les siens

propres ; car les engagements qui résultent de placements pareils ne sont pas des *banking securities*. On doit renoncer à faire la banque quand on veut engager ses fonds d'une manière quelconque qui n'en comporterait pas la rentrée prochaine, sous forme d'espèces sonnantes, ou de titres équivalents, comme est le billet de banque ou un crédit réalisable à volonté.

Ce que nous disons ici du banquier particulier s'applique, à bien plus forte raison et bien plus strictement, aux banques publiques. On sait qu'une des clauses auxquelles elles sont communément astreintes par le législateur consiste en ce qu'elles ne puissent faire d'autres avances que celles qui sont remboursables dans le délai maximum d'un petit nombre de mois.

SECTION QUINZIÈME

Du rapport entre la quantité des espèces d'or ou d'argent et la richesse des États.

CHAPITRE I

Fausse opinion qui s'est accréditée que les métaux précieux forment la richesse par excellence ou l'unique richesse. — Indication de quelques-unes des formes qu'elle a revêtues; confusion de la monnaie avec le capital.

On se tromperait grossièrement si l'on mesurait la richesse des États à la quantité de métaux précieux qu'ils possèdent. Le but que poursuivent les peuples industriels est de se procurer la plus grande somme possible des différents objets nécessaires à leur bien-être par le moindre labeur et avec le mécanisme le plus simple et le moins dispendieux. La monnaie est un des organes de la machine industrielle; le progrès, en ce qui la concerne, consiste donc à la simplifier et à en réduire la masse à ce qui est nécessaire pour accomplir avec sûreté et facilité le service des échanges, de telle sorte que, pour son établissement, cet organe ne coûte à la société que juste ce qu'il faut. La chose en vaut la peine, parce que la matière qui y sert, or ou argent, est fort chère. Aussi peut-on constater que, passé un certain point, à mesure que les peuples ont des succès dans l'industrie, qu'ils en connaissent mieux les secrets et qu'ils s'enrichissent, ils adoptent des mesures qui, au lieu d'augmenter le numéraire métallique, en diminuent la proportion.

Le mécanisme commercial d'un pays étant donné, bon,

médiocre ou grossier, ce pays-là, pour une quantité déterminée de transactions, comporte une quantité correspondante de numéraire, qui se règle d'elle-même. Si, sous prétexte que les pièces d'or ou d'argent sont la richesse par excellence ou la richesse unique, on accumulait indéfiniment, par des mesures coercitives, dans l'enceinte des frontières, l'une ou l'autre monnaie, en supposant qu'il fût possible de les fixer ainsi quelque part, une partie de ces espèces quitterait les canaux de la circulation pour être thésaurisée, et cette condamnation d'une partie du capital national à la stérilité serait un dommage. Pour que toutes les espèces restassent à circuler, les transactions demeurant les mêmes, il faudrait absolument que, dans les mêmes opérations commerciales où figurait auparavant un poids de 500 grammes d'argent monnayé (au titre de 9/10 de fin), sous le nom d'une somme de cent francs, apparût un poids plus fort, de 600 grammes, par exemple, faisant 120 francs. Cette substitution de 600 grammes d'argent, où il suffisait de 500, indiquerait que l'argent aurait baissé de valeur dans le rapport de 600 à 500, et c'est là à peu près tout ce qu'on aurait gagné à retenir les espèces.

Dans ce cas, toutes les fois que l'on commercerait avec l'étranger, on subirait un désavantage. L'étranger livrerait ses marchandises au taux de l'argent dans le pays, et il ne consentirait à prendre celles du pays qu'à la valeur de l'argent sur le marché général du monde. Le pays ferait donc, avec le reste du genre humain, des affaires dans le genre de ce grand seigneur qui, à la suite d'un pari, vendait sur le Pont-Neuf des écus de six livres pour une pièce de vingt-quatre sous.

La plupart des gouvernements de l'Europe, cependant, ont, pendant une suite de siècles, admis comme un dogme cette idée fausse que l'or et l'argent sont la seule

richesse, tandis que ce n'est rien de plus qu'une marchandise dont habituellement on est plus assuré de trouver aussitôt le placement sur le marché général, et qui est sujette à moins de variations. En conséquence, ils avaient défendu l'exportation des deux métaux. Les gouvernements qui auraient dû le plus en favoriser l'écoulement, parce que leurs États étaient plus que d'autres exposés à en avoir un trop-plein, sont ceux qui l'ont interdit avec le plus de rigueur, le gouvernement espagnol, par exemple. Mais ces décrets d'une autorité ignorante n'ont jamais pu se faire respecter. Malgré les peines prononcées contre quiconque les exporterait, les piastres espagnoles ont constamment fini par aller où le commerce le voulait. Tout le monde reconnaît maintenant que les lois qui s'opposent à la sortie des métaux précieux sont illusoires : de pareilles lois n'en continuent pas moins de déshonorer le code de quelques nations.

Cette illusion sur le mérite particulier des métaux précieux était, avant les travaux des économistes du dix-huitième siècle, partagée par tous les hommes qui se mêlaient du gouvernement en Europe. Elle a provoqué, de la part des meilleurs princes, des actes déplorables, qui de nos jours seraient réputés dignes de forbans. Un des souverains les plus distingués par leur amour de la justice qu'offrent les annales de la France et de l'Europe, Henri IV, et d'accord avec lui Sully, qui, par l'honnêteté de son cœur et par ses talents, méritait d'être le ministre de ce grand et bon prince, ont été persuadés qu'ils agissaient pour le bien de l'État en perpétrant un fait dont nous allons prendre le récit dans les *Mémoires* mêmes de Sully. Une opération de commerce tout à fait irréprochable en principe est traitée comme un crime d'État. Une somme énorme est confisquée contre toute justice, en dehors des limites de la juridiction française; le roi s'en

sert pour payer ses dettes de jeu, et le ministre pour arrondir ses domaines. Mais laissons parler Sully :

Toutes ces déclarations tendaient à une dernière, par laquelle on défendit de transporter hors du royaume aucune espèce d'or ou d'argent. A la peine de confiscation des espèces qui seraient interceptées dans le transport, on joignait celle de tous les biens des contrevenants, tant ceux qui feraient par eux-mêmes que ceux qui favoriseraient ce transport. Le roi témoigna publiquement combien il avait cette affaire à cœur, par le serment qu'il fit de n'accorder aucune grâce pour cette sorte de malversation, et même de regarder de mauvais œil tous ceux qui oseraient le solliciter d'en accorder. Tout cela n'était capable que d'obliger les contrevenants à se cacher plus soigneusement. Je crus qu'un exemple aurait plus de force que toutes les menaces contre un mal aussi invétéré. Je n'ignorais pas que plusieurs personnes très-considérables, et de la cour même, se faisaient un fonds de ce mauvais trafic en faisant passer des espèces sous leur nom, ou en vendant bien chèrement l'autorité que leur donnait leur correspondance chez l'étranger et dans les endroits de passage. Je jugeai à propos de me tourner du côté de ceux qu'on employait pour ces correspondances, et je leur promis, pour récompense de leur avis, le quart des sommes qui seraient saisies par leur moyen. Je pouvais en disposer, le roi m'avait attribué ces confiscations en entier ; moyennant cela je fus bien servi.

Un mois s'était à peine écoulé, que je reçus avis par un homme de néant, les auteurs n'ayant pas voulu se nommer, qu'il se préparait un transport de deux cent mille écus en or, qui devait se faire en deux voitures, dont la première serait moindre de beaucoup que la seconde. Après avoir pris toutes mes précautions, comme je trouvai cette somme un peu forte, je crus être obligé d'en parler au roi, qui apporta cette modification au droit qu'il m'avait donné, que, si la somme ne passait pas dix mille écus, je pouvais me l'approprier tout entière ; mais que l'excédant serait pour lui : « ce qui lui viendrait, disait-il, bien à propos, « ayant fait quelques pertes au jeu, qu'il n'avait osé me faire connaître, « ni prendre sur ses propres deniers. » Je n'avais pas des vues assez mercenaires pour attendre à profiter de la seconde voiture. Je fis épier la première, et avec tant de vigilance, qu'elle fut arrêtée à demi-lieue hors des terres de France. Elle n'aurait pu l'être dans le royaume, ne fût-ce qu'à un quart de lieue de la frontière, sans fournir aux contrevenants un prétexte pour se la faire relâcher. Il s'y trouva en écus au soleil, pistoles, pistolets et quadruples, quarante-huit mille écus qu'on avait enfermés dans le fond de quelques ballots de marchandise commune. Les conducteurs ne se réclamèrent de personne : la volonté du roi était trop connue sur cet article ; ainsi, quelque bruit que fit cette prise à la

cour, elle fut désavouée de tout le monde, et le partage en fut fait par Sa Majesté de cette manière : elle s'en réserva soixante-douze mille livres, en fit donner vingt-cinq mille livres aux donneurs d'avis, et m'abandonna les quarante-sept mille livres restantes, en me promettant que, quelque considérables que pussent être les autres captures qui seraient faites dans la suite, elle ne m'en retrancherait plus rien. Mais il ne sortit plus d'argent, l'exemple avait dégoûté d'un trafic aussi ruineux (1).

Colbert était, autant que personne, dupe de la même erreur. En 1670, lorsque la France était au comble de la puissance, il apprend qu'une somme d'un million a été apportée de Cadix au Havre sur deux bâtiments. Il écrit à un de ses agents, à Rouen : « J'ai été un peu étonné de « n'avoir pas reçu cet avis par vous, vu que vous savez « qu'il n'y a rien qui puisse être plus agréable au roi que « de semblables nouvelles. N'y manquez donc pas à l'a- « venir, etc... (2). »

Cette opinion si profondément erronée a servi de base à tout un système de politique commerciale qui a été en honneur dans les plus puissants États, qui prévalait encore hier dans les conseils de plus d'une nation renommée pour ses lumières, et qu'on essaye actuellement de relever du discrédit où il était tombé, à l'occasion des discussions engagées sur l'organisation des banques. C'est le *Système Mercantile*, ou de la *Balance du Commerce*, en vertu duquel on s'efforce de vendre à l'étranger sans lui rien acheter, dans la pensée qu'alors il s'acquittera en or et en argent, et qu'ainsi on accroîtra chez soi la masse des métaux précieux, ce qui est considéré comme le souverain bien. Dans le même système on dit, et c'est une métaphore reproduite journellement dans de solennelles harangues, qu'on *paye un tribut à l'étranger*, toutes les fois qu'on lui achète quelque chose. On suppose que l'importation

(1) *Mémoires de Sully*, tome III, page 7, édition de 1788.

(2) *Histoire de Colbert*, par M. Pierre Clément, page 290, 1^{re} édition.

des marchandises étrangères cause nécessairement la sortie d'une certaine quantité de métaux précieux, et prive le pays d'une fraction de la seule richesse qui soit réelle. Il est affligeant que l'opinion d'un certain nombre d'hommes distingués soit encore réglée par ces maximes, un siècle après que la fausseté en a été si bien démontrée dans des ouvrages émanés d'écrivains en crédit.

Le pays qui mérite d'être proclamé le plus riche est celui où, pour une même quantité de population, la somme des produits qui est mise à la disposition des individus, ou, pour parler plus exactement, la somme des services que les hommes se rendent les uns aux autres est la plus grande, pour une même quantité de besoins (1).

Le problème de rendre une nation riche s'énonce fidèlement en ces termes : faire en sorte que chaque personne y produise pour ses semblables la plus grande quantité de services en rapport avec leurs besoins, et que chacun y ait aussi la plus grande facilité pour échanger ses services contre ceux d'autrui ; et quand je dis autrui, je l'entends dans le sens le plus large, sans m'arrêter à la frontière. De cette manière, la puissance productive de la société devient considérable, les besoins de chacun obtiennent, à chaque instant, la plus grande satisfaction possible.

Dès lors les métaux précieux, monnayés ou en lingots, n'apparaissent plus que comme deux des produits si divers

(1) Je substitue ici le mot de services au mot de produits, parce qu'il est plus général et plus vrai ; dans l'ordre même le plus littéralement industriel, il y a des professions d'une utilité incontestable, qui n'ajoutent ni n'enlèvent aucun atome de matière aux objets, et qui n'en modifient pas davantage la forme : telle est l'industrie commerciale. Un des écrivains qui ont le plus fait avancer et aimer l'Économie politique, Frédéric Bastiat, a mis en évidence la convenance et la portée de cette substitution.

dont l'homme a besoin, comme un des nombreux éléments constitutifs de la richesse.

C'est ainsi qu'Adam Smith a entendu la richesse, dans son immortel ouvrage de la *Richesse des Nations*, qui a inspiré tant d'autres livres utiles. C'est ainsi que Voltaire la comprenait, avec son bon sens exquis, ainsi qu'il résulte de vingt passages sortis de sa plume élégante et facile (1).

La monnaie est l'instrument par l'intermédiaire duquel chacun accomplit, avec toute la précision possible, de la manière la plus sûre, et au moment qu'il désire, l'échange des objets ou des services dont il dispose, contre ceux qui sont à la disposition de ses semblables et dont il a besoin. Confondre la monnaie avec la richesse de la société dans son ensemble et son entier, c'est prendre pour la marchandise la charrette qui sert à la transporter, ou bien encore, comme dit M. J.-S. Mill, c'est confondre le

(1) Voici à cet égard un dialogue curieux, extrait des *Mélanges* de Voltaire, entre un philosophe indien et un habitant de Cachemire :

« *Le Philosophe.* Qu'appellez-vous être riche ?

« *Le Bostangi.* Avoir beaucoup d'argent.

« *Le Philosophe.* Vous vous trompez. Les habitants de l'Amérique méridionale possédaient autrefois plus d'argent que vous n'en aurez jamais ; ils n'avaient rien de ce que l'argent peut procurer : ils étaient réellement dans la misère.

« *Le Bostangi.* J'entends ; vous faites consister la richesse dans la possession d'un terrain fertile.

« *Le Philosophe.* Non, car les Tartares de l'Ukraine habitent un des plus beaux pays de l'univers, et ils manquent de tout. L'opulence d'un État est comme tous les talents qui dépendent de la nature et de l'art. Ainsi, la richesse consiste dans le sol et dans le travail. Le peuple le plus riche et le plus heureux est celui qui cultive le plus le meilleur terrain ; et le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme est la nécessité de travailler. »

Voici un autre extrait, non moins remarquable :

« La vraie richesse d'un royaume n'est pas dans l'or et l'argent ; elle est dans l'industrie et dans le travail. Il n'y a pas longtemps qu'on a vu, sur la rivière La Plata, un régiment espagnol dont tous les officiers avaient des épées d'or, mais ils manquaient de chemises et de pain. »

chemin, qui est le moyen de gagner notre demeure ou nos champs, avec cette demeure ou ces champs eux-mêmes (1).

Dans un écrit où il a traité, de cette manière ingénieuse et piquante qui lui est propre, la question qui nous occupe ici, Bastiat fait très-bien ressortir ce caractère essentiel d'instrument particulier ou de machine spéciale, qui distingue la monnaie et lui donne la puissance de nous procurer, d'une façon commode et avantageuse, moyennant notre travail, ou en échange d'une partie de notre propriété, la disposition d'un certain lot de la richesse qu'offre la société, pour la satisfaction de nos besoins, sans que ce lot de richesse se confonde avec l'instrument ou la machine, et cesse un instant d'en être parfaitement distinct (2).

A cause des qualités matérielles et, si je puis parler ainsi, politiques, qui sont propres à l'or et à l'argent, il est avantageux à chacun, pour échanger ce qu'il possède ou ce dont il dispose, contre ce que possèdent les autres, de dédoubler l'opération, en troquant d'abord les services ou les objets qui sont en son pouvoir contre des morceaux d'un de ces métaux, afin de troquer ensuite ces fragments de métal contre ce qu'il désire. Telle est la destination de la monnaie ; elle a donc un rôle très-intéressant et très-utile ; mais elle n'est rien de plus dans le monde par rapport à la richesse.

Le capital, on le sait, et nous en avons dit un mot plus haut, est une des formes de la richesse, forme éminemment importante. Tout capital est richesse ; mais toute richesse (3) n'est pas capital. Le capital est exclusi-

(1) *Principles of Political Economy*. Remarques préliminaires.

(2) Écrit intitulé : *Maudit Argent!*

(3) Je ne parle ici que de la richesse échangeable, de la richesse produite par le travail humain, richesse qui s'achète et se vend. Beaucoup

vement cette portion de la richesse qui est destinée à la production d'une richesse nouvelle. La confusion entre la monnaie et la richesse s'est très-fréquemment manifestée par une confusion entre la monnaie et le capital. Peu d'erreurs ont été aussi profondément enracinées, non-seulement chez le vulgaire, mais aussi chez les hommes appelés, par leur position ou leur goût, à raisonner des affaires publiques, que celle qui confond la monnaie avec le capital. Elle accrédite, de nos jours encore, tant de fausses idées et motive tant d'actes fâcheux, qu'elle mérite une mention particulière (1).

Elle se révèle par une locution qu'il est très-commun d'entendre. On dit : *l'argent est abondant* ou *l'argent est rare*, pour indiquer que l'homme industriel, qui cherche du capital, a de la facilité ou de la peine à en obtenir. C'est le *capital disponible*, principalement ce que nous avons appelé (3) le *capital de roulement*, qu'il faudrait dire. Que le capital s'évalue et s'énonce en argent ou en or monnayé, ce n'est pas une raison pour qu'il soit une quantité d'argent ni d'or ; c'est pourtant ce qu'on a imaginé. De là, des manières de s'exprimer qui se retrouvent dans la plupart des langues. Les Anglais disent *monnaie* (*money*), comme nous disons *argent* ; ils appellent *marché à la monnaie* (*money-market*) ce qu'il faudrait nommer le marché au capital. Derrière toutes ces expressions est cachée une idée fautive. Prendre à la lettre ces mots, *l'argent est abondant*, lorsque les chefs d'industrie trouvent

d'auteurs éminents en Économie Politique qualifient de richesse certains objets dont nous avons naturellement la jouissance, sans qu'il nous en coûte aucun travail, l'air qu'on respire, par exemple : je laisse ici à l'écart cette richesse-là. (Voir Rossi, leçon 4 du I^{er} volume.)

(1) Cette opinion erronée a été présentée avec une insistance remarquable dans la controverse à laquelle l'organisation des banques a donné lieu, en 1864 et 1865.

aisément le crédit qu'ils cherchent, c'est à peu près comme si l'on traduisait l'adage, que l'argent est le nerf de la guerre, en disant que les armes et les projectiles des soldats sont de ce métal.

L'incroyable transaction mentionnée plus haut (1), dans laquelle M. de Barbé-Marbois, ministre du Trésor au commencement du règne de Napoléon, s'était laissé entraîner, en parfaite honnêteté, par l'association dite des négociants réunis, et qui avait abouti à faire sortir de la trésorerie nationale 141,800,000 fr., en échange de métaux précieux à prendre, comme on pourrait, au Mexique, au Pérou ou dans la Plata, avait pour origine cette illusion qui fait considérer les métaux précieux comme la richesse principale, comme le capital par excellence. La France appauvrie par la révolution, qui avait dévoré le capital de la société, se traînait péniblement dans la carrière du travail. Tout le monde, y compris le ministre, était persuadé que l'on procurerait à la France de ce capital qu'appelaient tous les vœux des manufacturiers, des commerçants, des cultivateurs, par l'opération qui consistait à échanger les ressources effectives de la France, véritables capitaux, contre des délégations sur les dépôts de métaux précieux, qu'on disait exister dans les ports de l'Amérique espagnole.

« Ce n'était pas seulement, dit M. Mollien, l'opinion
 « de quelques hommes, c'était encore alors un article de
 « foi parmi la plupart des hommes de finance, des ban-
 « quiers et des commerçants, que tous les embarras dans
 « les affaires publiques et particulières ne provenaient
 « que de l'absence des matières d'or et d'argent, que la
 « guerre retenait captives dans les comptoirs espagnols
 « d'Amérique. Dans les cabinets des souverains, comme

(1) Section XI, chapitre III.

« dans les comptoirs, on justifiait tout par cette locution
 « commune : *l'argent manque, l'argent est rare*. Et parmi
 « ceux qui virent arriver de Madrid un des faiseurs de
 « service du Trésor de France, avec cent, peut-être cent
 « cinquante millions de traites soi-disant payables en piastres
 « à Mexico, Caracas, la Vera-Cruz, Buéno-Ayres, la
 « Havane, je doute qu'il en fût un seul qui ne partageât
 « le désir de voir réaliser ce secours au profit du conti-
 « nent, en commençant par la France.

« Comme ce crédit était représenté par des let-
 « tres de change qu'on pouvait supposer tirées sur des
 « piastres sans restriction, à l'ordre des associés du sieur
 « Ouvrard, on explique encore comment, au milieu des
 « plaintes populaires sur la *rareté de l'argent*, un minis-
 « tre, qui souvent, pour des paiements urgents, ne pouvait
 « disposer que de valeurs à long terme sur les impôts, avait
 « cru ne pas compromettre les intérêts du Trésor en échan-
 « geant des valeurs de cette nature contre des monceaux
 « d'argent, qu'on lui affirmait être disponibles dans les
 « dépôts américains (1). »

Dans cent ouvrages, qui ont valu de la réputation à leurs auteurs et qui témoignent sous d'autres rapports d'une grande intelligence, dans cent programmes qui ont obtenu pour un jour la faveur publique, et plus d'une fois, pour le malheur des hommes, sont devenus des lois des États, cette fausse notion se présente, et elle y sert de pierre angulaire.

L'opinion que la monnaie est toute la richesse se produit sous une autre forme qu'il n'est pas rare de rencontrer, même chez des personnes qui ont reçu de l'éducation, autant qu'on en donne en France à la plupart des jeunes gens des classes aisées. On prétend que le pays en bloc ne

(1) *Mémoires d'un Ministre du Trésor public*, tome II, page 15.

perd rien quand les particuliers ou l'État font des dépenses folles ou mal justifiées. L'argent ne sort pas du pays, dit-on. Rien de plus vrai ; dans la plupart des cas, l'argent reste en France. Il n'est pas moins vrai cependant que, si l'État dissipe le produit de l'impôt, c'est un malheur pour les contribuables, dont le gouvernement doit pourtant prendre les intérêts en considération ; et, pour ce qui est des particuliers, nous ne saurions être indifférents à ce que l'un se ruine, même alors qu'un autre s'enrichirait du même coup. Mais, abstraction faite même de la sollicitude que méritent les contribuables, et de la commisération qu'il est convenable de ressentir pour un concitoyen qui perd sa fortune, il n'est point sans importance, pour la richesse de la société, quel l'État ou les particuliers emploient leurs ressources de telle façon plutôt que d'une autre. Tel usage augmente la richesse de la société, tel autre la diminue, quoique la quantité de monnaie reste la même dans le pays. Encore une fois, la monnaie est l'instrument par le moyen duquel s'échangent, les uns contre les autres, les objets ou les services qui sont au pouvoir des divers particuliers, objets ou services dont l'ensemble compose la richesse de la société envisagée collectivement ; mais elle n'est point cette richesse. La richesse de la société augmente quand augmente l'ensemble de ces objets et de ces services ; je suppose qu'ils conservent d'ailleurs le rapport voulu avec l'étendue des différents besoins de la société, et aussi les uns avec les autres. Elle diminue quand cet ensemble diminue. Or, parce que l'instrument qui sert à accomplir les échanges sera demeuré le même, sera-t-on autorisé à dire que l'ensemble des articles à échanger n'a pu décroître ? Ce serait comme si l'on soutenait que, dans une fabrique de Mulhouse ou de Manchester, la fabrication et les profits restent au même point, du moment que les machines à carder, à filer, à tisser et à imprimer sont à

la même place et dans le même état, quand bien même on n'y ouvrerait plus un seul kilogr. de coton.

Étrange idée, qui ferait dépendre la prospérité des populations nombreuses de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, du plus ou moins de succès avec lequel les Mexicains, ou les Péruviens, ou les citoyens de l'État de Névada dans la Confédération Américaine, ou les laveurs d'or de la Sibérie, de la Californie et de l'Australie exploitent une vingtaine de gisements métallifères ; car le nombre des localités qui font l'abondance ou la rareté des métaux précieux n'est guère plus grand ! Triste système, d'après lequel la richesse des sociétés serait immobile, du moment qu'il n'y aurait pas une plus grande quantité de métaux précieux, lors même que les hommes feraient des prodiges heureux d'activité et d'intelligence, et qu'après s'être montrés empressés au travail, ils seraient après à l'épargne ! Doctrine aveugle, qui offrirait la même perspective de richesse et de puissance sur le monde, autant que la richesse y contribue, à deux nations dont l'une se composerait d'hommes industriels, économes et tempérants, pendant que l'autre serait en proie à la paresse, à la dissipation et à l'orgie ! Une opinion pareille, véritablement, est justiciable de la morale publique plutôt que de la science, car elle confond les notions du juste et de l'injuste, du bien et du mal ; elle promet le même avenir au vice et à la vertu.

Il ne faut pas longtemps méditer pour comprendre que, si je dépense cent mille francs à donner des fêtes, ce sera à peu près cent mille francs de moins qu'aura la société. Cette somme aura passé aux marchands de comestibles et de vins, aux glaciers, aux épiciers, et il sera sorti des mains de ces personnes, pour tomber dans les miennes, une quantité équivalente d'objets. Mais une fois mes festins terminés, de la double richesse qui primitivement

existait, d'une part dans leurs magasins, de l'autre dans mon coffre-fort, la première sera évanouie; je me serai appauvri d'autant, et les fournisseurs ne se seront enrichis que du bénéfice qu'ils auront fait, bénéfice légitime, puisque c'est la rémunération de leur labeur; ce sera 10,000 francs, par exemple. En résumé, la société aura perdu 100,000 francs, moins le profit de ces personnes, soit 90,000 fr. Si, au contraire, je consacre mes 100,000 fr. à monter, à approvisionner, à tenir en activité une filature dont le besoin était senti, ou à construire un pont que je suppose utile, une fois l'œuvre achevée, les fournisseurs divers auront, répartie entre eux, ma somme de 100,000 francs; mais, à la différence du cas précédent, la livraison qu'ils m'auront faite sera représentée entre mes mains par un objet ou un ensemble d'objets équivalents. Des deux côtés, on demeurera nanti, et on le sera d'une chose que chaque partie estimera meilleure que celle dont elle s'est dessaisie. S'il en est ainsi, la société non-seulement ne se sera pas appauvrie comme dans l'autre cas, mais se sera positivement enrichie.

Il est si peu vrai que la richesse d'une société soit subordonnée à la quantité qui s'y trouve de métaux précieux monnayés ou propres à monnayer, qu'au contraire, on en fait la remarque, la quantité de monnaie pourrait changer considérablement, sans que la richesse de la société éprouvât un changement analogue; en raisonnant avec cet absolu que ne comporte guère la pratique des choses humaines, on pourrait dire un changement quelconque. Supposez que, à un instant donné, toutes autres choses restant les mêmes, il y ait tout d'un coup en France, en Angleterre, partout, deux pièces d'argent de 5 francs, ou deux pièces d'or de 20 francs ou d'un souverain, ou deux piastres, au lieu d'une. Admettez aussi que ce phénomène d'un doublement subit ait lieu pour tous

les autres articles en or et en argent, afin d'empêcher qu'une portion notable de la monnaie ne soit distraite de la circulation pour être convertie en ustensiles ou en bijoux d'or ou d'argent. A partir du même instant, dans toutes les opérations d'achat et de vente, en vertu de la loi qui règle la valeur par le rapport de l'offre à la demande, deux pièces figureront au lieu d'une. Par le seul fait de cette multiplication, toutes autres circonstances demeurant les mêmes, la monnaie aura baissé de valeur, relativement aux marchandises, dans le rapport de deux à un, tout comme si, la quantité de monnaie restant fixe, la quantité de marchandises eût été réduite à moitié. Faisons la supposition contraire, que, par événement, la quantité d'or et d'argent diminue de moitié dans le monde. Les pièces de monnaie se dédoubleront. Où interviennent deux pièces de 20 francs, par exemple, il n'en paraîtra plus qu'une; la monnaie aura monté de valeur relative, dans la proportion d'un à deux. Ce second changement, de même que le premier, n'affecterait pas la richesse de la société, en ce sens que la quantité des satisfactions, des jouissances, des services reçus et rendus, resterait absolument la même, sauf une catégorie toute particulière et restreinte : il deviendrait dans la première supposition plus aisé, dans la seconde plus difficile, de se procurer des ustensiles, ou des bijoux, ou des ornements en or ou en argent. Mais, excepté en ce point dont on ne doit pas méconnaître, mais dont il ne faut pas non plus s'exagérer l'importance, tout se passerait de même. Dans le premier cas, deux grammes d'or ou d'argent monnayés feraient tout juste l'office que remplissait un gramme auparavant ; dans le second cas, deux grammes seraient remplacés par un seul. Dans l'un et l'autre, le changement serait accompli sans que, sauf pendant un moment de transition, il y eût souffrance dans les échanges et dans les

satisfactions dont le désir ou le besoin motive ceux-ci.

Avec la plupart des autres objets, des changements semblables auraient une plus grande portée sur le bien-être des hommes. Il n'y a aucun moyen de faire que 100 millions d'hectolitres de blé soient réduits à 50, sans que la société ait infiniment à en souffrir.

Les deux suppositions qui précèdent, 1° d'une grande multiplication et 2° d'une grande raréfaction des métaux précieux, se sont réalisées dans l'histoire. Du siècle d'Auguste au quinzième siècle de notre ère, la quantité de métaux précieux a diminué fortement (1). Elle a augmenté, dans un rapport plus fort encore, de la fin du quinzième siècle au dix-neuvième. Sous Louis XII, un même poids d'argent ou d'or procurait beaucoup plus de jouissances que sous les empereurs romains. Le service des échanges était aussi bien fait avec la moindre quantité de métaux précieux qu'avec la plus grande. Toutes les autres circonstances relatives à la production et à la répartition des services étant supposées les mêmes, la somme des satisfactions restait ce quelle avait été, sauf, répétons-le, celle d'avoir des bijoux, de la vaisselle, ou des ornements d'or et d'argent, qui était fort amoindrie. Mais on est fondé à dire que, par l'effet du progrès lentement accompli dans les arts utiles, la société européenne, en dépit de la diminution de l'approvisionnement en or et en argent, avait plus de bien-être à la fin du quinzième siècle et pendant la première moitié du seizième, alors que l'influence des mines d'Amérique n'avait pu encore se faire bien sentir, que sous les derniers empereurs romains, époque où cependant la société possédait une plus grande quantité de métaux précieux. Le changement opposé qui s'opéra dans l'abon-

(1) Les métaux précieux avaient été à leur maximum de rareté quelque temps avant la découverte de l'Amérique; mais peu importe ici. (Voir plus haut page 374.)

dance des deux métaux, après la première moitié du seizième siècle, fut accompagné d'une forte dépréciation, de sorte qu'il fallut, dès le milieu du dix-septième siècle et même auparavant, une beaucoup plus grande quantité de métaux monnayés, toutes choses égales d'ailleurs, dans les mêmes transactions. Le bien-être du genre humain ne fut pas augmenté par la multiplication des métaux précieux, si ce n'est en ceci qu'on put se procurer plus facilement, c'est-à-dire avec moins de labeur, ou de moindres services, ou le sacrifice d'une moindre propriété, les objets en or ou en argent, autres que des espèces, dont on pouvait avoir le désir. Assurément, depuis le milieu du seizième siècle, la masse du genre humain est devenue plus riche; elle se donne plus de satisfactions ou s'en refuse moins; mais la preuve que ce n'est point dû au surplus de métaux précieux, c'est que personne ne se hasarderait à soutenir que, sans la découverte de l'Amérique, les arts divers n'eussent pas reçu la plupart des perfectionnements à la faveur desquels se sont multipliés, pour une égale population, les objets et les services dont la consommation forme nos satisfactions, et qui composent la richesse de la société.

L'Amérique n'a pas laissé, certes, de fournir à l'Europe un bon nombre de produits nouveaux, sources de jouissances nouvelles; ce sont des richesses dont nous serions privés, si le Nouveau-Monde n'eût pas été découvert. De plus, ce grand événement, en augmentant la somme des connaissances humaines, et en excitant les intelligences, féconda le génie des savants et des inventeurs, et contribua à l'avancement de l'industrie, et par là à l'accroissement de la richesse. En outre, l'attraction exercée par les riches mines d'argent et d'or qu'offrait l'Amérique fut énergique à ce point que beaucoup d'hommes entrepreneurs s'empressèrent d'aller y fonder, sur le continent et

dans les îles, des colonies avec lesquelles l'Europe fit des échanges de plus en plus étendus, qui l'aidèrent à s'enrichir. Il est encore vrai que l'ardeur avec laquelle on recherchait les métaux précieux porta les Européens à produire des objets qu'ils pussent troquer contre cette production de l'Amérique; c'était un encouragement pour l'industrie européenne, une facilité pour l'accroissement de la richesse. Mais, en fin de compte, il faut en venir à prendre en considération la faculté qu'a la valeur des pièces de monnaie de s'épanouir ou de se contracter, selon que les métaux précieux sont produits abondamment ou que l'extraction s'en resserre par rapport à la demande, et de desservir tout aussi bien les échanges dans le premier cas, alors que les pièces de monnaie pèsent peu, que dans le second, alors qu'elles pèsent beaucoup pour la même valeur. D'où suit qu'on serait fondé à nier que l'Amérique eût accru la masse de nos richesses, par le fait de ses mines de métaux précieux, si l'on n'envisageait celles-ci que comme ayant servi à multiplier la masse d'or ou d'argent monnayé.

Ce que nous disons ici ne rabaisse pas la monnaie; nous n'en contestons pas l'utilité, nous la réduisons à ce qu'elle est; elle reste bien assez grande, quand on en retranche ce qu'y ont ajouté l'imagination des uns et l'ignorance des autres.

Si la monnaie n'est point toute la richesse de la société, ou n'en fait pas la majeure partie, elle y est pourtant comprise. Elle l'est, puisque les métaux qui la composent sont le fruit et l'objet d'un travail considérable; elle l'est, parce que, à la façon des mécanismes, elle accomplit un service important, et que d'ailleurs, en dehors de ce service, elle peut, par la fusion, se changer en lingots, matière première d'ustensiles commodes et salubres, ainsi que des bijoux éclatants qu'on recherche pour l'orne-

ment de la personne, de la demeure ou des monuments.

Les erreurs qui ont été répandues au sujet de la monnaie n'ont pas été sans prétexte : c'est en monnaie que s'évaluent et s'expriment les richesses diverses, en monnaie que se tiennent tous les comptes; c'est avec de la monnaie que nous paraissions nous procurer toutes les satisfactions, tous les plaisirs qui peuvent s'acheter. Celui qui possède une autre nature d'objets faisant partie de la richesse de la société semble ne posséder qu'une puissance spéciale et inférieure. Du moment qu'il en a l'équivalent en écus, son domaine semble agrandi : il peut le placer dans telle région et dans tel ordre de faits qu'il lui plaira. L'homme dont la fortune est facilement convertible en espèces est plus en mesure d'obliger autrui que celui dont la fortune est d'un genre tout opposé. Un gouvernement, comme l'a fait remarquer M. J.-S. Mill, qui recevrait le montant des taxes en nature, pèserait moins dans la balance du monde que ceux auxquels les impôts sont remis en numéraire, et lui-même s'estimerait moins. Il n'en est pas moins vrai que le prestige sans limites dont la monnaie est entourée aux yeux du vulgaire a pour origine un grand nombre d'appréciations, dont quelques-unes sont justes, mais dont la plupart sont au moins boiteuses. Les maîtres de l'Économie Politique ont dû travailler, comme ils l'ont fait, depuis les Physiocrates et Adam Smith surtout, à dissiper cette auréole mensongère, afin que la monnaie, de même que toute autre invention de l'industrie humaine, fût aperçue sous son véritable jour. La mythologie l'avait déjà fait avant eux : l'antique fable de Midas, qui est le plus dénué des hommes, du moment qu'il a le don de convertir en or tout ce qu'il touche, montre mieux que beaucoup de raisonnements bien déduits combien se trompent ceux qui font consister dans l'or et l'ar-

gent en général, dans ces métaux monnayés spécialement, la richesse par excellence, l'unique richesse.

CHAPITRE II

Comment une nation qui se développe augmente la quantité de sa monnaie pendant une certaine période, et, passé ce point, cherche à la réduire.

Il est de règle qu'un peuple qui commence ou qui est peu avancé en industrie, n'ait qu'une petite quantité de monnaie, à moins que, par une exception toute spéciale, il ne possède des mines remarquables d'or ou d'argent. On a accumulé peu de capital; tout ce qu'on en a consisté en diverses parties de l'attirail élémentaire de la civilisation : ce sont des ouvrages qui servent à l'appropriation du sol, des bâtiments d'exploitation, des outils, quelques machines et des matières premières pour les fabrications les plus nécessaires. Dans une société comme je la suppose, on n'a pu encore se procurer un grand approvisionnement de métaux précieux, par beaucoup de raisons. Sous une autre forme que la monnaie, c'est un article de luxe, le superflu de la civilisation, et on est allé au plus pressé. Sous la forme de monnaie, on n'en éprouve pas le besoin d'une manière aussi intense que dans un système social plus perfectionné : la division du travail existe à peine; chaque famille, ou chaque groupe d'individus, constitué sur la base d'une communauté plus ou moins intime et hiérarchique, se suffit en produisant presque tous les articles qu'il lui faut. Les échanges intérieurs étant peu développés en nombre et en grandeur, à quoi donc servirait d'avoir en grande quantité, pour le service des échanges, une marchandise chère, telle que l'argent ou l'or? Le

plus souvent, la société dont il s'agit a beaucoup de peine à se procurer de l'or ou de l'argent par la voie du commerce extérieur, parce que le pays, en l'absence de la division du travail, vit pour ainsi dire sur lui-même, et qu'il est déjà bien embarrassé pour solder, par le surcroît de sa production en denrées communes, les articles manufacturés les plus indispensables qu'il est forcé de tirer du dehors. C'est que, dans la plupart des cas, la société que je suppose n'exportera qu'avec grande difficulté ces denrées communes, quoique la terre les lui livre à bas prix : on est dépourvu de moyens de transport ; on n'a pu établir de bonnes routes, et d'ailleurs le roulage est un modé dispendieux de déplacement. A plus forte raison manque-t-on de canaux ou de chemins de fer. Ce serait seulement dans les cas où l'on aurait tout près de soi un fleuve navigable, qu'on en verrait avantageusement au marché général les articles de ce genre dont on dispose ; mais tout le monde n'a pas la bonne fortune qui échet aux pionniers par les bras desquels furent défrichés les États du Kentucky, d'Ohio, d'Illinois et d'Indiana, de trouver à sa porte des rivières ou des fleuves comme l'Ohio, l'Illinois, la Wabash et le Mississipi.

Abraham devait faire peu d'usage de la monnaie, non-seulement parce qu'il avait peu de besoins, mais plus encore parce que ses serviteurs faisaient eux-mêmes à peu près tous les objets qui étaient nécessaires au patriarche et à la tribu groupée autour de lui. La société féodale était dans le même cas. Le seigneur recevait, non des écus, mais des redevances en denrées et en articles divers de consommation, ou des services personnels. Il entretenait les hommes qui gardaient sa personne, au moyen des approvisionnements qu'il avait en magasin. Le clergé du moyen âge était rémunéré de ses peines par la dîme en nature.

La plupart des colonies, à l'origine, à moins qu'elles n'aient été placées dans des contrées naturellement riches en métaux précieux, ont, sous ce rapport, offert de l'analogie avec la société patriarcale et la société féodale.

Aux États-Unis, primitivement, chaque famille tirait de son propre fonds son grain, sa viande, ses légumes, quelques fruits, et c'est ainsi qu'on vivait. La mère de famille entourée de ses filles, de même que la matrone romaine au temps des Fabius et des Scipion, tissait les vêtements avec la laine du troupeau ou le chanvre de l'enclos. On ignorait le luxe et, par conséquent, on n'avait qu'un mobilier fort simple, réduit au strict nécessaire. De ses industrieuses mains, le cultivateur fabriquait lui-même une partie de ses outils. Ce qu'on ne produisait pas soi-même, on tâchait de se le procurer par un troc avec les voisins.

M. Gallatin, témoin oculaire de la situation qui suivit immédiatement la conquête de l'Indépendance, dans la Pensylvanie, a donné le tableau de ce qu'étaient le centre et l'occident de cet État, régions qui naissaient alors à la culture et à la civilisation. On y était dépourvu d'espèces métalliques, et comment s'en serait-on procuré? On ne produisait que des articles pesants, qui n'eussent pu être transportés avec avantage, à une certaine distance, que sur les plus économiques des voies, et celles-ci faisaient complètement défaut. On récoltait des grains et d'autres produits agricoles de grand encombrement; mais après qu'on s'en était servi pour soi, on ne savait guère qu'en faire, à cause de l'éloignement des marchés. Deux articles indispensables, que les colons ne produisaient pas, le sel et le fer, absorbaient la valeur de tout ce qu'ils pouvaient faire sortir de leurs vallées. C'était par le troc avec les familles du voisinage qu'on obtenait, dans la plupart des cas, ce qu'on ne tirait pas de son fonds.

On aurait pu avoir des métaux précieux dans la contrée pour le service des échanges, si les personnes qui venaient s'y établir y fussent arrivées avec du capital; mais les émigrants d'Europe ou du littoral immédiat n'apportaient avec eux que leur amour du travail.

A cette pénurie le crédit ne pouvait suppléer : les villes du littoral, qui de nos jours sont d'opulentes métropoles, n'étaient alors ni grandes ni riches, et l'Europe n'avait pas de capital disponible qu'il lui convînt d'envoyer, par manière de prêt, de l'autre côté de l'Atlantique.

Pendant les dernières années du dix-huitième siècle et les premières du dix-neuvième, presque toutes les campagnes de l'Amérique du Nord en furent là.

A plus forte raison en avait-il été de même avant l'Indépendance, sous le régime colonial, et c'est ce qui fait comprendre les difficultés que les provinces britanniques continentales en Amérique éprouvèrent alors, dans leurs rapports entre elles et avec la métropole, au sujet du numéraire. C'est ce qui rend compte de l'invincible penchant qu'on y avait pour le papier-monnaie.

C'est aussi ce qui explique et légitime les inventions qu'on imaginait pour suppléer les métaux précieux par d'autres marchandises érigées en numéraire.

A cet effet, on choisissait quelque denrée locale qui fût d'un débit plus assuré que le reste, comme le tabac en feuilles, et on l'investissait de l'attribution distinctive de la monnaie, en lui donnant cours légal dans toutes les transactions. Ainsi, en 1618, le gouverneur de la Virginie statua que cette marchandise serait prise en paiement, sur le pied de trois schellings la livre, sous peine de trois ans de travaux publics. Dans le Massachusetts, en 1641, l'assemblée ordonna que le blé fût reçu en acquittement des dettes, et, deux ans après, ce privilège fut étendu, jusques à concurrence de 40 schellings, au wampompeag,

objet que les Indiens recherchaient et dont ils usaient eux-mêmes comme d'une monnaie (1). En 1660, cinquante-sept ans après la fondation de la colonie, le tabac servait encore de monnaie courante dans la Virginie (2).

Dans ces conditions, on est fondé à dire qu'un pays a peu de monnaie parce qu'il est pauvre; tout comme on peut attribuer cette pauvreté à deux causes principales : l'une, la difficulté de faire du capital; l'autre, l'absence de la division du travail, qui d'ailleurs est une raison pour que le capital ne se forme pas.

Les colonies continentales de l'Angleterre en Amérique parvinrent quelquefois à avoir une certaine quantité d'or et d'argent; elles retiraient ces métaux, non de l'Europe, mais bien des colonies espagnoles, soit des

(1) Gouge, *A short History of Paper-Money and Banking in the United States*, II^me partie, chapitre I.

Le Wampompeag ou Wampum est un coquillage qui se rencontre sur le littoral du Maryland et de la Virginie principalement. Il était fort apprécié des Indiens qui en faisaient des ornements, particulièrement des ceintures ou des bandes formées de plusieurs rangées superposées et attachées ensemble. On les taillait à cet effet en morceaux carrés, d'environ six millimètres de côté sur trois d'épaisseur. Dans ces fragments de coquilles on perçait ensuite un trou qui servait à les enfiler. Il y avait du wampum de trois couleurs, le brun, le violet, le blanc. Les coquilles foncées étaient les plus estimées et valaient le double des blanches. Dans les occasions solennelles, les Indiens se donnaient les uns aux autres de ces bandes ou ceintures. On cite la ceinture donnée par les Indiens Lenni-Lenapes à Guillaume Penn, en 1682, à l'occasion du traité qu'il fit avec eux. Elle est maintenant dans les archives de la Société Historique de Philadelphie. Elle offre dix-huit rangées de wampum taillé. Les coquilles de wampum étaient acceptées parmi les Indiens à peu près comme une monnaie. Les blancs en firent un instrument d'échange avec eux. On peut consulter les *Mémoires* de la Société Historique de Philadelphie, tome VI, page 218 et suivantes, sur l'usage du wampum. Il est remarquable que ce soit une matière servant à faire des ornements, qui, en Amérique comme dans l'ancien continent, ait été choisie comme instrument des échanges.

(2) Bancroft, *History of the United States*, tome I, page 229, édition Baudry.

Antilles, soit du continent, avec lesquelles des hommes entreprenants avaient établi un commerce interlope. Un hôtel-des-monnaies fut fondé dans le Massachusetts dès 1652, un autre vers 1662 dans le Maryland. Le motif allégué dans le préambule de la loi du Maryland était que la colonie restait fort arriérée dans le commerce, faute de numéraire (1). Mais cette création n'approvisionna pas le pays en métaux précieux : les relations clandestines des colonies continentales avec le Mexique et le Pérou, ou avec Cuba et Porto-Rico, ne furent pas encouragées par la métropole, qui se les réservait à elle-même; elles durent même cesser.

La dépendance dans laquelle le Parlement obligeait les consommateurs des colonies à vivre, envers les manufacturiers de la métropole, et l'interdiction décrétée contre le trafic direct des colonies continentales de l'Amérique du Nord avec l'étranger, perpétuaient la pénurie des métaux précieux parmi les colons. Car, par une aberration où la cupidité a souvent entraîné les hommes, on voulait qu'ilstirassent de la métropole presque tous les objets manufacturés, le fer même, quoique leur propre sol en offrît, dans la Pensylvanie notamment, des mines abondantes; et, excepté le tabac et le riz, qui encore ne venaient que dans les colonies du Sud, il n'y avait pour ainsi dire aucun article pour lequel la Grande-Bretagne leur présentât un débouché. Le bas prix des blés indigènes et des aliments en général de la Grande-Bretagne, à cette époque, se joignait à la difficulté des transports dans le nouveau continent, pour empêcher les colons d'expédier leur blé à la mère-patrie; la Grande-Bretagne, alors, exportait des grains, au lieu d'avoir besoin de ceux du dehors. On entravait les

(1) Les hôtels-des-monnaies de Boston et de Baltimore sont les seuls qu'aient eus les États-Unis avant l'Indépendance. Ils ont, depuis, cessé d'exister.

intrépides marins de la Nouvelle-Angleterre, pour satisfaire les armateurs anglais. On interdisait même certains échanges entre deux colonies limitrophes (1). S'il avait été en leur pouvoir d'exercer librement leur industrie, de choisir un marché, comme vendeurs, pour le placement de leurs denrées, un marché, comme acheteurs, pour l'acquisition des articles nécessaires à leur consommation dont ils n'étaient pas producteurs, les colons eussent rapidement amélioré leur sort. Économistes comme ils l'étaient, ils auraient pu composer du capital, et de ce capital formé par leur intelligente activité et par leur esprit d'épargne, une partie se fût facilement convertie en or et en argent monnayés.

Dans leur embarras, les gouvernements coloniaux, quand ils étaient invinciblement ramenés aux métaux précieux, par les maux qu'occasionnait le papier-monnaie, ou par l'impossibilité de faire le commerce avec une monnaie aussi grossière que des carottes de tabac, tentaient de lutter contre la rareté de l'argent, en lui attribuant une plus grande valeur d'échange, comme s'il y avait eu besoin de décrets pour cela faire. C'est de cette manière qu'il y avait ce qu'on nommait le numéraire colonial (*colonial currency*), où la livre sterling était une quantité d'argent moindre que dans la Grande-Bretagne. Cet expédient ne servait de rien. Les prix se réglaient doublement, en monnaie de la métropole et en monnaie coloniale, sans que les conseils coloniaux s'y pussent opposer, et on demandait de celle-ci une quantité plus forte, dans la proportion de la différence des deux livres sterling. Il ne résultait de cette innovation qu'une complication fâcheuse dans les écritures du commerce. En laissant les choses

(1) *History of the United States*, de Bancroft, tome III, pages 384 et suivantes, édition Baudry.

suivre leur cours naturel, au lieu de dire : tel article vaut 5 livres sterling des colonies, mais la livre sterling des colonies ne vaut que les quatre cinquièmes de celle de la métropole, on eût dit : cet article a une valeur de 4 livres sterling. La formule eût été plus sincère, elle eût mis exactement la même quantité d'argent dans la poche du vendeur, et elle en eût conservé tout autant aux colonies.

Les nouveaux États qui se forment chaque jour, pour ainsi dire, dans le sein de l'Union Américaine, souffrent infiniment moins que les premiers établissements de la rareté de la monnaie. C'est dû à un assez grand nombre de causes, qui toutes, cependant, rentrent dans les suivantes : 1° Les colons actuels ont la disposition d'un capital beaucoup plus fort que leurs prédécesseurs; 2° la nature, les lois, les arts, un remarquable réseau de communications de toutes sortes leur permettent, avec le reste de l'Union et avec le monde entier, un commerce profitable, à la faveur duquel il leur est plus facile d'obtenir ce qu'il leur faut de métaux précieux; 3° l'Union elle-même est devenue un pays producteur de métaux précieux sur la plus grande échelle.

Ils ont la disposition de plus de capital, parce que, personnellement, à leur point de départ, ils sont moins pauvres, et qu'à leur aisance personnelle le crédit joint ses bienfaits, soit qu'il émane des métropoles du littoral, comme New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, la Nouvelle-Orléans, ou des cités de l'intérieur, comme Saint-Louis, Cincinnati, Chicago, Louisville, soit qu'il vienne, par des canaux plus ou moins indirects, de l'Europe elle-même.

Ils trouvent dans la nature, dans les vastes créations d'utilité publique, dans les découvertes qui forment l'arsenal de l'industrie moderne, dans la grande liberté d'action que leur confèrent leurs lois générales ou particu-

lières, les moyens de nouer avec leurs compatriotes des autres États, et avec le reste de la civilisation au loin, un commerce avantageux, parmi les retours duquel il leur est possible de comprendre un approvisionnement convenable de métaux précieux. La nature a doté ces nouveaux États de fleuves et de lacs admirables par la facilité qu'ils offrent à la navigation. Le génie d'un de leurs concitoyens, Fulton, a suscité le bateau à vapeur par lequel on franchit de grandes distances en peu de temps et avec un degré de bon marché qui semble tenir du prodige (1). Par leurs propres ressources, ou par un judicieux emploi du crédit, ils ont construit des canaux et des chemins de fer qui s'agentent avec les fleuves et les lacs. La liberté du commerce est complète dans l'intérieur de l'Union ; la liberté d'exportation ne l'est pas moins (2) entre l'Union américaine et les autres peuples, de sorte que les États nouveaux, outre qu'ils peuvent placer avantageusement, dans le sein même de l'Union, en grande quantité, les

(1) La navigation à vapeur, en général, est plus chère que le transport sur des barques halées par des chevaux ; en Europe, la différence est grande, au désavantage de la vapeur. Sur les grands fleuves de l'Ouest des États-Unis, où s'établissent les nouveaux États, elle est, au contraire, par exception, à plus bas prix que le transport ordinaire sur les canaux, et elle est d'ailleurs exempte du péage assez élevé qui grève celui-ci dans l'Amérique du Nord (Voir le *Cours* de 1841-42, édition de 1842, leçons 12^e et 13^e). Je renvoie, pour les détails circonstanciés, relativement au prix de transport sur les fleuves de l'Ouest et sur les canaux de l'Amérique du Nord, à mon essai sur l'*Histoire et Description des voies de communication aux États-Unis*, t. I, p. 243 et suiv., 364 et suiv., 439 et suiv., et tome II, p. 188.

(2) Il y a pourtant une ombre au tableau : la liberté d'importation est gênée aux États-Unis par un tarif douanier dont les rigueurs ont été aggravées dans ces dernières années. C'est un obstacle au progrès de la richesse nationale ; c'en est même un pour l'exportation des produits indigènes. Peu de semaines avant sa mort, l'illustre Richard Cobden avait adressé, sur ce point, des avis profondément sensés à des citoyens notables de l'Union américaine.

denrées qu'ils sont parvenus à produire en masse à bas prix, ont encore la facilité de les écouler au dehors. Ils livrent ainsi à l'étranger, à des conditions lucratives, les salaisons et les farines du Nord, et surtout les cotons du Sud qui sont devenus un besoin pour le monde civilisé (1), sans parler des produits de l'industrie manufacturière, où les Américains commencent à exceller.

Quand une communauté remplit la triple condition de produire, en abondance, au moins une denrée d'exportation, de posséder les moyens matériels de l'exporter et d'en avoir la liberté, qu'elle ait des mines ou non, ce ne sont pas les métaux précieux qui lui manquent; elle s'en procure aisément ce qu'il lui faut, comme de toute autre richesse.

Enfin les États-Unis sont devenus un des pays producteurs de métaux précieux, au point non-seulement de suffire à leurs propres besoins, mais d'en livrer à l'exportation de grandes quantités. On avait d'abord, il y a une quarantaine d'années, trouvé quelques mines d'or dans la chaîne des Alléghanys; mais l'extraction n'y a jamais été bien importante. En 1848, on découvrit les magnifiques gisements de la Californie qui, exploités avec une vigueur sans pareille, donnèrent aussitôt et n'ont pas cessé de donner des résultats brillants. Après la Californie se sont présentés les gisements de l'État de Névada, qui réunit les deux métaux. A mesure que se continue l'exploration des espaces indéfinis de l'Ouest le plus reculé, on signale des mines nouvelles qui semblent appelées à un grand avenir. Telles sont en ce moment (1865) celles des territoires d'Idaho, de Colorado, d'Arizona, de

(1) En 1860, année qui précéda la guerre civile, la production du coton, aux États-Unis, fut de 5,198,000 balles de 400 livres *avoirdupois* (181 kilog.). Au commencement du siècle, elle était de 5,000 balles; en 1850, elle n'était encore que de 2,446,000 balles.

Dakota, de Montana, d'Utah, de Washington. La production de l'or et de l'argent, déjà considérable aux États-Unis, semble devoir être immense dans quelques années (1).

Nous pourrions encore faire remarquer ici cette circonstance, qu'aujourd'hui, par le moyen de diverses combinaisons et de divers expédients, dont le crédit est la base, les divers États de l'Union américaine, les nouveaux comme les anciens, subviennent à leurs transactions intérieures avec une quantité de métaux précieux moindre que ce qu'il en fallait aux premiers États, sous le régime colonial, toutes choses égales d'ailleurs.

Parmi certaines nations fort différentes des États-Unis, on trouve des personnes, en très-petit nombre, qui possèdent une grande quantité d'or et d'argent, tantôt monnayés, tantôt fondus. En Turquie, chez les Arabes, dans les États barbaresques et dans une partie de l'Asie, on rencontre des souverains ou des chefs de tribus qui en ont de fortes provisions. Tout le monde se rappelle le trésor qu'avait dans sa Cashbah le Dey d'Alger, quand les Français conquièrent cette ville, en 1830. On assure que l'Empereur du Maroc a entassé de même des sommes considérables (2). Mais les espèces et les lingots accumulés de la sorte ne circulent pas, ils sont enterrés : on doit considérer ces amas de métaux monnayés ou en lingots plutôt comme des mines que comme de la monnaie. Dans ces mêmes contrées, la circulation des métaux précieux est très-restreinte. L'or et l'argent y commandent beaucoup de travail. C'est qu'on a très-peu de moyens de s'en procurer.

(1) Un des documents annexés au rapport du ministre des finances, présenté au congrès, à l'ouverture de la session de 1864-65, exprime l'opinion que la production de l'or et de l'argent est au moment d'atteindre la somme de 120 millions de dollars, soit plus de 600 millions de francs.

(2) Voir à ce sujet le *Nouveau Traité d'Économie Politique* de M. Villiaumé, t. I, page 182, 3^e édition.

Sous l'influence de diverses causes sociales, politiques, économiques, on a peu d'articles de commerce à exporter, et on éprouve le besoin de quelques-uns des objets manufacturés que produit l'étranger; si bien que l'exportation de matières premières, à laquelle on peut fournir, balance à peine l'importation des productions étrangères, autres que l'or et que l'argent, desquelles on ne peut se passer. Les métaux précieux que, dans des pays pareils, quelques personnes possèdent en grandes quantités, proviennent, en majeure partie, d'avaries dont un roi, un chef ou un homme puissant aura frappé le commerce d'importation ou d'exportation, de subsides dont des spéculateurs du dehors auront payé quelque monopole temporaire, ou de déprédations du genre de celles que commettaient les corsaires barbaresques.

Tout pays, neuf ou ancien, qui sera caractérisé par une grande rareté du capital, présentera toujours la circonstance d'une monnaie peu abondante ou même très-rare, à moins qu'il n'offre des mines remarquables d'or ou d'argent. On y pratiquera à un degré marqué le troc en nature.

L'esprit conçoit, et l'expérience révèle certains modes d'organisation industrielle et sociale, où cependant l'absence de la monnaie n'est pas incompatible avec un certain degré de prospérité.

Tel serait le cas d'une population qui, non-seulement se consacrerait presque tout entière à une production unique d'une nature fructueuse, et retirerait du dehors, par la voie des échanges, en retour de cette production spéciale, la majeure partie des autres articles qu'il lui faudrait, mais qui de plus serait constituée en groupes, formés d'un assez grand nombre d'individus unis par des liens, coercitifs ou non (ce n'est pas ce qui importe ici), d'une nature telle que chacun fût pourvu de tout ce qu'il désire,

ou de tout ce qu'on juge à propos de lui accorder, aux dépens d'un magasin commun. Par la similitude de la production, d'un groupe à l'autre il n'y aurait pas lieu de commercer, et, par conséquent, d'employer la monnaie. Par l'organisation particulière des groupes, la monnaie n'aurait guère à intervenir davantage dans le sein de chacun d'eux, même pour approvisionner les individus en objets tirés du dehors.

Envisageons, par exemple, un des États du Sud de l'Union américaine, tels qu'ils étaient jusques en 1835 ou 1840 : ils ne produisaient guère, avec du maïs et du bétail pour la nourriture des esclaves, rien de plus que du coton, article destiné à être expédié en Europe et dans les États du Nord de l'Union ; au coton se joignaient, dans un des États méridionaux, la Louisiane, le sucre, et dans la Caroline du Sud, le riz, qui avaient la même destination de sortir de l'État. La constitution sociale, en pareil cas, a de l'analogie avec le régime des anciens patriarches. Une grande partie de la population était, à titre d'esclaves, au service du reste, et spécialement d'un nombre restreint de chefs de famille, grands propriétaires fonciers, et elle recevait des greniers et des magasins du domaine même tout ce qu'il lui fallait : par rapport à elle, la monnaie eût été une machine inutile. Les villes, qui sont le siège naturel de la division du travail, étaient peu nombreuses ou peu considérables, à l'exception de quelques ports. Ainsi, quoique les États du Midi de l'Union fussent déjà passablement riches, il y a un tiers ou un quart de siècle, on y voyait peu de monnaie, et on n'y en aurait pas vu beaucoup, quand bien même toute espèce de numéraire (1) aurait été remplacée par des écus. Ici

(1) Voir, page 64, la distinction entre la monnaie et le numéraire. En Amérique, depuis le commencement du siècle, le billet de banque a pris un grand développement ; il circule à côté de la monnaie, c'est-à-dire des

la rareté des espèces, ou, pour parler plus généralement, du numéraire, était la conséquence du système de culture et d'organisation industrielle et sociale que la race dominante, la race blanche, avait volontairement adopté et qu'elle imposait au reste de la population ; ce n'était pas une nécessité qu'elle subissait.

Cependant la division du travail, par le progrès des temps, s'établissait petit à petit dans les États du Sud. La richesse, en croissant, y avait appelé le luxe, et avec le luxe quelques industries accessoires ; il s'y était ouvert des manufactures, où l'on mettait en œuvre, soit une partie du coton que jusque-là on expédiait tout entier aux États du Nord ou à l'Europe, soit diverses autres matières qu'on avait sous la main (1). Dans ces conditions nouvelles, les États du Sud présentaient, pour une même population, plus de numéraire qu'auparavant, soit sous la forme métallique, soit sous celle de billets de banque. Le numéraire avait suivi le progrès de la division du travail et celui de la richesse.

L'empire de Russie a eu, jusqu'à l'avènement de l'empereur Alexandre II, une constitution sociale arriérée qui n'était pas sans analogie avec celle des États du Sud de l'Union Américaine. La division du travail y existait fort peu, en comparaison de ce qu'offre l'Europe occidentale.

métaux, et en tient lieu. Il ne faut pas perdre de vue cependant que le billet de banque même exige impérieusement la présence d'une certaine quantité de monnaie. Le dépôt en *compte courant* et le chèque jouent aussi un grand rôle en Amérique. Depuis quelque temps même, ils ont éclipsé le billet de banque, dans ceux des États du Nord qui sont les plus avancés ; nous aurons occasion de le faire remarquer dans le chapitre suivant.

(1) Au sujet des manufactures qui existaient, en 1860, dans les États du Sud, on trouvera des détails remplis d'intérêt dans le *Rapport Préliminaire* sur le huitième recensement, par M. Kennedy, qui a dirigé cette importante opération.

Il s'ensuivait, par une conséquence forcée, qu'il y avait peu de monnaie.

... « Dans l'intérieur de l'empire, disait Storch (peu après le commencement du siècle), la division du travail n'a fait jusqu'ici que peu de progrès ; les habitants de la campagne, et même en bonne partie ceux des villes de province, ce qui fait la très-majeure partie de la population, pourvoient encore par leur propre industrie à tous leurs besoins ; dans la plupart des villages, le paysan pourrait se passer entièrement de numéraire, si ce n'était pour payer les contributions publiques, et pour acheter du sel, de l'eau-de-vie, et quelques ustensiles de fer qu'il ne peut se procurer autrement qu'à l'aide de l'argent. Encore ne fais-je pas mention de ces peuplades de chasseurs et de pêcheurs qui ignorent absolument l'usage du numéraire, et dont les contributions mêmes se payent en fourrures ou sont évaluées en services (1). »

Aujourd'hui, dans l'empire de Russie, l'état de choses décrit par Storch est grandement changé, ce qui ne veut pas dire cependant que la monnaie, ou ce qui la représente communément, y abonde autant qu'en France ou en Angleterre ; il s'en faut de beaucoup.

Jusqu'à un certain point donc, à mesure qu'une nation devient plus industrielle et plus riche, la quantité de monnaie qu'elle réclame pour son usage va en augmentant. On est fondé à dire qu'il est, pour les sociétés, un âge pendant lequel la multiplication de la monnaie est l'indice du progrès de la richesse et en donne la mesure.

Mais aussi bien, un moment arrive où toute relation cesse entre la quantité de monnaie que la société possède et l'accroissement réel de la richesse, et déjà le lecteur a pu le pressentir, puisque nous avons mentionné

(1) Storch, *Économie Politique*, tome IV, de l'édition de Paris, p. 232.

des signes, des titres, des mécanismes qui, de plus en plus, quand le commerce se développe, représentent ou suppléent avantageusement les espèces. La preuve en est près de nous, et dans notre propre sein. La France a deux ou trois fois plus de métaux monnayés que l'Angleterre ; l'Espagne en a plus que les États-Unis, toute proportion gardée par rapport à la population ; l'Angleterre, pourtant, est plus riche que la France, et la richesse des États-Unis est autrement grande que celle de la Péninsule ibérique.

C'est que, une fois parvenue à un certain point, une nation intelligente s'applique, non pas à accroître la masse de métaux précieux monnayés qui sert à ses échanges, mais bien à perfectionner son organisme commercial, de manière à accomplir la plus grande quantité possible d'échanges avec le moins d'espèces. Les métaux précieux convertis en monnaie ne sont point inutiles à la production, en ce sens qu'on ne produit que ce qu'on est assuré de vendre, et la présence de bons et sûrs instruments d'échange est une des conditions d'une vente facile et avantageuse. En cela cependant, la monnaie ne concourt à l'acte de la production que d'une façon indirecte. C'est un intermédiaire avec lequel on peut se procurer les éléments de quelque industrie que ce soit, machines, matières premières, main-d'œuvre ; mais, à chaque instant, tout ce qu'on retient de monnaie, au delà de ce qui serait strictement nécessaire, est par cela même d'une complète stérilité, comme, au surplus, ce qu'on pourrait, sans inconvénient présent ou futur, se dispenser d'avoir d'instruments quelconques. Les écus qui, par l'effet d'usages commerciaux arriérés, restent de trop dans le mécanisme des échanges, ne sont pas plus utiles à une nation, ne contribuent pas plus à créer une nouvelle richesse, que si un génie malfaisant les eût convertis en pierres.

Un État où l'on garde quatre ou cinq milliards de métaux monnayés, alors qu'on pourrait subvenir aussi bien à tous les échanges avec la moitié, se prive volontairement de toute la richesse que pourrait lui procurer un capital de deux milliards ou de deux milliards et demi, qu'on emploierait, par exemple, à ouvrir des chemins, à acheter des semences, du bétail, des machines, des engrais, à payer les salaires d'une population industrielle ou à fonder des écoles. En agissant ainsi, on paye fort cher son attachement à des habitudes surannées et à des formes de comptabilité vicieuses ; on porte la peine de l'ignorance où l'on s'est tenu des améliorations conçues et mises en pratique par les autres.

CHAPITRE III

Comment le mécanisme industriel, en se perfectionnant, permet de se livrer à une même quantité de transactions avec une quantité moindre d'espèces.

- Les métaux précieux remplacés en grande partie par divers instruments de comptabilité et de crédit, qu'on peut considérer comme tenant lieu de monnaie.
- Le dépôt en compte courant, le chèque, la maison de liquidation (*Clearing-House*), le billet de banque, la lettre de change ; l'emploi de ces divers instruments, centralisant les espèces métalliques, leur permet, à quantité égale, de rendre plus de services.

L'usage de thésauriser retient sans utilité, chez plusieurs nations, une assez grande quantité de métaux précieux monnayés. C'est une mauvaise habitude qu'il faut combattre, qui ne disparaîtra cependant que lorsque la sécurité sera devenue complète chez les peuples qui l'ont contractée ; elle se perpétuera donc indéfiniment chez les nations qui sans cesse se livrent à des agitations violentes, chez celles qui sont soumises à une autorité spoliatrice ou exposées à des incursions de barbares. La monnaie qu'on

a thésaurisée doit être considérée comme n'ayant plus rien de commun avec les opérations journalières du commerce. C'est autant de retiré du mécanisme des échanges. Il est une autre coutume, legs de temps de méfiance et d'insociabilité, qui agit sur la masse d'espèces monnayées nécessaire au service des transactions, pour l'enfler dans une proportion très-forte ; c'est que chacun ait une caisse à domicile, pour effectuer lui-même ses recettes et ses paiements. Tous ces fonds de caisse individuels, qui attendent un emploi, composent, à tout instant, dans un grand État, une très-grosse somme. Les nations dont les idées commerciales sont avancées ont imaginé et adopté quelques dispositions organiques, moyennant lesquelles la majeure partie de cette richesse stagnante devient un capital actif.

Contre l'isolement et la dispersion le remède naturel est la centralisation. Il faut que, quelques hommes devenant les caissiers de tous, le service des paiements et des recettes se fasse par leur entremise. Ils y subviendront facilement avec une fraction du numéraire qui, auparavant, restait épars dans les caisses particulières. Si l'on établit ensuite une autre centralisation parmi ces agents eux-mêmes, on portera le mécanisme à un haut point de simplicité et de perfection. Ces deux degrés de centralisation existent très-visiblement à Londres. Là, non-seulement les chefs d'industrie, mais tous les hommes de quelque aisance s'abstiennent de garder chez eux du numéraire, si ce n'est cette quantité insignifiante qu'on peut appeler l'argent de poche. On dépose tout ce qu'on a d'espèces chez son banquier (*banker*), qu'on devrait plutôt qualifier de caissier. Tous les paiements journaliers, commerciaux ou domestiques, que chacun faisait autrefois en tirant des écus de sa caisse propre, s'opèrent par des mandats à vue (*cheques*), que le débiteur délivre sur son banquier. Le créancier, à qui la somme a été re-

mise, la livre à un autre banquier, dont il est le client, ou plutôt il remet le *cheque* à celui-ci. Chaque jour, dans l'après-midi, les divers banquiers se font représenter par un de leurs commis dans un bureau central (le *Clearing-House* ou Chambre de Liquidation), où ils échangent les mandats qu'ils ont à recevoir contre ceux à payer, et ainsi un immense mouvement de fonds se réduit, dès l'origine de cette organisation, au versement de quelques balances. Je lis, dans un document parlementaire, que pendant tout le cours de l'année 1839, avec 66,275,600 liv. sterl. en numéraire (1), on liquida dans le *Clearing-House* une masse de chèques montant à 954,401,600 liv. sterl. En moyenne, quotidiennement, 200,000 liv. sterl. tenaient lieu de 3,000,000. C'était la proportion d'un pour 15 (2).

Aujourd'hui c'est mieux encore. La quantité des transactions qui viennent se régler au *Clearing-House* s'est notablement accrue, parce que la population et les affaires ont augmenté, et aussi parce que le nombre des *bankers* ou des institutions opérant au *Clearing-House*, nombre jusqu'ici trop restreint, s'est agrandi. On estimait, il y a dix ans, qu'elle montait à 2 milliards sterling ou 50 milliards de fr. Elle doit aujourd'hui être plus considérable encore. En même temps, la quantité de numéraire servant à payer les balances n'a pas seulement diminué; elle a fait bien mieux, elle s'est réduite absolument, mathématiquement à rien. Le solde des balances s'effectue par des virements à la Banque d'Angleterre, avec laquelle chacune des maisons ou des banques, qui ont leur entrée au *Clearing-House*, est en *compte courant* (3), et c'est ici

(1) Presque tout en billets de la Banque d'Angleterre.

(2) *Banks of Issue*, second rapport, 1841, page 320.

(3) On sait ce que c'est que d'être en compte courant avec une banque ou un banquier. On a, à la banque ou chez le banquier, un crédit ouvert, à compte duquel on dispose selon ses besoins, et qu'on alimente

qu'apparaît un troisième degré de centralisation, qui était pratiqué depuis longtemps, mais dont on avait tardé à tirer tout le parti possible et convenable pour la liquidation des comptes par chèques.

La Banque d'Angleterre fait, par rapport aux *bankers*, ce que font ceux-ci relativement aux particuliers, par cela même qu'elle est la dépositaire en *compte courant* d'une partie de leurs fonds. Et ainsi, il n'y a plus, dans cette immense ville, qu'une seule caisse, autour de laquelle tout se meut, où tout entre et de laquelle tout sort. Tout se passe donc avec une économie extrême de démarches et de numéraire. Le règlement d'une quantité de transactions, qui étonne l'imagination par son immensité, n'exige que quelques lignes d'écritures sur les livres de la Banque, pour transporter les sommes du crédit de l'un au crédit de l'autre.

Les banquiers, qui ont reçu les dépôts des particuliers, les emploient à leurs opérations propres, sous leur responsabilité personnelle. Un des effets de cet emploi est que les métaux précieux, qui formaient l'excédant de monnaie, sont convertis en lingots, exportés, ou utilisés comme matières premières dans les arts. Seulement, les banquiers ont des précautions à prendre, afin d'être en mesure de toujours répondre aux demandes d'espèces, que sont en droit de leur adresser, à chaque instant, les particuliers dont ils sont les dépositaires (1).

par des versements. Dans le cas dont il s'agit ici, les crédits résultent de ce que des sommes ont été déposées à la Banque par les *bankers* ou pour eux. La Banque inscrit au crédit de ceux-ci toutes les sommes qu'ils versent ou qu'elle reçoit pour eux, à leur débit toutes celles qu'ils retirent personnellement, ainsi que le montant de tous les mandats par eux délivrés sur la Banque, soit que la Banque les ait acquittés en espèces ou en billets, soit qu'elle les ait transférés au crédit d'une autre personne ou institution qui, elle aussi, est en compte courant avec la Banque.

(1) Nous laissons de côté en ce moment cette circonstance, que les particuliers, au lieu d'exiger des espèces métalliques de leurs banquiers

Comme on a beaucoup parlé des chèques depuis quelque temps, je crois devoir entrer à ce sujet dans quelques détails.

Depuis un certain nombre d'années, l'usage de déposer ses fonds chez un banquier ou dans une banque et l'emploi du chèque, ou mandat à vue, qui est la conséquence fort anciennement connue de cet usage, se sont généralisés en Angleterre. Le fisc s'est plu à le favoriser par une intelligente libéralité qui consiste en ce qu'un chèque, quelqu'en soit le montant, n'est astreint qu'à la taxe uniforme d'un penny (10 centimes et demi). Le chèque lui-même a reçu dans sa forme des perfectionnements qui l'ont rendu plus commode et l'ont entouré de plus de sécurité.

C'est en 1834 que le mouvement commença. Bien avant ce temps, les caissiers ou banquiers exerçaient leur industrie, et ils avaient des clients qui pratiquaient régulièrement le chèque, de même qu'à Paris les mandats *blancs* sur la Banque de France, qui ne sont que des chèques sous un autre nom, ont été usités dès l'origine de l'institution. Mais, sauf un petit nombre d'exceptions, ces caissiers ou banquiers n'avaient pas d'établissements considérables, et ils imposaient à leur clientèle deux règles peu faites pour attirer la masse du public : 1^o ils exigeaient que leurs clients maintinssent toujours, au crédit de leur compte courant, une certaine balance en rapport avec le mouvement de leurs affaires; c'est-à-dire qu'il était admis que le client devait toujours être en avance d'une somme notable; 2^o ils ne servaient d'intérêt ni sur cette balance ni sur les autres sommes tenues à la disposition de leurs clients. Dans ces circonstances, la pratique de déposer ses fonds chez les banquiers était

ou caissiers, acceptent d'eux des billets de banque. Il sera fait plus loin une mention particulière du billet de banque.

surtout à l'usage des maisons de commerce qui jugeaient commode d'avoir un agent chez lequel s'effectuait le mouvement d'entrée et de sortie des fonds, et qui eût la responsabilité de leur encaisse, quelquefois fort important : la masse du public, les personnes d'un revenu médiocre ne s'y livraient pas, et ne pouvaient s'y livrer. L'inconvénient de ne recevoir aucun intérêt des fonds déposés ne choquait guère la classe qui formait la clientèle des banquiers. Il fallait bien que ceux-ci eussent quelque rémunération de la peine qu'ils prenaient et du service qu'ils rendaient en prêtant leurs bureaux et le travail de leurs commis, et en se soumettant à la responsabilité qui incombe au dépositaire ; car ces banquiers ne touchaient aucune commission sur les opérations de paiement ou de recette qu'ils effectuaient, et le profit qu'ils pouvaient obtenir, en faisant valoir les fonds qui leur avaient été confiés, était limité par l'obligation où ils étaient de rembourser les dépôts, sur des chèques ou autrement, à la volonté du déposant.

On posait en principe, à cette époque, dans le monde financier de Londres, qu'il était impossible de servir un intérêt sur les dépôts, sans se ruiner. En 1832, un des banquiers les plus distingués de la Cité (M. Glyn), appelé devant le comité parlementaire qui faisait une enquête motivée par l'expiration imminente de la Charte de la Banque d'Angleterre, s'exprimait ainsi : « Il y a 62
« banques particulières à Londres. Elles reçoivent des dé-
« pôts sur lesquels elles ne payent pas d'intérêt. Le système
« de service des intérêts sur les dépôts en compte courant
« a été autrefois essayé à Londres, mais les maisons qui
« sont entrées dans ce système ont toutes fait faillite. »

M. Glyn expliquait l'insuccès qu'on avait eu, à Londres, de la manière suivante :

« Les dépôts gardés par les banquiers (ou caissiers) de

Londres se composent en général de très-fortes sommes, qui sont remboursables immédiatement, à la volonté du déposant; de là vient qu'on ne peut faire le emploi de ces dépôts, ainsi que le font les banquiers de province. Les dépôts sont généralement laissés aux banquiers de province pour une période convenue, quelque soit le taux d'intérêt qu'alloue le banquier. »

Cette déposition de M. Glyn indiquait, à côté de l'échec, le moyen de l'éviter : il fallait servir un intérêt aux déposants, en stipulant que le remboursement ne pourrait avoir lieu sans un avis préalable, précédant la date du remboursement d'un laps de temps déterminé, et qui, dans tous les cas, pouvait être court, ou en introduisant dans le contrat quelque autre condition qui eût de même l'effet d'empêcher, dans la plupart des cas, les remboursements immédiats. Avec ces nouvelles données, il était bien probable que le système de servir un intérêt aux déposants réussirait à Londres, de même qu'il avait réussi dans les provinces de l'Angleterre proprement dite, et surtout en Écosse, où le succès était éclatant (1). Il était réservé aux banques par actions, et particulièrement aux intelligents fondateurs de celle de ces institutions qui est devenue célèbre sous le nom de Banque de Londres et Westminster, d'organiser le nouvel état des choses.

La loi qui renouvela la charte de la Banque d'Angleterre, en 1833, mit fin à la clause restrictive en vertu de laquelle les opérations de banque, même autres que l'émission des billets au porteur et à vue, et particulièrement celle de recevoir en dépôt les fonds des particuliers, étaient interdites, à Londres et dans un assez grand rayon (105 kilom.) tout autour, à toute association de plus de six personnes. La liberté fort mitigée qui fut ainsi reconnue

(1) En vertu d'une loi moins restrictive que celle qui existait avant 1833, dans l'Angleterre proprement dite, il y avait là des banques for-

à l'emploi des capitaux (1) eut son effet immédiatement. L'industrie privée créa des banques de dépôt et d'escompte, ayant un nombre indéfini d'actionnaires et pouvant ainsi se procurer un gros capital. Le premier de ces établissements fut la Banque de Londres et Westminster, qui date de 1834. Elle se mit à offrir aux déposants des avantages que refusaient les anciens banquiers. On put avoir avec elle un compte courant, sans subir la clause d'une forte balance, et s'assurer sur les sommes déposées un certain intérêt, en remplissant des conditions stipulées pour tout le monde, qui cependant ne laissent pas que d'être assez étroites. Les autres banques par actions, dont l'organisation a suivi de près celle de la Banque de Londres et Westminster, ont adopté les mêmes usages, en variant un peu les formules.

La conséquence a été de multiplier extrêmement les dépôts dans les *joint stock banks* ou banques par actions ayant un nombre indéfini d'intéressés. De même que les Écossais, les habitants de Londres ont eu lieu de considérer qu'ils perdaient quelque chose sur chaque somme de monnaie qui restait sans emploi dans leur caisse. Le marchand se croit en perte, quand il laisse de l'argent inactif dans son tiroir. Une foule de particuliers jouissant d'un revenu très-modeste ont pu avoir un compte avec une banque.

mées d'une réunion nombreuse d'actionnaires, qui recevaient les dépôts, tandis qu'en Angleterre c'étaient des maisons de banque limitées à un nombre extrêmement restreint d'associés, celui de six. Les banques d'Écosse procédaient et procèdent encore de la manière suivante : Elles servent un intérêt aux déposants et ne sont pas rigides sur l'article des avances.

(1) En réalité, l'interdiction à toute association de plus de six personnes de recevoir en dépôt les fonds des particuliers et de s'en servir pour faire des avances au commerce n'était pas dans le texte de la loi qui conférait à la Banque d'Angleterre son privilège, mais on avait supposé qu'elle y était. On lira avec intérêt ce que dit sur ce point M. Macleod. (*Theory and practice of Banking*, t. II, p. 269 et suivantes.)

Ce qui a encouragé la formation des banques du nouveau modèle, c'est que la première qui ait été instituée, celle de Londres et Westminster, a eu un succès colossal. Le capital effectivement versé par les actionnaires est d'un million sterling (25 millions de francs) ; c'est le cinquième seulement du capital souscrit. Le montant des dépôts était, au mois d'août 1860, de 293 millions de francs ; c'est, à 22 millions près, autant que la Banque d'Angleterre au même instant. Il avait été prélevé sur les bénéfices une réserve de 5 millions de francs, et les dividendes étaient de 20 pour 100. En un mot, cette institution, quoiqu'elle fût privée de la faculté, pourtant lucrative, d'émettre des billets de banque, distribuait à ses actionnaires un dividende presque triple de celui de la Banque d'Angleterre. Depuis 1860, la somme des dépôts livrés par les particuliers à la Banque de Londres et Westminster n'a pas déchu, elle a augmenté au contraire de plus de moitié, d'après un rapport tout récent (1865), et les *joint stock banks*, établies sur le même type et avec les mêmes attributions, s'étant multipliées et ayant prospéré à peu près autant qu'elle, le montant total des dépôts a acquis des proportions énormes. Au commencement de 1861, le nombre des banques de ce genre en pleine activité à Londres était de huit et une neuvième venait de se fonder. Le total de leurs dépôts faisait déjà 1 milliard 48 millions. On conçoit à quelle émission de chèques une pareille masse de dépôts peut donner lieu. Depuis 1861, le mouvement progressif a continué ; aujourd'hui (1865) le nombre des *joint stock banks* de Londres est de quatorze, et la somme totale des dépôts qui leur sont confiés n'est pas au-dessous d'un milliard et demi.

Dans un écrit fort intéressant qui a été publié sans nom d'auteur, à Paris, sur ce sujet, à la fin de 1860 (1), je lis

(1) *Mémoire sur la nécessité d'introduire en France les banques de dépôts,*

qu'il y a à Londres, sans parler de la Banque d'Angleterre, quatre-vingt-deux banques, dont vingt-sept sont des compagnies avec charte, c'est-à-dire autorisées par un acte du parlement, et cinquante-cinq des banques particulières, c'est-à-dire des maisons de banquiers ou caissiers, semblables à celles qui seules pouvaient, avant 1833, fonctionner à côté de la Banque d'Angleterre. D'après cet écrit, les dépôts confiés à ces établissements et servant de base à la circulation des chèques, excéderaient, dans le Royaume-Uni, la somme gigantesque de dix milliards de francs, ce qui, nous devons le dire, semble difficile à admettre. A Londres, les banquiers ou caissiers n'ont pas modifié leur ancien mode de procéder; ils reçoivent des comptes courants, sur lesquels ils ne servent aucun intérêt, mais qui sont remboursables à la volonté du déposant; ils obligent le déposant à avoir une balance, ce qui, pour certaines personnes, telles que des commerçants ou des familles riches, n'a pas d'inconvénients; mais aussi, de même qu'auparavant, ils ne prélèvent aucune commission en retour de la peine qu'ils se donnent d'encaisser ou de payer et de tenir le compte de caisse. La Banque d'Angleterre persiste absolument dans ses vieux errements. Ce sont les *joint stock banks* ou banques par actions qui ont innové. Sans entrer dans les détails de leur manière de procéder, pour laquelle nous renvoyons à des traités spéciaux et notamment aux ouvrages de MM. H. D. Macleod (1), Gilbert (2) et Courcelle-Seneuil (3), nous en ferons succinctement connaître l'esprit.

les chèques et les virements de chèques d'après la méthode anglaise. Imprimerie de Henri Plon.

(1) *Theory and practice of Banking*, ch. VII. 2^e vol.

(2) *Practical treatise on Banking*, chap. III. 2^e vol.

(3) *Traité des opérations de Banque*, livre IV, chap. III.

Les banques par actions ouvrent deux sortes de comptes. Le compte courant proprement dit (*current account*, appelé aussi *drawing account*), qui ne rapporte pas d'intérêt ou qui rapporte un intérêt moindre, et le compte de dépôt (*deposit account*), pour lequel il est toujours servi un intérêt. Mais les sommes déposées à ce titre ne sont pas remboursables de la même manière que celles qui le sont en compte courant. En général, la règle est qu'on ne peut tirer de chèque à valoir sur ces sommes. On est tenu de les retirer en bloc. La banque est ainsi, en ce qui concerne cette fraction des dépôts, à l'abri des remboursements partiels, et l'expérience a démontré le fait curieux que, plus la somme est forte, plus elle a de chances de la garder longtemps. Voici la rédaction par laquelle cette clause est exprimée dans les circulaires de la Banque de Londres et Westminster : « Toute somme de 10 liv. sterl. « et au-dessus est reçue sous la condition de porter in- « térêt et sera remboursable sur la simple demande du « déposant. Le déposant reçoit en retour des *récépissés de* « *dépôt*. Ces récépissés ne sont pas transférables et il n'est « pas permis de tirer sur la banque des chèques à valoir « sur la somme totale. Quand le déposant veut ravoir le « montant, il signe au dos du récépissé et le rapporte à la « Banque. Si la demande a lieu dans le délai du premier « mois, il n'est pas dû d'intérêt. On peut déposer des « sommes à titre de compte de dépôt ou de compte à in- « térêt, sans avoir un compte courant, et le déposant qui « a déjà un compte courant peut en transférer une partie « au compte d'intérêt. »

La formule des autres banques par actions de Londres est analogue.

Le taux de l'intérêt servi sur ces dépôts est habituellement de 1 p. 100 au-dessous du taux ordinaire de la place.

Les banques par actions ont examiné la question de sa-

voir si elles ne devraient pas servir un intérêt sur les sommes versées en compte courant proprement dit. La Banque de Londres et Westminster s'est prononcée pour la négative. M. Gilbart, qui pendant longtemps l'a dirigée, dit que le compte courant proprement dit expose trop la banque à des remboursements, et que la banque d'ailleurs fait de grands frais dont il faut bien qu'elle se couvre. Les particuliers qui sont désireux de toucher un intérêt n'ont qu'à avoir un compte de dépôt, parallèlement à leur dépôt en compte courant. Cependant la Banque de Londres, fondée en 1836, admit le système opposé, celui de servir un intérêt sur les comptes courants. Elle paya d'abord un intérêt, calculé sur le pied de 2 p. 100 par an, qu'en 1844 elle réduisit à 1 p. 100. Mais aujourd'hui, d'après ses circulaires, elle ne donne d'intérêt, chaque mois, que sur la moindre somme que le déposant a eue au crédit de son compte courant pendant le mois précédent, et il faut que ce minimum n'ait pas été de moins de 200 liv. sterl. (5,000 fr.). La Banque de Londres et du Comté fait de même. La Banque de l'Union sert même 2 p. 100.

Il nous reste à faire connaître, au sujet du chèque, les améliorations qu'il a reçues.

Le chèque est un titre qui n'est pas susceptible d'acceptation. Il est toujours payable à vue. Il ne comporte pas l'obligation d'un acquit. Le simple fait qu'il se trouve entre les mains du banquier sur lequel il a été tiré est la preuve que celui-ci en a acquitté le montant. Il est payable purement et simplement au porteur, c'est-à-dire à la personne qui le présente, sans aucune question ni recherche (1).

(1) Voici comment la loi française du 14 juin 1865 définit le chèque et en expose les principaux caractères :

Le chèque est l'écrit qui, sous la forme d'un mandat de paiement, sert au tireur à effectuer le retrait, à son profit ou au profit d'un tiers,

Dans ces conditions, qui ont été déterminées par la pensée de faciliter l'expédition des affaires, les détournements sont possibles et il était opportun de les prévoir et de les prévenir, sans soumettre le public, cependant, à aucune démarche gênante, à aucune perte de temps. On a été ainsi amené par la pratique à se servir du *chèque barré*, dont l'usage est devenu général. Voici en quoi consiste le chèque barré : c'est le chèque ordinaire, auquel on ajoute, entre deux barres, le nom du banquier par l'intermédiaire duquel il sera présenté au paiement, et il ne peut l'être que par ce banquier. De sorte que tout chèque qui aurait été dérobé ou égaré n'a plus de valeur pour le détenteur entre les mains duquel le hasard ou une soustraction l'aura fait tomber, du moment qu'il aura été barré, et que le propriétaire légitime y aura écrit le nom de son propre banquier (1).

de tout ou partie de fonds portés au crédit de son compte chez le tiré, et disponibles.

Il est signé par le tireur et porte la date du jour où il est tiré.

Il ne peut-être tiré qu'à vue.

Il peut être souscrit au porteur ou au profit d'une personne dénommée.

Il peut être souscrit à ordre et transmis, même par voie d'endossement en blanc.

Le chèque ne peut-être tiré que sur un tiers ayant provision préalable; il est payable à présentation.

Le chèque peut-être tiré d'un lieu sur un autre ou sur la même place.

Le porteur d'un chèque doit en réclamer le paiement dans le délai de cinq jours, y compris le jour de la date, si le chèque est tiré de la place sur laquelle il est payable, et dans le délai de huit jours, y compris le jour de la date, s'il est tiré d'un autre lieu.

(1) Voici ce qui est exposé, au sujet du chèque barré, dans l'écrit déjà mentionné page 639 ci-dessus (page 36 de cet écrit) :

« Il y a quelque temps, les employés des banquiers, chargés de les représenter au bureau de virement, adoptèrent l'usage d'écrire les noms de leurs patrons sur les chèques qu'ils avaient à présenter. L'objet de cette pratique était de constater de la part de quel banquier les chèques étaient

L'usage du chèque étant devenu général, on a eu occasion d'en modifier la forme, pour satisfaire aux exigences des divers cas. Ainsi on a le chèque à ordre, qui est destiné à tenir lieu de la lettre de change, mais qui en diffère en ce que, de même que le chèque ordinaire, il n'est payable qu'à vue et n'est pas susceptible d'acceptation. Encore comme le chèque ordinaire, il n'est soumis qu'au timbre fixe d'un penny. Le chèque à ordre exige l'endossement de la personne en faveur de laquelle il est tiré. Il peut

présentés. On trouva de grands avantages à ce procédé, et il conduisit à un autre usage, savoir, que les personnes qui recevaient un chèque en paiement écrivaient sur le corps du chèque le nom du banquier à qui elles désiraient que le montant fût payé.

« Les banquiers sur lesquels le chèque était tiré reconnaissent la barre et l'inscription du nom du banquier porteur du chèque, comme l'indication du titre de propriété de celui-ci; et quoique le chèque fût encore libellé payable au porteur, l'inscription du nom d'un autre banquier sur le corps du chèque n'en était pas moins considérée, comme la preuve que celui-ci en était le véritable propriétaire. Tout d'abord et pendant longtemps, on résista à l'application de cette pratique; mais, à la longue, on y trouva tant d'avantages, qu'elle est maintenant devenue générale. On se contente même à présent de faire deux barres, sur le corps du chèque, et d'écrire entre ces deux barres et à l'extrémité de l'espace qu'elles comprennent, les mots « et Compagnie, » laissant une place libre pour que le nom du banquier qui doit recevoir soit inscrit avant que le chèque soit présenté au banquier qui doit le payer. Ainsi le chèque barré est devenu maintenant un effet reconnu dans le commerce et dans l'ensemble des affaires. Le chèque ainsi barré peut passer de main en main jusqu'à ce qu'il soit présenté pour le paiement, à condition toujours que, dès qu'il est présenté, il le soit par quelque banquier dont le nom est alors inséré avant les mots « et Compagnie. » Cette condition donne une grande sécurité en cas de perte, de vol ou de contrefaçon d'un chèque; car le chèque ne peut être payé qu'à un banquier. De son côté, le banquier doit toujours porter le chèque au compte de quelqu'un de ses clients, et, par conséquent, de quelqu'un qui est parfaitement connu de lui, et qui doit aussi parfaitement connaître la personne de qui il a reçu le chèque. De cette façon, si le chèque n'est pas régulier, ou n'est pas régulièrement présenté, l'on est en possession d'un moyen fort simple de le rectifier et de prévenir la fraude ou de la découvrir. » (*Mémoire sur la Nécessité, etc.*, page 36.)

aussi être barré et revêtu, en conséquence, du nom d'un banquier, comme on l'a dit plus haut. Sous cette forme, on en fait grand usage pour les envois d'argent (1).

Dans tous les pays dont l'éducation commerciale est faite, on retrouve un système analogue à celui que nous venons d'esquisser, des comptes courants et des chèques, sauf le degré de développement et de perfectionnement, qui est loin d'être partout le même qu'en Angleterre. Aux États-Unis, c'est une organisation fort étendue; elle est entrée dans les mœurs de toutes les classes. A Paris, bon nombre de commerçants sont en compte courant

(1) « Par exemple, M. A., qui est à Londres, désire envoyer mille livres sterling à M. B., qui est à Liverpool; il tire un chèque sur son banquier à Londres, il le fait payable à M. B. ou à son ordre; il le barre et il le marque du signe convenu « et C^{ie} »; il insère le chèque dans une lettre enregistrée adressée à M. B., celui-ci reçoit la lettre à Liverpool, le lendemain matin de bonne heure; il en retire le chèque, l'endosse et le porte à son banquier à Liverpool. Le banquier de Liverpool, à son tour, insère le nom de son correspondant à Londres devant les mots « et C^{ie}. » le montant du chèque est immédiatement porté au crédit de M. B., et le chèque est envoyé, par le prochain courrier, à Londres, au correspondant de M. B.

« Le correspondant, qui est toujours un banquier, l'envoie au *Clearing-House*, où il est soldé par le banquier de M. A. Le montant est alors porté au crédit du banquier de M. B. avec son correspondant; et, de cette façon, la transaction se trouve complète, sans l'emploi de la moindre pièce de monnaie. Le seul mécanisme mis en jeu consiste dans les deux lettres, dont l'une porte le chèque à Liverpool et l'autre le porte à Londres, et enfin dans l'inscription du chèque sur les livres des trois banquiers.

« Il existe un autre mode encore plus simple d'effectuer cette transaction. C'est que M. A., connaissant le correspondant à Londres du banquier de M. B. à Liverpool (connaissance qu'il peut d'ailleurs acquérir très-facilement en consultant l'*Almanach des Adresses*), se rende tout simplement chez ledit correspondant, et lui donne, pour le compte de M. B., son chèque, avec instruction d'en faire créditer le compte de M. B. chez son banquier de Liverpool. Dans ce cas, le correspondant n'a qu'à envoyer le chèque au *Clearing-House*, en faisant connaître le montant et la destination de cet effet au banquier de Liverpool. » (*Mémoire sur la Nécessité*, etc., page 39.)

avec la Banque de France; ils lui livrent leur numéraire, sans recevoir d'elle aucun intérêt, à la charge, par elle, d'effectuer pour eux les encaissements à domicile, et d'acquitter, à valoir sur leurs dépôts, les mandats qu'ils délivrent sur elle. Le service des recouvrements qu'elle fait au dehors pour les particuliers est très-largement établi, et c'est une des dépenses de l'institution.

En résumé, cependant, la Banque de France ne se procure, par le moyen des comptes courants, qu'une somme bien médiocre, en comparaison du total des fonds de caisse qui dorment chez les particuliers non commerçants, et même chez les commerçants. En moyenne, les comptes courants particuliers ne s'élèvent, pour Paris, qu'à 130 millions, et, pour l'ensemble des succursales des départements, ils ne vont qu'à une trentaine. Il reste donc à cet égard infiniment à faire. Dans Paris, quelques établissements, formés depuis une quinzaine d'années, se sont mis à appeler les dépôts par l'appât d'un intérêt plus ou moins élevé; tels le Crédit Foncier, le Crédit Mobilier, le Crédit Industriel et Commercial, la Société des Dépôts, la Société Générale et quelques autres. Ils font aux déposants des conditions beaucoup plus libérales que celles qui viennent d'être rapportées pour les *joint stock banks* de l'Angleterre (1).

(1) On peut s'en faire une idée par l'extrait suivant d'une note publiée par le Crédit Mobilier, pour exposer les conditions auxquelles il recevait en compte courant les sommes qui lui étaient versées, pendant l'été de 1865, alors que le taux de l'escompte de la Banque de France était à 3 pour cent.

« 1° Le compte courant est crédité du montant des versements le lendemain du jour où ils ont lieu;

« 2° Bonification, au profit du titulaire de compte courant, d'un intérêt calculé sur le pied de 2 1/2 pour 100 l'an, pour toute somme dont il sera créancier;

« 3° Remboursement à vue, jusqu'à concurrence de 20,000 francs par

Les Caisses d'épargne exerçaient, depuis un certain nombre d'années, une action salutaire pour le même objet, l'agglomération et la concentration des fonds de caisse; mais elles procèdent suivant une forme restrictive, qui est fort incommode pour le déposant, et elles ne mettent pas les dépôts à la disposition de l'industrie. M. Schulze-Delitsch leur a sous ce rapport fait subir, en Allemagne, une métamorphose admirable, qui n'a pas encore pénétré en France: il en a fait des banques populaires.

Les bons du Trésor offrent depuis longtemps un placement provisoire aux capitaux qui sont en suspens.

En somme, le service consistant à utiliser, pour la fécondation du travail, les sommes éparses dans les caisses ou les tiroirs, par le moyen des chèques ou par tout autre procédé, n'existe encore dans Paris qu'à l'état rudimentaire, et, dans les dix-neuf vingtièmes des départe-

jour; remboursement des sommes supérieures à 20,000 francs deux jours après avis adressé à la Société;

« 4° Faculté donnée au titulaire de disposer, soit au moyen de chèques ou mandats, soit au moyen de bons de virement en faveur de tout autre titulaire de compte courant, de tout ou partie des sommes dont il sera créancier;

« 5° Les dispositions ne seront, dans aucun cas, présentables à l'acceptation de la Société;

« 6° Le compte courant sera débité valeur de la veille du jour indiqué pour le paiement;

« 7° Le compte courant ne pourra jamais être débiteur;

« La Société refusera absolument le paiement ou l'admission de tout chèque ou bon de virement dépassant de quelque somme que ce soit le solde au crédit du titulaire.

« 8° La Société se réserve le droit de mettre fin au compte courant ou d'en modifier les conditions. »

Les autres établissements de Paris font des conditions analogues. Il en est qui ont deux taux d'intérêt, l'un pour les dépôts exigibles à vue, l'autre pour les dépôts dont le remboursement ne peut être demandé que dans un certain nombre de jours, sept jours par exemple.

tements, il n'a pas même cette ombre d'existence (1). Il rencontre une énergique résistance, jusqu'ici insurmontable, dans l'habitude à laquelle tient le commerce français de garder chez soi sa caisse, et d'effectuer soi-même le paiement de ses engagements, au lieu d'élire domicile dans quelque établissement analogue aux banquiers de Londres ou aux *joint stock banks* de cette ville, qu'on aurait, au préalable, constitué son caissier. On repousse cette innovation obstinément, sans raisonner. Tant que cette répugnance n'aura pas été vaincue, on fera des efforts à peu près superflus pour développer en France le système de compensation dont l'Angleterre et les États-Unis ont tant à s'applaudir.

Lorsque, par la centralisation et par l'emploi des ingénieux artifices de comptabilité qui résultent des comptes courants, des chèques et du *clearing-house*, on a réduit, dans une forte proportion, la quantité de métaux précieux qui est nécessaire au service des échanges, on n'est pas encore au terme des économies que la société peut faire sur la masse de son or ou de son argent monnayés. Ici se présentent des inventions qui permettent de remplacer dans la circulation les métaux précieux par des signes, derrière lesquels sont des équivalents, et qui, à la différence du chèque, peuvent circuler pendant un temps indéfini. Tel est d'abord le billet de banque. C'est un engagement qu'une institution financière s'oblige à échanger contre des espèces, à la volonté du porteur, et dont le public se sert en place d'espèces d'or ou d'argent, parce qu'il se tient pour assuré d'obtenir immédiatement des espèces, en retour, et que c'est plus commode à manier et à porter. Une banque qui a réussi à gagner la confiance maintient dans

(1) On peut citer, pour Lyon, le Crédit Lyonnais, qui est un établissement important, remplissant cette fonction.

la circulation une grande quantité de billets, sans avoir besoin de conserver en caisse, pour les rembourser, une somme en espèces, qui soit égale, à beaucoup près. Communément jusqu'en 1844, où fut votée la loi qui porte le nom de sir Robert Peel, son promoteur, la Banque d'Angleterre garantissait, avec 7 ou 8 millions sterling (175 à 200 millions de francs) d'or ou d'argent (1) dans ses caves, une circulation de 20 à 22 millions de livres en billets (500 à 550 millions de fr.). A ce compte, l'emploi des billets de la Banque d'Angleterre aurait donné au pays le moyen de diminuer d'environ 13 millions sterling (325 millions de francs) son numéraire métallique. Depuis 1844, la Banque d'Angleterre est forcée d'avoir un plus fort en caisse en métaux précieux, principalement en or. Habituellement c'est 13 à 14 millions sterling (325 à 350 millions de francs), au lieu de 7 ou 8 ; (175 à 200 millions de francs). Ce qui met à 7 millions sterling (175 millions de francs) seulement l'économie que le billet de la Banque d'Angleterre permet au pays d'opérer sur le montant de son numéraire métallique. A cette économie se joint celle qui est l'œuvre des autres banques autorisées à émettre des billets, soit dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, soit en Écosse, soit en Irlande. Le bloc de leurs émissions est en moyenne de 15 à 18 millions sterling (375 à 450 millions de francs), et la somme qu'elles ont en espèces sonnantes ou en lingots est en proportion moindre qu'à la Banque d'Angleterre.

La lettre de change (2) peut beaucoup réduire le mon-

(1) La Banque d'Angleterre est autorisée à avoir en argent un quart de son approvisionnement métallique, quoique l'argent ne circule pas dans le Royaume-Uni à l'état de monnaie proprement dite. (Voir plus haut, page 175.)

(2) La lettre de change est bien connue. C'est un titre par lequel un commerçant, qui habite une place, charge un correspondant, qu'il a

tant des écus en circulation. La lettre de change n'est qu'un engagement individuel, qui offre moins de garantie que celui d'une riche institution, dont les affaires sont soumises au contrôle de la publicité. Mais lorsque la personne qui l'a signée est un commerçant considérable, ou lorsque le signataire, occupant un rang plus modeste, a sa signature appuyée de celle de plusieurs endosseurs solvables, la lettre de change circule, parmi les commerçants, presque comme le ferait un billet de banque. Le cercle dans lequel elle est accueillie varie d'étendue avec l'importance des hommes qui s'en sont faits les garants : il suffit que l'un d'entre eux ait une grande situation commerciale pour que ce cercle soit vaste.

Ici apparaît un degré nouveau de centralisation qui sert de couronnement à tout ce que nous avons indiqué déjà. Par les moyens qui précèdent, la centralisation s'effectue heureusement dans le sein de chaque localité, mais elle ne s'étend pas au delà de l'enceinte de la ville. La lettre de change, qui crée des relations entre les habitants des localités diverses, proches ou éloignées, est l'élément naturel d'une centralisation supérieure qui peut embrasser tout un empire. Pour mieux fixer les idées, considérons ce qui se passe en France. Chaque ville a

dans une autre ville, de payer tel jour, à un tiers ou à l'ordre de ce tiers (c'est-à-dire à la personne à laquelle celui-ci aura transmis le titre), une somme déterminée. Pour que la lettre de change ait son effet, il faut qu'elle ait été *acceptée* formellement ou *agréée* d'une manière quelconque par celui sur lequel elle est *tirée*. Elle devient alors un engagement qui lie deux personnes, l'*accepteur* et le *tireur*. La lettre de change se transmet ordinairement par voie d'*endossement*. Chaque nouveau détenteur, en la passant à une autre personne, signe au dos et devient endosseur, et par conséquent responsable lui-même.

Quelquefois cependant, pour éviter cette responsabilité, il se dispense d'endosser ; les lettres de change qui se transmettent de cette manière exceptionnelle sont ce qu'on appelle des lettres de change *en blanc* : il en a été question page 42.

ses banquiers qui ont, entre autres attributions essentielles à leur profession, le commerce des lettres de change. Les comptoirs ou succursales de la Banque de France remplissent la même fonction, dans les villes où ils sont institués, et qui sont nombreuses. Par les soins des banquiers et de ces succursales, toutes les lettres de change, qui représentent les titres de créance que chaque ville possède sur les autres, sont recueillies, et ainsi ces titres se trouvent tous réunis dans un petit nombre de mains. Il n'y a plus qu'à organiser un système de liquidation entre les banquiers et les succursales de tout l'empire français, pour que les transactions entre les diverses parties du territoire donnent lieu à un mouvement de papier ou d'écritures plutôt qu'à un voyage d'espèces, et que les métaux précieux n'aient plus à se déplacer que pour solder des balances. On est parvenu à établir cette organisation, au moyen des lettres de change sur Paris, c'est-à-dire payables dans la capitale. La lettre de change sur Paris est une forme d'engagement fort usitée aujourd'hui dans nos villes commerçantes ou manufacturières. C'est de cette manière qu'on s'acquitte d'une ville à l'autre, dans le plus grand nombre des cas, et c'est un des remarquables perfectionnements qu'a reçus notre mécanisme commercial. Des lettres de change arrivent à Paris de tous les coins du territoire ; elles viennent, endossées par quelqu'un des banquiers les plus importants de chaque localité, quand elles ne sont pas transmises par les succursales de la Banque de France. C'est de cette façon que les comptes des diverses villes les unes avec les autres aboutissent à une liquidation entre des agents, tous établis dans une seule et même localité. Paris devient un *Clearing-House* pour la France entière.

A la faveur de la Banque de France, la ressemblance devient plus frappante entre ce qui se passe à Paris pour

les chefs d'industrie répartis sur la totalité du territoire, et ce qui a lieu à Londres, dans la salle du *Clearing-House*, pour la réunion des *bankers* et des institutions de crédit assimilées à ceux-ci. Les *bankers*, avons-nous dit, se présentent au *Clearing-House* avec des chèques, mandats qui sont tous payables à vue. Les lettres de change, que les banquiers de la province ou les succursales ont colligées et envoyées à leurs correspondants de Paris, sont à une échéance convenue et non encore arrivée. Mais la Banque de France, en escomptant ces effets, lorsqu'ils lui sont directement présentés, soit à Paris, soit dans les villes où sont les succursales, c'est-à-dire en les prenant comme argent comptant (sauf une retenue qui n'importe pas ici), les transforme par cela même en traites à vue, et dès-lors la liquidation est opérée à peu près comme dans un *clearing-house*.

Je n'ai pas besoin de dire que, *à fortiori*, la place de Londres est devenue, en Angleterre, par un procédé analogue, le centre de liquidation de l'ensemble des transactions qui se passent entre les différentes localités des Iles-Britanniques. Chaque institution financière, chaque compagnie un peu importante, presque chaque commerçant ou fabricant au-dessus de l'ordinaire a un correspondant, et par là une sorte de domicile commercial à Londres. La Banque d'Angleterre est ainsi, dans Londres même, le point où tout converge, surtout dans les temps un peu difficiles. Toutefois les grandes *joint stock banks* la suppléent, dans une forte mesure, pour ce service. Il est vrai que ces institutions ont à la Banque d'Angleterre un compte courant, moyennant lequel s'opère la liquidation définitive et suprême.

Pour un avenir plus ou moins éloigné, l'esprit conçoit un degré ultérieur de centralisation, qui résulterait de relations régulières établies entre les banques centrales des dif-

férents États, telles que sont : la Banque d'Angleterre pour les Iles-Britanniques, la Banque de France pour notre patrie, et comme seraient la Banque de Vienne pour l'Autriche, la Banque de Berlin pour la Prusse, si Vienne et Berlin avaient, dans les affaires des États dont elles sont les capitales, le poids qui appartient à Londres et à Paris. On peut se faire une idée des rapports dont ici nous exprimons le vœu, en regardant ce qui se passe aux États-Unis, entre le groupe des banques principales de New-York et les groupes semblables de Boston, de Philadelphie, de Baltimore, de la Nouvelle-Orléans, de Cincinnati, etc., qui président aux transactions financières et commerciales des différents États, tous souverains jusqu'à un certain point, qui composent l'Union. Mais quand verra-t-on les États européens instituer entre eux des relations qui ressemblent, même de loin, au bon accord et à l'appui réciproque par lesquels les États de l'Amérique du Nord avaient tant avancé leur prospérité et leur puissance mutuelle, depuis leur indépendance jusqu'en 1861 ?

Déjà cependant on a vu la Banque d'Angleterre et la Banque de France venir utilement à l'assistance l'une de l'autre. Mais ce n'a été que fort accidentellement.

On ne voit même pas pourquoi le progrès des relations commerciales et politiques entre les peuples Européens ne déterminerait pas la création d'une banque internationale, qui aurait au moins un siège dans chacun des grands États (1).

Ce qui précède fait pressentir quelle est aujourd'hui l'étendue du rôle que joue la lettre de change. Nous n'avons cependant pas indiqué tous les usages qu'on en peut faire. Primitivement réservée partout à représenter

(1) Cette idée a été développée et très-bien motivée dans un écrit d'un négociant éclairé de Bordeaux, M. J. B. Paul Duvergier (*La Banque Internationale*, Paris, chez Guillaumin, 1865).

les engagements de commerçant à commerçant, et jusqu'à présent consacrée exclusivement à cet emploi dans la plupart des pays, la lettre de change en a reçu quelquefois un plus général. En Angleterre, dans quelques comtés, il y a un demi-siècle, les particuliers s'en servaient pour payer leurs fournisseurs; on les faisait en sommes rondes de 10 liv. sterl., ou de 15 ou de 20. C'était le cas dans le Lancashire (1). L'impôt du timbre sur les lettres de change ayant été augmenté, le public préféra les billets de banque, soit à vue, soit à courte échéance (*bank-post-bills*) (2).

Dans l'ensemble des paiements commerciaux qui s'accomplissent au sein du Royaume-Uni, la lettre de change a une action tellement vaste, que celle du billet de banque lui-même l'est certainement moins. Un relevé, passablement conjectural à la vérité, qu'un banquier anglais, M. Leatham, avait dressé, en raisonnant sur le produit du droit de timbre de ces effets, portait à 528 millions sterling (280,000,000 fr.) la masse des lettres de change qui avait été mise en circulation dans l'année 1839. L'accroissement était continu; depuis 1832, il était moyennement de 24 millions sterling (604 millions de francs) par an. Fait plus intéressant peut-être, le montant des lettres de change en circulation simultanément, à un instant donné de 1839, aurait été, d'après les mêmes calculs, de 132 millions sterling (3 milliards 320 millions de francs) en moyenne: sous ce rapport, l'accroissement annuel moyen aurait été, depuis 1832, de plus de 150 millions de francs.

(1) Témoignage de M. Louis Loyd, banquier à Manchester, lors de l'enquête de 1819, à la chambre des Lords, sur la reprise des paiements en espèces.

(2) Les *bank-post-bills* ne forment qu'une petite fraction de l'émission totale de la Banque d'Angleterre. Ils sont à sept jours d'échéance.

Les calculs de M. Leatham ont été repris et poursuivis jusques à une époque plus récente, avec un redoublement de soins et avec de nouveaux éléments d'instruction, plus précis que ceux qu'avait pu se procurer cet auteur, par M. Newmarch, qui a publié son travail, tant dans le recueil de la Société de Statistique de Londres que dans le sixième volume de l'*Histoire des Prix* de M. Tooke, ouvrage auquel il a contribué comme collaborateur, pour les volumes V et VI. Suivant cet habile statisticien, le nombre total des lettres de change en circulation au même instant, dans le Royaume-Uni, n'a guère pu être en moyenne, pour 1856, de moins de 180 millions sterling (environ 4 milliards et demi de francs), et probablement est monté à 200 millions sterling (environ 5 milliards) (1).

D'après le *Statistical Abstract*, la moyenne de la circulation des billets de banque de toute sorte, c'est-à-dire de toutes les banques, n'a été, dans la même année 1856, que de 37,664,000 livres sterling (947 millions de francs) (2). C'est assurément la preuve que, dans un pays dont les institutions commerciales sont perfectionnées, le billet de banque n'est, en quantité, qu'à un rang secondaire, par rapport aux titres et instruments mis en circulation par les particuliers (3).

Pour l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, c'est-à-dire en laissant de côté l'industrielle Écosse et

(1) *History of Prices*, t. VI, pages 587 et suivantes.

(2) Au change de 25 fr. 45 c. que nous avons adopté pour les conversions, dans le présent chapitre, où il importait d'être fort précis. Hors de là, nous avons pris le plus souvent la proportion de 25 fr. contre une livre st.

(3) Je renvoie aux *Principes d'Économie Politique*, de M. J. S. Mill, pour ce qui concerne l'étendue diverse du rôle que jouent dans les transactions les différents mécanismes de crédit avec une même puissance nominale, livre III, chapitre XI. Voir aussi l'*Histoire des Prix*, de M. Tooke, tome IV, et l'*Inquiry into the Currency Principle* du même auteur.

l'Irlande, M. Newmarch a pu établir l'émission des lettres de change pour chaque trimestre, à partir de 1830, jusques en 1853 inclusivement. 1830, qui forme le point de départ, présente pour l'ensemble des lettres de change de l'année, 197,170,000 livres sterling (4 milliards 959 millions de francs); 1853, année extrême de la période pour laquelle M. Newmarch a eu des renseignements positifs, est monté à 323,230,000 livres sterling (8 milliards 129 millions). Si on partage la période de vingt-quatre ans, qu'il a envisagée, en séries de trois années, on trouve les résultats moyens suivants, par an, pour chaque série :

1830-32	199,520,000 liv. st. ou	5,017 millions de fr.
1833-35	220,020,000 —	5,534 —
1836-38	268,480,000 —	6,752 —
1839-41	293,470,000 —	7,381 —
1842-44	242,040,000 —	6,087 —
1845-47	290,260,000 —	7,300 —
1848-50	226,120,000 —	5,687 —
1851-52	281,780,000 —	7,103 —
1853	323,230,000 —	8,129 —

Il est remarquable que le montant des billets de banque en circulation dans le Royaume-Uni, non-seulement est beaucoup moindre que celui des lettres de change, ainsi qu'on vient de le voir, mais même qu'il ne progresse aucunement. En prenant, dans le *Statistical Abstract*, la moyenne des trois dernières années (1862-63-64) et celle des trois premières du régime établi par la loi de 1844(1845-46-47), on trouve d'une part 36,778,000 livres sterling (925 millions), de l'autre 38,183,000 livres (ou 960 millions), ce qui indique une diminution de 4 et demi pour 100, au lieu d'un accroissement.

Voici, en effet, la moyenne annuelle des billets de banque, en circulation dans les trois royaumes, depuis et y

compris 1852, en livres sterling. La progression est nulle, ou plutôt elle est négative.

1852.....	37,594,611
1853.....	39,688,364
1854.....	38,445,766
1855.....	37,567,174
1856.....	37,663,504
1857.....	37,368,955
1858.....	37,130,160
1859.....	39,401,601
1860.....	39,080,602
1861.....	37,112,723
1862.....	37,236,787
1863.....	36,806,805
1864.....	36,788,946

La moyenne générale est de 37,837,000 liv. st.

Il y a lieu pourtant à une observation au sujet de l'état stationnaire de la circulation des billets de banque dans le Royaume-Uni. C'est une situation qui résulte de plusieurs causes. Elle a pour origine en grande partie les habitudes nouvelles par lesquelles l'Angleterre se caractérise de nos jours, et que le commerce et le public y ont volontairement contractées ; mais il ne faut pas se dissimuler que la législation très-restrictive et, j'ose le dire, peu judicieuse, à laquelle Robert Peel a astreint les banques d'émission en général, et la Banque d'Angleterre en particulier, par les lois de 1844 et 1845, oppose un obstacle à ce que cette circulation s'agrandisse.

Quand même cet obstacle n'existerait pas, le billet de banque cesserait d'être en croissance dans les pays les plus avancés, comme ces inventions qui, après avoir répandu un grand éclat, sont reléguées à un rang plus modeste. Dans l'Amérique du Nord, où le billet de banque a eu un rôle si étendu, de 1800 à 1840, on lui a reconnu des inconvénients nombreux qui, à la vérité, ne se sont pas manifestés ailleurs sur la même échelle, mais qui

n'ont pas laissé que de se révéler, en Angleterre, sur de fortes proportions, à l'époque de la suspension des paiements en espèces par la Banque d'Angleterre, c'est-à-dire de 1797 à 1819. Des banques totalement indépendantes, exemptes de tout contrôle, se sont jouées de la lettre et de l'esprit de leurs statuts, et ont favorisé sans vergogne les écarts de la spéculation la plus déréglée. Les billets qu'elles répandaient n'offraient qu'un gage insuffisant ou précaire. Le capital de ces banques était très-modique, quelquefois n'était que fictif. Cette dernière circonstance s'est présentée surtout dans l'Union Américaine. Le premier gage de leurs billets, leur portefeuille, au lieu d'être en bonnes lettres de change à courte échéance, ainsi que c'est toujours pour la Banque de France, était composé, pour une bonne part, d'engagements illusoires. Des banques placées dans ces conditions étaient à la merci du premier événement, et leurs billets n'étaient que de vains chiffons de papier, du *rag-money*, comme l'ont dit souvent leurs adversaires. Une partie des banques de l'Amérique, et même de l'Angleterre, a mérité ainsi de graves reproches, et non-seulement le public ne les leur a pas épargnés, mais il a fait d'elles le bouc émissaire de tous les désastres qui s'étaient produits pendant les crises commerciales, quoiqu'il eût été pour le moins leur complice, par l'initiative qu'il avait prise des spéculations désordonnées d'où ces crises étaient sorties.

Il y a donc eu dans l'opinion publique, soit en Amérique, soit en Angleterre, une réaction vive contre la faculté d'émettre des billets de banque. Le législateur s'est appliqué à réglementer cette émission et a déployé à ce sujet une grande sévérité. On a contraint les banques à fournir de fortes garanties, et, par exemple, dans plusieurs des États de l'Union Américaine, on a exigé d'elles qu'elles livrassent en dépôt au gouvernement des titres

de rente d'une nature bien déterminée, pour un montant égal à la somme de leurs billets en circulation ; de là on est passé à une autre idée, celle de l'unité des banques. On a invoqué la théorie d'après laquelle le billet de banque serait de la monnaie, et la faculté de l'émettre un droit régalien formant une attribution essentielle des gouvernements. Cette doctrine a été acceptée en Amérique par le gouvernement fédéral, au milieu des difficultés de la guerre civile, non cependant sans respecter les droits acquis des banques anciennes. En Angleterre, elle a des prosélytes nombreux, et déjà Robert Peel s'en était fait le champion, en 1844. Il entendait d'ailleurs déléguer le monopole de l'État, dans l'Angleterre proprement dite, avec le pays de Galles, à la Banque d'Angleterre, qui, à la longue, serait devenue l'unique banque d'émission, pour cette fraction importante du Royaume-Uni, mais non pour les trois royaumes. En France, plusieurs personnes se sont prononcées de même pour le monopole de la Banque de France. Celle-ci a même prétendu qu'elle en était investie, en vertu du décret du gouvernement provisoire du 27 avril 1848, pour la réunion des banques (1).

La doctrine qui ferait de l'émission des billets de banque une attribution essentielle de l'État, ou le monopole d'un établissement privilégié, a trouvé d'énergiques contradicteurs.

En France, divers écrivains l'ont combattue en lui opposant la doctrine diamétralement contraire de la liberté des banques d'émission. M. Courcelle-Seneuil, dans ses ouvrages et dans le *Journal des Économistes*, M. Paul Coq, dans un volume spécial (2), ont heureusement soutenu celle-ci. Justice a été faite du prétendu droit régalien.

(1) On trouve, dans un écrit intitulé *Réorganisation des Banques* (Paris, 1864), la démonstration de l'erreur de la Banque de France. Cette institution n'est investie légalement du monopole de l'émission que dans l'enceinte des villes où elle a une succursale.

(2) *Les Circulations en Banque*, 1865.

L'admirable succès des Banques d'Écosse est un argument qui pèse d'un grand poids, en faveur de la liberté des banques d'émission. En même temps que des publicistes français faisaient valoir cet exemple, sans préjudice de plusieurs autres raisons, la chambre de commerce de Glasgow adressait au gouvernement britannique et au parlement des réclamations dans le même sens, avec des protestations contre les restrictions inaugurées ou perpétuées par la législation dont Robert Peel est l'auteur. Il me paraît résulter de l'ensemble des faits qui se sont produits que les dangers du billet de banque ont été fort exagérés. Ils sont à peu près nuls, tant que les banques, observant leurs statuts, n'émettent leurs billets que contre des lettres de change à courte échéance, trois ou quatre mois au plus, et qu'elles prennent la peine de s'assurer que ces lettres de change répondent à des transactions sérieuses.

Ce qui a perdu un si grand nombre de ces établissements, et déconsidéré le billet de banque, c'est que les billets ont été émis en échange d'engagements fictifs, ou à échéance reculée, ou enfin d'une réalisation impossible. Tant que le portefeuille des banques contient uniquement la sorte d'engagements que j'indiquais tout à l'heure, le cours naturel des affaires leur ramène leurs billets successivement, par l'échéance des valeurs du portefeuille, si bien qu'après un délai maximum de trois ou quatre mois, il n'en resterait plus un seul dans la circulation, si les banques le voulaient ; ou, s'il en restait, les banques en auraient la contre-valeur en écus sonnans.

Les grandes banques, comme la Banque d'Angleterre et la Banque de France, ont plus d'une fois été compromises par les exigences des gouvernements qui leur ont demandé des avances à échéance illimitée. Les billets de banque qui formaient ces avances pesaient sur la place indéfiniment. Si la Banque continuait d'en délivrer

la même quantité au commerce par le moyen des escomptes, la circulation était surchargée, les billets venaient au remboursement en proportion insolite, la Banque voyait son encaisse métallique s'abaisser outre mesure. La diminution a été telle, en plus d'une circonstance, qu'il a fallu, soit recourir au cours forcé des billets (Londres, en 1797), soit employer des subterfuges pour en esquiver le remboursement en espèces (Paris, en 1805).

Les grandes banques, plus particulièrement, ont eu leur attention fortement appelée, soit par les causes que nous venons d'indiquer, soit par d'autres, sur la nécessité de veiller au maintien de leur encaisse de métaux précieux, monnayés ou en lingots. C'est devenu leur soin principal. Elles ont fait varier le taux de l'escompte selon les variations de cet encaisse, comme si c'était lui qui donnât la mesure exacte de l'abondance du capital disponible. On s'est mis à se préoccuper à l'excès, presque avec passion, de la sortie des métaux précieux des caves des banques, dans la supposition que c'était pour aller à l'étranger, quoique plus d'une fois ce fût pour le service des transactions intérieures. L'exportation des métaux précieux, qui, comme toute marchandise, vont là où on les appelle et où on peut les payer, a été réputée un mal, une calamité qu'il fallait combattre à tout prix. La théorie de la Balance du Commerce qu'on aurait crue réfutée sans réplique et perdue sans ressource, a semblé redevenir un article de foi (1).

(1) Les erreurs dans lesquelles les grandes banques sont tombées ou qu'ont essayé d'accréditer leurs défenseurs, au sujet de la relation qui existerait entre l'abondance des métaux précieux dans les caves de ces banques, et l'abondance du capital ainsi que le taux de l'intérêt, ont été réfutées avec une grande force dans un ouvrage de M. Isaac Pereire, qui a paru cette année, *Principes de la constitution des Banques et de l'organisation du Crédit*; voir les chapitres IV, V, VI, VII, VIII, X.

Dans une pareille conjoncture, il eût été naturel que les banques se demandassent si elles n'avaient pas à leur portée des moyens efficaces pour dominer le mouvement des métaux précieux, ou tout au moins pour le modifier. Un de ces moyens consisterait à employer à cet effet leur capital. En engageant dans leurs affaires leur capital, qui est considérable, les banques, telles que la Banque d'Angleterre et la Banque de France, auraient un puissant levier pour influencer directement ou indirectement le courant des métaux précieux. Elles s'y sont refusées jusqu'à ce jour. En France, on a mis en avant une doctrine d'après laquelle le capital des banques serait purement et simplement un cautionnement et devrait être réduit à ce rôle exclusif. On concluait de là que le capital devait, en majeure partie ou en totalité, être immobilisé en rentes sur l'État. Système dangereux. Si ce capital, au lieu d'exister sous la forme de titres de rentes sur l'État, était engagé dans les affaires de la Banque, sous la forme de bonnes lettres de change sur la France ou sur l'étranger ou sous celle de métaux précieux, ce serait, pour les détenteurs de billets de banque et pour les autres créanciers de l'institution une garantie aussi solide que des titres de rente, plus solide dans les époques de crise violente, telle que fut en France celle de la Révolution de Février (1). De plus, il serait alors pour la Banque une ressource dont elle se servirait avec beaucoup d'avantage pour le commerce et pour elle-même, et qui, appliquée à lui procurer, quand il le faudrait, un approvisionnement supplémentaire de métaux précieux, ou, ce qui revient au même, à maîtriser le cours du change, obtiendrait de grands effets. Car, quelle est la maison commerçant en métaux précieux qui y consacre un capital approchant de celui de la Banque

(1) La rente trois pour cent, cotée au-dessus de 75 avant le 24 février, tomba rapidement à 34.